



«Quand on affronte les défis de demain avec les méthodes d'hier,
on a les problèmes d'aujourd'hui». J.M.L.

**L'IMPACT DES PRIVATISATIONS SUR LA
GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES**

Par : Ahmed KOUDRI
Professeur ISE - Université d'Alger
Chercheur au CREAD

Centre de Recherche en Economie
Appliquée pour le Développement

**CREAD
DOCUMENTATION**

DATE D'ENTRÉE

N° D'ORDRE

RPT/138

INTRODUCTION.

L'histoire récente des entreprises publiques recèle de nombreux événements (détournements, fraudes, conflits d'intérêts, non respect de la réglementation, rémunérations exagérées) qui conduisent l'observateur et le chercheur s'interroger sur leur logique de fonctionnement.

A l'aune du troisième millénaire, ces entreprises affrontent de nouveaux défis: mondialisation des marchés, multiplication des échanges, privatisation partielle, introduction en bourse. Dès lors que l'environnement légal, institutionnel, réglementaire du pays évoluent, les dispositifs de contrôle de l'entreprise ne doivent-ils pas évoluer également?. L'inefficience des entreprises publiques en matière de performances est-elle liée à l'absence de contrôle interne et externe (l'excès même du nombre de contrôles signifiant non contrôle)

Les forces externes du marché des biens et services, des ressources financières et du travail, ne semblent pas avoir eu des effets suffisants pour obliger les entreprises publiques à adopter un nouvel esprit de gouvernance. De même les mécanismes de contrôle interne des ces entreprises n'ont pas eux aussi, exercé de discipline sur leur gestion et sur leur restructuration.

La connaissance sur le sujet de la gouvernance des entreprises publiques est pauvre, voire inexistante. Il n'existe pas d'informations sur les caractéristiques visibles des institutions et à fortiori sur ce qui se passe au sein des conseils d'administration; les extraits de procès verbaux publiés par voie de presse brillent par pusillanimité.

La présente étude repose sur les hypothèses suivantes:

La clarification des objectifs et le renforcement des mécanismes de gouvernance d'entreprise ne peuvent qu'avoir un effet bénéfique significatif sur les performances de l'entreprise publique.

La privatisation, même partielle des entreprises publiques ne pourrait que s'accompagner d'une modification des, objectifs des propriétaires et d'une redistribution des pouvoirs entre les différentes parties prenantes propriétaires dirigeants, salariés, clients, fournisseurs).

Pour cela, l'étude se décomposera de deux parties:

La première définira le concept de gouvernance d'entreprise en le situant dans le contexte théorique approprié.

La seconde partie se consacrera de façon spécifique à l'analyse de la gouvernance des entreprises publiques.

SECTION 1 : LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.

Cadre théorique et contenu d'un concept.

Sur le plan académique, la notion de gouvernance d'entreprise fait l'objet de travaux récents liés à des théories de l'organisation (théorie de l'agence, théorie des transactions); le contenu du concept de gouvernance sera explicité; enfin, une typologie des mécanismes de gouvernance d'entreprise sera exposée dans un troisième point.

A - Les limites de la théorie néoclassique et les apports de la théorie moderne.

La théorie néo-classique considère l'entreprise comme une entité unique et homogène. Elle ne fait aucune distinction entre les différentes parties prenantes concernées par la vie de l'entreprise. Elle repose en outre sur une série d'hypothèses irréalistes.

La théorie moderne de la firme explique le fonctionnement des organisations à travers une vision contractuelle. Elle revient sur un certain nombre d'hypothèses de la théorie néoclassique:

- existence d'informations inégalement partagées.
- problème de la localisation du pouvoir dans l'entreprise.
- problème de la dispersion des actionnaires.
- pouvoir technocratique des managers.

La théorie de l'agence (JENSEN & MECKLING) envisage la relation actionnaire - dirigeant comme une relation contractuelle dans laquelle un agent appelé principal ou mandant confie plus ou moins partiellement la gestion de ses propres intérêts à un autre agent appelé mandataire.

La relation d'agence trouve son origine dans la détention d'un certain savoir faire ou de certaines informations détenues par l'agent mandataire. Cette relation entraîne des coûts liés à l'incertitude et à l'asymétrie de l'information; ces coûts sont de trois ordres:

- Les coûts de surveillance «monitoring expenditures»: ce sont les frais opérés par le principal pour vérifier que les décisions prises par le mandataire sont conformes à ses intérêts (par exemple les honoraires des commissaires aux comptes).
- Les coûts de dédouanement ou «bonding costs»: ce sont des dépenses réalisées par les gestionnaires pour démontrer sa bonne foi au principal (par exemple les différents rapports adressés aux actionnaires).
- Les coûts résiduels: ce sont les pertes supportées par les propriétaires; les actionnaires dans la théorie de l'agence, sont appelés «créanciers résiduels»

La minimisation des coûts d'agence implique la minimisation des divergences d'intérêt entre principal et mandataire; il y a trois sources possibles d'opposition entre les managers et les actionnaires:

- au niveau des objectifs, les managers gèrent l'entreprise dans un sens non conforme aux intérêts des actionnaires, en maximisant leur propre utilité (recherche d'investissements spécifiques liés à leur présence, richesse, notoriété, prélèvement non pécuniaire) alors que les actionnaires recherchent la maximisation de la valeur de la firme.
- Les actionnaires investissent un capital financier alors que les managers investissent dans le capital humain.
- Les dirigeants disposent d'un horizon limité à leur présence dans l'entreprise; ils privilégient les investissements rentables à court terme. Pour l'actionnaire, la valorisation d'un titre se définit sur un horizon illimité.

Pour JENSEN & MECKLING, il y a une tendance du dirigeant «à s'approprier pour sa consommation personnelle des avantages en nature à partir des ressources de l'entreprise; en outre, il recherche à accroître son prestige en maximisant la taille de l'entreprise plutôt que sa rentabilité, dilapidant par-là même la trésorerie de l'entreprise.

Pour restreindre le pouvoir décisionnel des dirigeants, on compte sur les forces externes du marché et sur les mécanismes de contrôle interne.

B - La gouvernance d'entreprise du pouvoir dans l'entreprise.

La gouvernance d'entreprise représente selon O. PASTRE «l'ensemble des règles de fonctionnement et de contrôle qui régissent, dans un cadre historique et géographique donné, la vie des entreprises»

Concrètement, elle doit réglementer les rapports existant entre les différentes parties prenantes (actionnaires, membres du conseil d'administration, dirigeants) de façon à ce que les décisions d'ordre stratégique et organisationnel se prennent dans l'intérêt de l'entreprise et de ses propriétaires que sont les actionnaires.

Elle vise à établir des politiques de contrôle, des règles de transparence, des méthodes d'évaluation de la performance des dirigeants, des mécanismes d'information aux actionnaires. Ainsi la gouvernance d'entreprise fournit la structure de base et le sens de la direction à l'entreprise. Elle établit un ordre parmi les intérêts potentiellement conflictuels des parties prenantes.

Le contrôle du pouvoir n'a de sens que par le jugement et la sanction des actionnaires; ce qui suppose une information suffisante. La notion de pouvoir n'est pas un attribut possédé par une personne prise isolément. C'est un phénomène relationnel: il est engendré, maintenu voire perdu dans le contexte des relations avec d'autres. Par conséquent le pouvoir est dynamique et potentiellement instable mais les sources du pouvoir peuvent changer.

C - Les déterminants de la gouvernance d'entreprise.

Existe-t-il un modèle universel de gouvernance d'entreprise? Les différents auteurs sont unanimes pour répondre négativement. Ainsi AOKI & KIM plaident-ils, dans le cadre des travaux de la Banque Mondiale, pour un système de gouvernance d'entreprise spécifique, tenant compte de l'étape de développement et de l'histoire des institutions. Ils ajoutent: «We argue that the mechanical application of the neoclassical model of stockholder sovereignty for corporate governance design in the transition, is no effective in coping with the insider control problem; worse, it may ever prolong the transition process».

La réglementation exerce une influence déterminante sur l'évolution du système de gouvernance d'entreprise. CHARREAUX G. (1997) met en évidence les différents mécanismes de gouvernance d'entreprise, comme le montre le tableau ci-après.

	Mécanismes spécifiques	Mécanismes non spécifiques
Mécanismes intentionnels	• contrôle direct des actionnaires • conseil d'administration • système de rémunération • structure formelle • auditeurs internes • comité d'entreprise • syndicat « maison »	• environnement légal et réglementaire • syndicats nationaux • auditeurs légaux • association de consommateurs
mécanismes spontanés	• réseaux de confiance informels • surveillance mutuelle des dirigeants • culture d'entreprise • réputation auprès des salariés	• marché des biens et services • marché financier • intermédiation financière • crédits inter-entreprises • marché du travail • marché politique • marché du capital social • marché de la formation

source : CHARREAUX (1997) p. 425

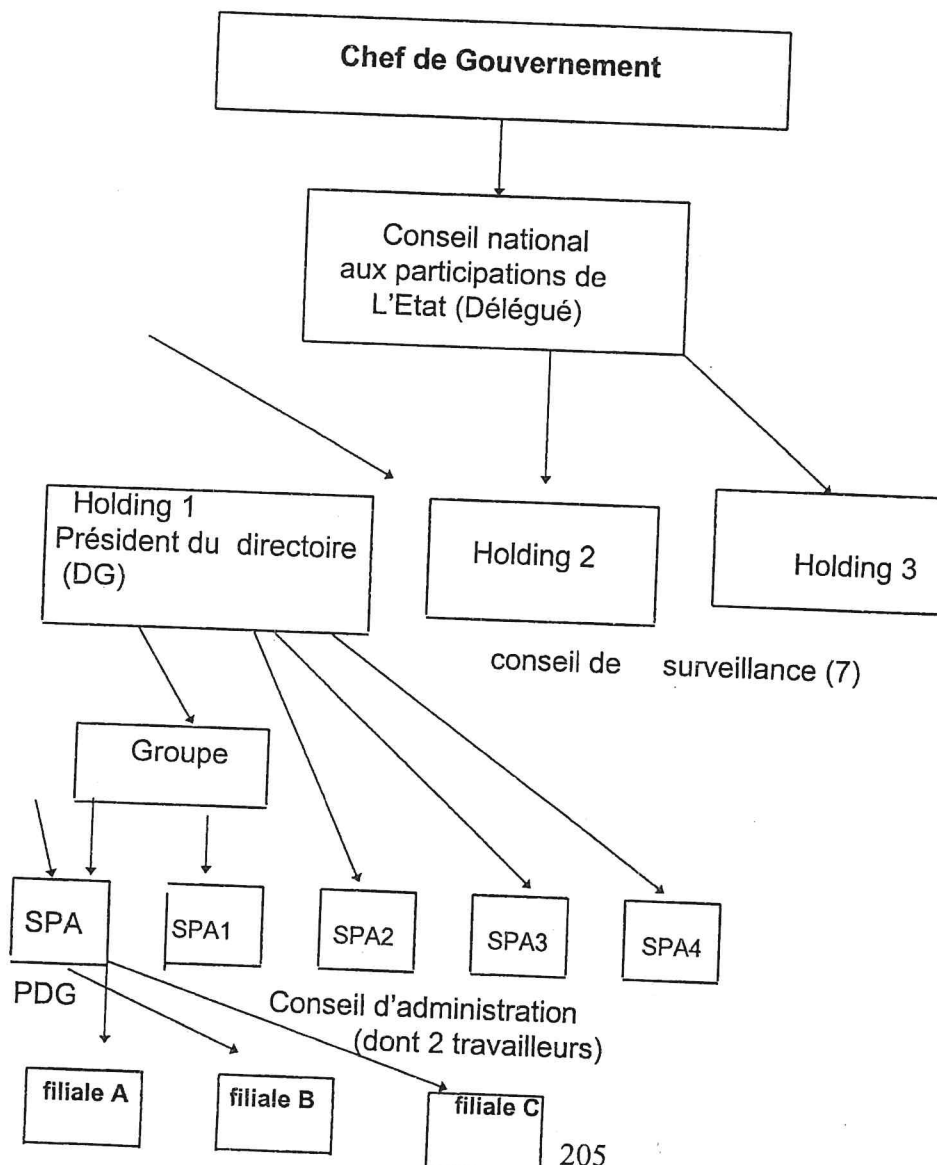
La spécificité des mécanismes concerne exclusivement les dirigeants de l'entreprise; le caractère intentionnel concerne l'établissement de règles et procédures formelles alors que les mécanismes spontanés entreront en jeu dans l'espace discrétionnaire.

Le processus d'intégration tend à homogénéiser les contraintes et objectifs qui pèsent sur les schémas nationaux de gouvernance d'entreprise. La réglementation exerce une influence déterminante sur le système de gouvernance d'entreprise mais cette réglementation se doit, selon MAYER C., d'être permissive et non répressive, laissant aux entreprises une large autonomie dans la détermination des modalités de gouvernance.

SECTION 2 : LA SITUATION ACTUELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

A - L'organisation actuelle des entreprises publiques.

Sur le plan formel, l'organisation des entreprises publiques peut être représentée par le schéma suivant, réalisée d'après l'Ordonnance sur la gestion des capitaux marchands de l'Etat (Ordonnance n° 9525 du 25 Septembre 1995).



Sur le plan pratique, le pouvoir de décision ne peut pas être situé de façon définitive à un niveau précis; au contraire, le pouvoir de décision semble éclaté, soumis à une multitude d'intérêts différents, parfois convergents, parfois divergents, parfois contradictoires. Par conséquent, le contrôle interne, au-delà de son aspect formel, se caractérisera par, soit un excès de contrôle, soit une absence de contrôle, deux situations extrêmes qui pénalisent la performance de l'entreprise publique. Il faut noter l'absence d'études empiriques sur le sujet.

B - Un contrôle interne et de ses limites.

L'exercice du gouvernement d'entreprise est rattaché à la structure et au fonctionnement des organes de gestion de l'entreprise. On peut s'interroger notamment sur un organe essentiel, le Conseil d'Administration qui joue un rôle important de jonction entre les actionnaires et les dirigeants. A ce propos, des questions essentielles se posent: Comment les administrateurs publics créent-ils leur rôle et leur pouvoir? A qui s'identifient-ils? Aux actionnaires? Aux électeurs?

La responsabilité des administrateurs qui découle de leur mandat, consiste à s'assurer de la surveillance constante des affaires de l'entreprise.

La nomination des membres du Conseil d'Administration au sein des sociétés par actions, obéit à une logique de cooptation, reposant sur des critères divers où la compétence professionnelle semble marginalisée.

D'autre part, le recrutement s'inscrit dans un cercle étroit. Ainsi, on nomme administrateur du conseil d'administration, le président du conseil d'administration d'une autre entreprise dont on est soi-même administrateur et réciproquement. Ces échanges de bons procédés mettent en cause l'indépendance des uns et des autres. Le comportement des administrateurs se calque sur celui du P.D.G. les amenant à réagir à ses pratiques au lieu d'en être l'initiateur, les faisant « voter par les pieds »

On peut se demander à quoi sert un conseil d'administration dont l'opinion n'est ni recherchée, ni mise en pratique. Cette pratique nuit incontestablement à la qualité du contrôle interne; celle-ci dépend également de la qualité de l'information disponible.

Sur la question, la théorie de l'agence est catégorique: les administrateurs tout comme les dirigeants représenteraient mieux les intérêts des actionnaires s'ils détenaient un paquet conséquent d'actions de leur entreprise; des études empiriques réalisées dans de nombreux pays ont confirmé cette position.

L'opération de privatisation de 20% du capital de SAIDAL (2800000 actions de 250 DA vendues à 800 DA chacune) a été souscrite par les acteurs suivants :

- 25% par des particuliers
- 11% par des institutionnels
- 0,5 % par des sociétés
- 63 % par des salariés de l'entreprise.

On peut supposer que se sont essentiellement les cadres qui ont souscrit, ce qui peut renforcer leur lien avec l'entreprise.

C - Les pressions du marché sur la gouvernance d'entreprise.

Pourquoi les forces du marché ne sont-elles pas suffisamment puissantes pour influencer la gouvernance d'entreprise? On peut supposer qu'il existe un lien entre la nature concurrentielle du marché et l'apparition de formes de gouvernance d'entreprise efficaces.

Les mécanismes du marché ne semblent pas jouer de façon effective. A titre d'exemple, le marché du travail pour les dirigeants n'oriente pas les dirigeants les plus efficaces vers les entreprises les plus performantes. L'expérience limitée dans l'espace et dans le temps des «appels d'offre de postes de dirigeants d'entreprises nationales a mis en exergue l'étroitesse du marché; les offres étant marquées par l'épaisseur administrative des candidats.

N'étant pas cotées en bourse, les entreprises publiques sont à l'abri des sanctions du marché financier et des actionnaires.

Enfin sur le marché des biens et services, la pression concurrentielle n'est pas uniforme; elle diffère d'un marché à un autre, c'est-à-dire d'un produit à un autre. L'absence d'investissements nouveaux dans la décennie a épargné aux entreprises publiques des sanctions brutales et dramatiques, ce qui aurait entraîné leur disparition pure et simple.

CONCLUSION.

La légitimité sociale de l'entreprise dépend en premier lieu de ses politiques et de ses pratiques; elle dépend également des relations entre les principales parties prenantes. On peut penser que les décisions au sein des entreprises publiques bénéficient surtout aux dirigeants au détriment des autres parties prenantes que sont les salariés et l'Etat-actionnaire. La formulation d'une politique serait grandement facilitée si l'on avait la preuve qu'il existe une relation directe entre gouvernance d'entreprise et leur performance. Leur sous-efficacité ne serait-elle en fin de compte qu'à l'absence de contrôle.

Si les études sur l'entreprise publique sont nombreuses, en revanche la réflexion sur le pouvoir au sein de cette dernière demeure absente; pourtant, des questions intéressantes telles que celle de la prise de décision, celle concernant la composition du conseil d'administration, celle relative au système de rémunération des dirigeants représentent autant d'axes de recherches à explorer.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN F.** «Strategic management and financial markets» *Strategic Management Journal*, n° 14, 1993, pp. 11.
- AOKI M. & KIM H. K.** (Eds.) «Corporate governance in transitionnal economies: insider control and the role of banks» *Eco. Dvpt. Institut, World Bank*, 1995.
- BANCEL F.** «La gouvernance des entreprises *Economica*, 1997.
- BELIN-MUNIER C.** «Les holdings comme outil de gouvernement des entreprises»
- CHARREAUX G.** «Le gouvernement des entreprises» *Economica*, 1997, pp. 87-103.
- BERGLOF E.** «Corporate governance in transition economies: the theory and its policy implications» in AOKI M. & KIM H. K. «Corporate governance in transitionnal economies: insider control and the role of banks» *World Bank*, 1995.
- CHARREAUX G.** (Editeur) «Le gouvernement des entreprises» *Economica*, 1997.
- CHARREAUX G.** «Structure de propriété, relation d'agence et performances financières» *Revue Economique*, vol. 42, n° 3, 1991, pp. 521-552.
- CHARREAUX G.** «Pour une véritable théorie de la latitude managériale et du gouvernement des entreprises» *Revue Française de Gestion*, Novembre-Décembre 1996, pp. 50-64.
- CHARREAUX G.** «L'entreprise publique est-elle nécessairement moins efficace?» *Revue Française de Gestion*, Septembre-Octobre 1997, pp. 38-5.
- CORIAT B. & WEINSTEIN O.** Les nouvelles théories de l'entreprise, *Economica*, 1997
- GEOFFRON P.** «Formes et enjeux de la transformation des modèles de corporate governance» *Revue d'Economie Industrielle*, n° 82, 1997, pp. 101-116.
- HART O.** «Corporate governance : some theory and implicatiions» *Economic Journal*, n° 105 (430), pp. 678-689.
- JENSEN** «The modern industrial corporation : exit and the failure of the internal control systems» *The Journal of Finance*, 1993, n° 3.
- LAWSON C.** «The theory of state owned enterprises in market economies» *Journal of Economic Surveys*, vol. 8, n° 3, 1994, pp. 283-309.
- LORSCH J. & GRAFF J.K.** «Corporate governance» in *International Encyclopedia of Business and Management Routledge*, 1996, pp. 772-782.
- MAYER C.** «Gouvernemnt d'entreprise, concurrence et performance» *Revue Economique de l'OCDE*, n° 27, 1996, pp. 8-34
- PASTRE O.** «Le gouvernement d'entreprise: questions de méthode et enjeux théoriques» *Revue d'Economie Financière*, Hiver 1994, n° 31, pp. 15-32.
- SHLEIFER A. & VISHNY R.W.** «A survey of corporate governance» *Journal of Finance*, 52 (2), 1997, pp ; 737-783.
- VOISIN C.** «La privatisation, une question d'incitations: propriété, réglementation et information» *Revue d'Economie Politique*, vol. 105, n° 3, Mai-Juin 1995, pp. 481-514.
- XXX** «Le gouvernement d'entreprise» numéro spécia, *Revue d'Economie Financière*, n° 31, Hiver 1994
- XXX** «Corporate governance: les enjeux du débat» *L'Expansion Management Review*, Juin 1995.
- XXX** «Le gouvernement d'entreprise».
- Analyse Financière*, numéro spécial, n° 112, Septembre 1997.
- XXX** «Le gouvernement d'entreprise» *Revue Internationale de Gestion*, numéro spécial, vol. 23, n° 3, Automne 1998.
- Ordonnance 95-25 du 25 Septembre 1995** relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat.

**DE L'INTERACTION RECHERCHE - INDUSTRIE DU
SYSTEME NATIONAL D'INNOVATION EN ALGERIE:
Caractéristiques et conditions de fonctionnement.**

*Par: Khelloudja MEGHERBI
Maître Assistante ISE
Université Abderrahman Mira Béjaïa*

Si l'existence d'un potentiel industriel est primordiale pour la croissance économique, il ne peut assurer à lui seul une dynamique de croissance durable, car celle-ci est conditionnée par l'existence d'une dynamique d'innovation technologique qui impliquerait, sans cesse, la mise en oeuvre et la diffusion élargie des innovations technologiques.

La création et le développement de compétences et de capacités technologiques étant à la base de la croissance économique soutenue, l'accent est mis sur la recherche. L'investissement dans ce domaine et l'organisation des activités de recherche constituent, désormais, les principales priorités des pays avancés¹⁰⁵.

Dans leur perpétuelle quête pour la création et la consolidation de leurs avantages technologiques, les pays optent, à des stades différents¹⁰⁶, pour différentes voies ou politiques de développement technologique. Certains pays concentrent, en premier lieu, leurs efforts sur l'investissement dans la recherche fondamentale, pour s'orienter ensuite vers des domaines spécifiques et terminer enfin par l'organisation et le développement des activités de R et D; d'autres par contre optent pour des processus d'imitation et d'apprentissage technologique.

Les deux premières politiques se situent à un niveau abstrait, elles dépendent de l'importance de la mobilisation des ressources humaines (matières grises), ont pour finalité l'élargissement du stocks de connaissances existant et aboutissent généralement au changement du paradigme technologique en vigueur; ce qui correspond aux innovations majeures. La troisième catégorie de politique se situe à un niveau concret et est en constante relations avec les structures productives. Cette dernière a pour objet le développement du contenu technologique des produits et procédés de fabrication; ce qui correspond aux innovations mineures ou dites incrémentales.

De la conception de l'innovation industrielle considérée comme l'oeuvre d'un entrepreneur dans son entreprise, on est passé ces dernières années à une conception plus vaste englobant un ensemble d'éléments. En d'autres termes, le développement le développement de la théorie de l'innovation s'est fait en incluant les éléments nouveaux de l'environnement de l'entreprise. A tel point qu'on est amené à parler de système national d'innovation.

FREEMAN, en 1988, a mis l'accent sur l'importance des encouragements du gouvernement envers l'innovation technique. Ces encouragements, considérés par cet auteur comme des innovations sociales dans le domaine technologique, ont trait à l'allocation recherche et développement, aux politiques d'achats publics et d'éducation scientifique et technique et aux politiques des brevets et standards. Selon l'auteur, ces derniers jouent un rôle majeur dans le rythme et la direction des innovations à l'intérieur des frontières nationales.

R. NELSSON¹⁰⁷ (1988) cite «Les systèmes modernes d'innovation ont une complexité institutionnelle, alors qu'ils concernent les acteurs institutionnels et les entreprises privées; ils incluent aussi les institutions comme les universités dédiées au savoir technologique public ainsi que les fonds et les programmes gouvernementaux».

¹⁰⁵ Et dernièrement des pays nouvellement industrialisés.

¹⁰⁶ Ce qui dépend du niveau de développement déjà atteint par l'entreprise et de l'importance des ressources financières et humaines dont elle dispose.

¹⁰⁷ NIOSI et al: «Les systèmes nationaux d'innovation : unité et diversité» in Problèmes Economiques n°2311, 1991, page 23.

Plusieurs éléments expliquent l'existence d'un système d'innovation au niveau national, parmi lesquels:

- Les innovations prennent naissance en fonction des spécificités de chaque pays et particulièrement en fonction des marchés et des ressources nationales.
- Les interactions, correspondant aux collaborations informelles, à l'exemple de celles qui existent entre les consommateurs et les producteurs, se produisent d'une manière plus fréquente à l'intérieur qu'à l'extérieur des économies nationales.
- Le développement des technologies selon des trajectoires contenues dans le paradigme de départ, basé sur l'existence de fortes indépendances entre les différentes technologies d'un même paradigme, s'opère généralement, et tout au moins dans la première étape de diffusion des différentes technologies, au niveau national. Les spillovers ne sont pas à même de se concrétiser dans un premier temps que dans le cadre d'une proximité spatiale.
- Les innovations technologiques sont encadrées par l'Etat, dans le sens où ce dernier détermine par le biais de la politique scientifique et technologique nationale, le rythme et la direction des innovations technologiques.

Les innovations technologiques qu'elles soient mineures ou majeures nécessitent l'existence de:

- Relations et de réseaux de coopération inter firmes;
- Firmes industrielles qui créent les compétences humaines;
- Institutions publiques qui pallient les insuffisances du marché en termes d'éducation de formation et de recherche scientifiques;
- Structures intermédiaires de recherche, de développement technologique et de financement.

Ces éléments en interaction représentent ce que l'on appelle communément le système national d'innovation (SNI), indispensable à l'enclenchement et au maintien d'une dynamique d'innovation technologique au niveau d'un pays. Le système national d'innovation est considéré comme le principal moteur du développement durable des pays. Ce qui s'explique par l'importance des relations, des alliances et des réseaux de coopération qu'il met en oeuvre. En effet le système national permet la convergence au niveau national des efforts et la mise en commun des moyens de recherche et d'innovation.

D'une manière générale, nous pouvons dire que le SNI comprend des entreprises publiques ou privées, petites et grandes, des universités et des centres publics, dont l'objet est la production de la science et de la technologie à l'intérieur de l'espace national. Les entreprises constituent les partenaires les plus nombreux. L'Etat est l'élément dominant car il finance et exécute une partie importante de la recherche et du développement au niveau national. Il est également, responsable du système à travers sa politique d'éducation et son système d'information.

C'est ainsi que l'on s'intéresse avec acuité à l'organisation et au fonctionnement du SNI. Nombreuses sont les définitions que nous pouvons donner du SNI, nous reprendrons celle qui est adoptée par l'OCDE est qui est la suivante:

Le SNI est constitué des sphères suivantes:

- La sphère industrielle
- La sphère de formation scientifique et technique et de recherche et développement
- La sphère des incitations.
- La performance du SNI à produire et à commercialiser des innovations technologiques est déterminée par la qualité et l'intensité des relations qu'entretiennent ces trois sphères.

La sphère de formation technique et scientifique et de R et D comprennent les activités privées et publiques de recherche et développement, de recherche fondamentale et appliquée. De cette sphère, provient l'offre des ressources humaines rares et spécifiques.

La sphère industrielle est constituée de l'ensemble des entreprises. Elle joue un rôle important dans la genèse des innovations et la création d'une dynamique d'innovation technologique.

L'interaction entre la sphère de la recherche et les activités d'innovation des entreprises s'explique par le fait que l'innovation nécessite un processus préalable d'accumulation technologique qui est le fait des entreprises industrielles.

La sphère des incitations institutionnelles est constituée de la législation des brevets, du régime de protection de la propriété industrielle et des politiques technologiques, industrielles, de recherche scientifique et de développement technologique du pays concerné. Considérée comme système, l'efficacité du SNI dépend essentiellement de la densité des relations entretenues entre les différentes sphères (sous-système) qui le composent.

L'interaction industrie-recherche est souvent citée comme exemple concret des interactions caractérisant le SNI. Cette interaction est au fait au centre du fonctionnement du SNI.

Les interactions recherche-industrie se matérialisent dans les liens matériels, humains, financiers ou informationnels. Ces interactions se fondent sur le fait que:

- Le secteur de la production contribue fortement au financement des activités de R et D.
- Le potentiel scientifique et technique participe principalement à l'exécution des activités de R et D dans le secteur de la production;
- Le développement expérimental est prépondérant au sein des activités de R et D.

Le rôle des centres de recherche est double: d'un côté, ils doivent répondre aux appels des entreprises industrielles qui demandent de l'aide en matière de solution aux problèmes techniques qu'elles rencontrent; d'un autre côté, ils proposent de nouvelles idées relatives aux procédés de fabrication ou toute autre technique.

La réussite des interactions recherche-industrie est au centre des débats sur le développement technologiques des nations. Elle suscite un grand intérêt dans les pays développés; dans le sens où même l'implantation industrielle se décide à proximité des structures de R et D de manière à exploiter les effets de spillovers.

Cependant, nous remarquerons que ces interactions ne peuvent avoir lieu et être porteuses d'innovations technologiques que si elles sont réfléchies et prises en charge, dans le cadre de politiques, de stratégies et de programmes de recherche, par la sphère des incitations institutionnelles.

L'efficacité du SNI dépend de l'existence des institutions qui regroupent des arrangements institutionnels, lesquels, directement ou indirectement, supportent, stimulent et régulent le processus et d'innovations et de diffusion technologiques.

L'analyse empirique a montré qu'il existe des sous systèmes d'innovation régionaux, par industrie ou par groupe d'entreprise ayant le même comportement stratégique, à l'intérieur des SNI, tels que:

- Des districts urbains ou locaux spécifiques où l'innovation prend place, comme la Silicone Valley.

- Des industries spécifiques avec des capacités d'innovation très fortes, comme les industries textiles et le prêt à porter en Italie.

- Des ensembles spécifiques d'entreprises ayant les mêmes comportements stratégiques d'innovations comme le «JAT» au Japon.

La concrétisation des effets de synergies, dans le cadre d'un SNI, entre les entreprises et les centres de recherche quelque soit la taille des entreprises concernées (petites, moyennes ou grandes), quelque que soient les conditions spatiales (bassin d'innovation) et quelque soit l'origine des dépenses de recherche; publiques ou privées soient - elles, suscite une interrogation sur les conditions générales du fonctionnement du SNI algérien.

Le fonctionnement, depuis trente ans, des entreprises des structures de recherche en Algérie devait aboutir à un maillage de relations entre ces deux parties et devait se solder, par voie de conséquence, par des impacts positifs en termes de maîtrise, de développement et d'innovations technologiques.

Le constat global établi à l'endroit des interactions recherche - industrie en Algérie est négatif. Ce dit constat est expliqué, le plus souvent, par le fait que les deux parties concrètes à savoir, la recherche et l'industrie se cantonnaient dans leurs activités spécifiques.

L'inefficacité des relations recherche - industrie en Algérie s'explique par le dysfonctionnement général du «Système National d'Innovation». Lequel dysfonctionnement s'explique à son tour par le rôle atrophié de la troisième sphère du SNI dite la sphère des incitations institutionnelle.

Dans son ouvrage intitulé «Technologie et système éducatif en Algérie»¹⁰⁸ A. DJEFLAT traite des facteurs objectifs et subjectifs de blocage des interactions recherche (éducation) - industrie (système productif). L'auteur souligne l'importance des blocages institutionnels inhérents d'une part, à l'absence de stratégie globale et la prédominance de stratégies sectorielles et d'autre part à l'absence d'un organe de coordination à un niveau supérieur qui puisse favoriser la convergence d'intérêts entre ces deux entités.

Les établissements et centres de recherche avaient pour principal objectif « la recherche pour la formation ». Les entreprises publiques, quant à elles, avaient à

¹⁰⁸ A. DJEFLAT «Technologie et système éducatif en Algérie», coédition (Unesco-Cread-Médina), 1993.

résoudre des contraintes opérationnelles à court terme et ne se sentaient pas concernées par les exigences de maîtrise technologique.

Il s'agit particulièrement de l'absence d'un réseau national informatisé d'information industrielle, qui aurait pour principales missions l'organisation d'une veille technologique permanente pour les entreprises industrielles. La création d'un organe tels que le MITI (Ministry of international trade and industry) chargé de recevoir l'information technologique des nationales et internationales les plus diverses et de diriger cette information vers les utilisateurs japonais, est d'une nécessité incontournable pour l'Algérie.

L'analyse du rôle de la sphère des incitations institutionnelles nous permet de relever des faiblesses concernant les modalités de préparation, de mise en oeuvre et de financement des plans nationaux de développement technologique. Les dépenses nationales en matière de R et D restent inférieures à celles des pays développés¹⁰⁹

¹⁰⁹ En Corée du Sud les dépenses de R et D ont déjà dépassé les 2% du PIB (contre 3% pour les USA et le Japon), et l'on prévoit d'atteindre les 5% pour l'an 2000. in fiches de projets pour la mise en oeuvre du programme national intégré pour le développement des services technologiques d'appui et de conseil à l'industrie. Septembre 1997, page 21.

**GLOBALISATION REGIONALISATION
ET AJUSTEMENT STRUCTUREL EN ALGERIE**

Par : F.Z. OUFRIHA

Professeur agrégé

Directeur de recherche - CREAD

L'économie internationale est comme vous le savez tous marqué actuellement par un processus de la mondialisation ou globalisation de la production et des marchés. Elle est impulsée et structurée largement par les firmes multinationales qui se trouvent être les acteurs principaux de la production de la circulation des marchandises et des capitaux.

Cette globalisation s'accompagne d'une régionalisation d'un type nouveau qui a fait émerger trois pôles ou centres de domination qui ont ou qui tendent à structurer leur «périphérie» de façon plus ou moins bénéfique pour cette dernière.

Le pôle Asie Pacifique impulsé par le Japon qui a contribué à développer sa périphérie est fortement intégrée et mûe par un dynamisme exceptionnel (pays ASEAN).

Les U.S.A à travers l'ALENA et une zone de libre échange tendent d'intégrer plus fortement leurs périphéries Nord et surtout Sud (Mexique).

L'Union Européenne qui a mis beaucoup de temps à se souder parce qu'au départ constituée de nations fortement différenciées voire antagoniques a entamé une démarche stratégique de polarisation, en direction de son flanc est (les pays PECO) et de façon plus récente en direction de son flanc sud méditerranéen.

C'est le sens qu'il faut attribuer à la proposition de la création d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne lors de la conférence de Barcelone.

Le projet régional ainsi amorcé constitue t-il un marché de dupes ou un pari sur l'avenir? Telle est la question centrale que doit se poser un pays du Sud de la Méditerranée. On ne peut répondre à cette question de façon tranchée comme le font les deux thèses qui s'affrontent en la matière mais on peut et on doit avancer les éléments d'analyse et de comparaison géo stratégiques pour pouvoir élaborer sa propre stratégie d'insertion internationale tout en sachant qu'elles sont les forces et les enjeux en place.

Dans ce papier d'introduction aux débats, nous aimerions présenter:

I - LES MODES CONTRASTES DE RAPPORTS ET DONC D'INSERTION NORD SUD QUI CARACTERISENT LA TRIADE.

II - LE RAPPORT QU'ENTRETIENNENT LIBERALISATION ET CROISSANCE POUR LES PAYS SOUS DEVELOPPES.

III - LE PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN : DES BENEFICES COMMERCIAUX D'ABORD ET AVANT TOUT A L'EUROPE.

1 - Des modes contrastés de rapport et donc d'insertion Nord – Sud.

Un ensemble de données économiques concernant les échanges commerciaux, leur nature et leur degré d'asymétrie, les évolution sectorielles et leur contenu technologique, l'ampleur des flux de migrations et de transferts, celle des flux d'IDE, de leur localisation, de leur orientation etc.... Peuvent illustrer la différence de Stratégie pratiquée depuis la 2^{ème} guerre mondiale d'une part par les USA avec l'Amérique Latine et surtout le Japon avec l'Asie de l'Est, d'autre part par l'Europe vis à vis des pays méditerranéens et les résultats induits par ces deux types de politique.

Cette stratégie différenciée peut, s'appréhender en particulier mais non uniquement à un double niveau:

- Celui de la localisation des activités, spécialement celles intensives en main-d'œuvre compte tenu de la pression démographique.

- Celui des régime commerciaux pratiqués.

A - En matière de localisation des activités en particulier industrielles.

L'Europe a favorisé l'afflux de travailleurs étrangers (faiblement rémunérés) sur son propre sol (alors que maintenant elle se barricade contre les travailleurs étrangers. Ceci a entraîné en contre partie transfert plus ou moins massifs de revenus vers les pays d'origine. Ces derniers ont alimenté la consommation (le plus souvent importé du pays émetteur) et l'investissement immobilier) mais n'ont induit aucun processus de croissance.

L'Algérie bien placée au départ, compte tenu de l'importance de son émigration qui alimentait le deuxième poste de recettes de sa Balance des paiements du fait de ces transferts, s'est progressivement privé de cette source de revenus externes (surévaluation du dinar, mise en place d'une économie « rentière » suite à l'excessive polarisation sur les hydrocarbures....)

Les entreprises des USA et surtout de Japon ont, par contre pratiqué des transferts de capitaux productifs vers les pays de leur périphérie respective, par entre autres, des politiques de délocalisation.

La combinaison productive du capital et du travail faiblement rémunéré s'est donc effectuée sur le sol européen, alors que c'est totalement l'inverse pour les deux autres pôles et plus spécialement le Japon. La combinaison productive s'est effectuée hors de leurs frontières dans les pays de leur périphérie.

Le Japon, en effet, est pays pôle qui a le plus poussé cette dispersion de la production industrielle basée sur une nouvelle division internationale des processus productifs qui a bouleversé l'ancienne DIT et qu'il a contribué fortement à mettre en place (pas les dragons tous seuls !).

Il l'a fait progressivement dans les industries de moyenne et de haute technologie, mais il a conserve son marché fermé. Cela explique qu'il ait émis un volume et une proportion d'IDE (qu'il dirige plus spécialement sur les activités industrielles) plus forts que ceux des USA et l'union Européenne.

Il a, ce faisant permis et conforté le développement de sa périphérie qu'il a utilisé comme base d'exportation vers les pays tiers (USA, Europe) où il s'est assuré alors d'importants débouchés... C'est ce que tend d'imiter actuellement l'Europe dans un contexte différent.

Les périodes de surévaluation du Y en (1/2 80 à 1/2 90) ont constitué de puissants accélérateurs des mouvements de délocalisation des firmes japonaises vers les pays d'Asie du Sud Est.

B - En matière de régimes commerciaux.

C - Là aussi, la démarche européenne a été à l'opposé de la nipponne l'Europe a initialement mis en œuvre une politique de préférences commerciales dont ont profité plus spécialement certains pays (l'Algérie, très peu pour ne pas dire pas du

tout). C'est donc une logique d'ouverture des échanges asymétriques qu'elle a pratiquée alors.

Actuellement et avec la zone de libre échange, vers les PTM, elle propose une ouverture réciproque ou symétrique.

Ce qu'il faut souligner fortement, c'est que pour les PTM, ce passage à la réciprocité de l'ouverture est proposé comme préalable au décollage économique, tandis que pour les dragons d'Asie, la prudente ouverture n'est intervenue qu'une fois le décollage réussi.

Dans le processus de décollage, le lien entre la localisation des activités faiblement capitalistiques et la nature des régimes commerciaux, fait clairement apparaître l'importance des risques pris (ou qui vont l'être) par les PTM, par rapport à la démarche pragmatique et prudente des «dragons».

Par ailleurs, ces derniers ont mené tout à la fois une politique de substitution et de promotion des exportations. Ils ont su se construire des développements sectoriels solides, y compris par remontée réussie de filières, financés d'abord par un effort d'épargne intérieure soutenu par l'accueil d'IDE croissants. Ceci sans bénéficier de préférences sur le marché japonais et avant d'entamer tout désarmement douanier.

Pour les PTM et donc pour l'Algérie, le préalable du désarmement tarifaire rend l'afflux d'investissement étrangers autres que ceux qui se dirigent vers les hydrocarbures doublement nécessaire:

Pour compenser sur le plan macro-économique, les déséquilibres à court et à moyen terme entraînés par le désarmement tarifaire (perte de recettes fiscales).

Pour stimuler et accroître l'offre (la production) à moyen terme.

Or le plus grand problème résulte de la difficulté à « coordonner » et à faire « coïncider » les deux processus. D'un côté, il y a un accord commercial signé par l'instance politique... et applicable selon un calendrier précis, même si c'est avec des délais. Avec au plan économique des pertes financières certaines et donc des difficultés à courte échéance- de l'autre on a l'espoir à plus long terme de flux d'IDE compensatoires. Or ces derniers relèvent de décisions privées et sont mûs par leur logique propre. L'action publique, ne peut alors intervenir que sur l'environnement des investissements étrangers pour en favoriser l'accueil et attendre l'afflux qui se fera ou ne fera pas.

C'est dire que la tâche n'est pas aisée même s'il est prévu des aides compensatoires pour les pays qui signent un accord d'association. Or l'Algérie s'engage dans des négociations dans ce sens : Que demandera t-elle et que réussira t-elle à obtenir.

2 - Libéralisation et croissance.

Jusqu'au début des années 70 « l'orthodoxie » économique a plaidé pour la protection douanière. Elle la considérait comme justifiée pour permettre un apprentissage industriel. La plupart des pays du Sud ont accepté une telle proposition et l'ont pratiqué avec outrance et sans discernement.

Le retournement de conjoncture internationale avec ses retombées sur les PND (La crise) à partir des années 80 a fait émergé puissamment un courant doctrinal et politique qui plaide pour l'ouverture extérieure, cette dernière est justifiée pour deux raisons:

- La concurrence externe permettrait de faire disparaître les situations de rentes créées par le protectionnisme douanier, et donc de réduire les prix tout en améliorant la qualité des produits offerts aux consommateurs.
- La possibilité d'importer des techniques et des inputs constituerait un coup de fouet pour la croissance.
- Justifications parfois parfaitement illusoires et qui n'ont rien d'automatiques.

De façon général, la libéralisation externe des pays méditerranéens s'est fortement accrue depuis les années 80, souvent sous l'effet de P.A.S. Elle est plus ou moins avancée et inégale selon le pays. Celle de l'Algérie s'est accélérée et accentuée depuis 1994. Ce qu'il faut souligner, c'est que ce degré d'insertion dans l'économie mondiale a reposé le plus souvent sur une promotion directe des exportations que sur une véritable ouverture commerciale. L'Algérie excessivement spécialisée dans la production et l'exportation des hydrocarbures, n'a pas su (ou pu) profiter de ce mouvement.

Le projet de libre échange euro-méditerranéen pose de façon plus précise et plus contraignante les objectifs et les étapes de cette ouverture externe.

Or, on sait fort bien que si un mauvais régime commercial peut aider à ruiner un pays, un «bon» régime commercial n'est pas suffisant en lui même à transformer un pays sous-développé et pauvre en un pays développé et riche.

Qu'appelle t-on un «bon» régime commercial?. Dans cette optique c'est celui qui est neutre du point de vue incitations (fiscales, douanières) entre les activités tournées vers le marché national et les activités tournées vers l'exportation.

Pourquoi est-il prôné?. En vertu de la théorie de la spécialisation internationale basé sur les avantageuse, soit en termes de produits, soit en termes de facteurs de production.

Or, nous avons d'après les expériences réussies, que cela n'est pas automatique et qu'une bonne spécialisation se choisit et se construit (investissements, formation).

La spécialisation avantageuse, c'est celle qui permet à un pays de produire, là où il est le plus efficace et d'importer les produits où il l'est moins. Ceci autorise une croissance plus forte. C'est toute la théorie libérale de la spécialisation internationale et de la théorie de la croissance qui en dérive.

L'ouverture d'un pays suppose une capacité d'adaptation de son offre de sa production en conséquence. La réussite de cette adaptation dépend de politiques macro-économiques cohérentes d'accompagnement mais aussi et surtout de réformes micro-économiques sous tendues par une vision claire des objectifs (et donc des choix à faire) et de leur cohérence.

Dans la réalité, les premières se sont traduites essentiellement par des politiques de stabilisation (PAS) qui pour aussi douloureuses qu'elles soient semblent plus faciles à mettre en œuvre que les véritables réformes structurelles de flexibilisation de l'offre. En toute hypothèse, une certaine « purge » était nécessaire (mais non suffisante)

Par ailleurs et sur le plan macro-économique toute libéralisation commerciale extérieure entraîne deux effets (au moins):

- Un plus grand degré d'ouverture et donc de sensibilité de l'économie aux échanges extérieurs, cela veut dire que les activités internes vont être plus concurrencées par l'extérieur.

- Une baisse des recettes fiscales suite à la réduction-suppression de la fiscalité douanière

Ceci va provoquer des déséquilibres:

- au niveau budgétaires (plus ou moins importants selon le degré de dépendance du budget de ce type de recettes)

- au niveau de la balance commerciale suite à l'augmentation des importations

Le type de politique budgétaire et de politique des changes mis en œuvre est alors crucial dans la détermination du rythme de la croissance qui va être associée au nouveau régime commercial.

Les difficultés de gestion de cette ouverture sont considérables et peuvent être illustrées par le cas de nombreux pays (Turquie, PECO).

La poursuite d'autres objectifs : lutte contre l'inflation, réponse à la pression de la demande sociale etc.... peut empêcher macro-économique d'accompagner la libéralisation commerciale et aggraver les déséquilibres, surtout lorsque le poids du service de la dette est important. Or nous savons qu'il reste très élevé en Algérie malgré le rééchelonnement et qu'il va ou risque de remonter. Or les traitements de la dette constitue un «oubli» majeur de la proposition de Barcelone

Pour certains pays l'ampleur du manque à gagner fiscal est tel qu'il constitue une contrainte majeure qui ne peut être levée que par une réforme en profondeur de la fiscalité interne. En toute hypothèse, tous les PTM (et donc aussi l'Algérie) ont besoin d'une sérieuse réforme fiscale, pour que les recettes ne dépendent pas trop de la consommation.

Mais c'est au plan micro-économique que les difficultés sont les plus fortes et donc le défi à relever plus important: Les résultats d'une politique de libre-échange sont crucialement liés à la capacité de l'offre interne à faire face à la concurrence étrangère et donc à ne pas s'effondrer. C'est à dire que les entreprises deviennent compétitives en termes de prix et de qualité. Sont donc en cause les résultats des politiques de «restructuration». «privatisation», «mise à niveau»... de l'existant et stimulation à la création. Or cette dernière s'est faite par le biais des codes d'investissement qui on aperçoit de plus en plus ne constituent point les éléments décisifs de l'incitation à investir privée (nationale ou étrangère).

La progressivité du démantèlement tarifaire est censée donner le temps (aux entreprises existantes) de s'adapter aux activités qui vont être de ce fait concurrencées. Tout le problème est là ? Vont elles s'adapter? Vont elles disparaître avec toutes les conséquences sur l'activité et l'emploi?.

On pense que les secteurs concurrencés bénéficieraient néanmoins pendant ce laps de temps de la baisse des prix de leurs intrants importés. On estime, que cela constitue une forme de protection. A condition qu'elle soit bien gérée. En principe, ce mécanisme devrait permettre la «mise à niveau» des entreprises et amortir le choc de la protection sur le niveau de l'activité et de l'emploi. Mais cela n'a rien d'automatique.

La question de l'emploi, qui est aussi celle du niveau d'activité est en Algérie (et dans le contexte de tous ces pays Sud-Méditerranéens) la plus préoccupante parce que le niveau de chômage est déjà très élevé et que le » nombre d'entrées annuelles sur le marché du travail est/et restera important, pendant au moins d'une à deux décennies, car ceux qui vont entrer dans le marché du travail sont déjà là... et la transition démographique amorcée depuis 1989 ne fera ressentir ses effets sur le marché du travail que bien plus tard.

Il y a donc toute une série de réformes nécessaires pour favoriser la réallocation des facteurs de production (travail, capital, ressources naturelles) vers les secteurs où chaque pays eut développer ses propres avantages comparatifs.

Néanmoins, une politique de libre-échange ne peut être positive que si l'investissement est suffisamment dynamique et efficient. Or :

- Les investissements privés mesurés par le taux d'investissement dans l'industrie manufacturière ont été jusque là en Algérie comme tous les pays du Sud Méditerranéens) plus faibles que ceux enregistrés dans les pays d'Asie du Sud Est.

- Plus significatifs, les IDE y sont particulièrement faibles. Comme manifestation de cette insuffisance globale, c'est donc une zone de faible attractivité. Cela nous rappelle que dans la réalité, les IDE ne viennent dans un pays que quand «ça marche» déjà en complément de ses efforts propres et en particulier de l'efficacité de ses infrastructures économiques de base (route, transports, aéroport, télécommunications).

Même si pour certains pays du Sud Méditerranéens, ils commencent à représenter des pourcentages significatifs (les IDE: 31% de l'investissement privé en Malaisie mais 14,5 % en Egypte et un peu moins de 20 % au Maroc et en Tunisie.

L'Algérie est le pays où le taux d'IDE par rapport à l'investissement privé, par rapport au PNB est plus faible du monde. C'est donc le pays le moins attractif d'(IDE; les flux modestes reçus ont été jusque là dirigés vers les hydrocarbures qui n'ont aucun impact sur le reste de l'économie voire un impact négatif: c'est le syndrome hollandais ou dutch disease dans lequel l'Algérie semble s'enfoncer.

Finalement, pour gagner le pari de l'ouverture et l'expérience de beaucoup de pays en développement le montre: c'est moins la situation économique de départ ou le potentiel dont semble bénéficier un pays que la capacité d'un Etat à supporter (et donc à bien répartir les coûts de la transition) et surtout à inventer de nouvelles règles du «jeu social» capables de le mener à plus d'efficacité économique sur le plan collectif avec un consensus sur les nouvelles règles du «jeu social».

En effet, l'ouverture, c'est aussi et surtout une modification de l'équilibre social, c'est à dire de l'équilibre entre les différentes forces économiques et leur expression politique. Le problème reste donc dans la capacité de réagir positivement au choc de l'ouverture. Le pari est alors de hâter les transformations et les adaptations nécessaires pour produire de façon compétitive sur certains créneaux, pour ne pas rester en marge des évolutions de l'économie mondiale qui sont très rapides.

L'Union Européenne pourra-elle et saura elle assumer ses responsabilités vis à vis des PTM en les poussant au libre échange?.

L'Algérie et les PTM sauront ils s'adapter à la nouvelle donne et requérir les aménagements et les aides nécessaires qui ne sont pas uniquement d'ordre financier?.

Tels sont aussi les termes du débat et du dilemme car cette proposition est avantageuse d'abord et avant tout à l'Europe. Saura-t-elle transcender les égoïsmes à courte vue et dans une vision stratégique aider à la construction d'une périphérie.

3 - Des bénéfices commerciaux d'abord et avant à tout à l'Europe.

En effet, les pays sud méditerranéens constituent des marchés pour l'Europe. Les pays de la CEE y réalisent depuis longtemps leur plus fort excédent commercial (18 de \$ en 1994).

- L'excédent massif en produits manufacturés l'emporte largement sur le déficit énergétique.

- Les pays sont structurellement déficitaires pour les échanges de marchandises.

- Pour certains pays, les recettes du tourisme et les transferts des émigrés permettent de supporter de façon chronique ce déficit commercial ce qui n'est pas le cas de l'Algérie qui rééquilibre sa balance commerciale avec l'exportation de pétrole ou de gaz. Ce faisant, elle « pétrolarise » de plus en plus son économie.

- Le recours à l'endettement international dans les années 60 à 80 pour financer le développement s'est transformé en importations de biens d'équipement dont l'Europe a été la première bénéficiaires. Cela constitue l'essentiel du déficit commercial, lequel est plus grand en période de forte croissance (pour tous les pays) . Il provient de ces achats de biens d'investissement ». L'accélérateur a joué dans les pays producteurs de biens d'équipement d'une part et donc une partie de l'emploi a été exporté vers ces pays. D'autre part, les capacités de production installées, utilisées de façon partielle n'ont pas dégagé les excédents financiers nécessaires à leur remboursement, encore moins à une accumulation élargie....

- L'effort de rééquilibrage externe sous forme de (PAS) s'est fait au détriment de la CEE sur le plan commercial qui y a perdu des marchés ou des parts de marché. Mais l'écart en faveur de l'Union Européenne pourrait se creuser avec le libre-échange commercial en sa direction.

- * L'ouverture à tarif nul est déjà acquise pour les produits industriels de certains d'entre eux (ceux qui se sont déjà intégrés dans le processus d'association ancienne version. Pour l'Algérie, cet aspect risque d'être encore intéressant.

- * L'agriculture est laissée en dehors du libre échange pour ne pas gêner certains producteurs européens locaux.

Du point de vue commercial, cette ouverture signifie ouverture préférentielle des marchés des pays méditerranéens et donc du marché algérien aux produits industriels européens.

Il y a donc sous-jacent bien que non dit, la volonté de l'Union européenne de se réserver les marchés de la zone Méditerranée que donne en contre partie l'Union Européenne?.

L'Europe ne peut et ne doit se contenter d'une stratégie purement mercantile, au risque de voir capoter son propre projet de polarisation régionale.

* L'Europe exporte à peu près autant de produits manufacturés vers les NPI d'Asie que vers ses deux zones de proximité (Est et Sud) réunies.

* Cependant les NPI d'Asie sont intégrés dans une zone de croissance dynamique alors que pour les pays de la Méditerranée et les PECO, l'intégration internationalement par et vers l'Europe qui a elle même un taux de croissance très ralenti ou une double stratégie de l'Union Européenne qu'il faut bien cerner.

* L'Europe cherche en Asie à améliorer ses parts de marché et donc à tirer profit d'une croissance vigoureuse et de plus en plus autonome.

- beaucoup plus dépendante de la conjoncture européenne;
- beaucoup moins bien établi que dans les pays de l'Asie.

Certains auteurs estiment alors que l'Europe n'a pas intérêt (de façon stratégique) à accroître ses parts de marché dans les pays méditerranéens au détriment des producteurs locaux. C'est ce que chaque pays doit négocier comme minimum, comme plancher. A contrario, il y aurait en effet risque sérieux d'une diminution de l'activité qui se répercuterait chez elle : ils sont ses principaux clients. Elle devrait donc favoriser la croissance de ses voisins pour tirer parti de la place qu'elle occupe sur leurs marchés et faire de ces relations commerciales un atout dans la compétitivité internationale.

Le libre échange qu'elle propose est-il susceptible de favoriser cette évolution vers une croissance soutenue et sur des bases sectorielles solides inter ou intra branches pour les pays sud?.

En Conclusion, quelques pistes.

Au plan strictement économique, il existe entre les PTM des complémentarités encore très faiblement exploitées : énergie, engrais agricole, industries légères, industries lourdes, biens de consommation durable.....

De plus, le mouvement de mondialisation tend à transformer la question des complémentarités entre les pays développés . Celles ci s'effectuent de plus en plus selon des échanges intra-branches(portant sur des produits voisins ou même équivalents, (par exemple, auto de marque A contre auto de marque B) et deviennent ainsi peu dépendantes des dotations naturelles. (matières premières).

Pour certains pays en développement, le type d'échange qui prévalait jusqu'alors dans les rapports Nord-Sud (produits primaires contre produits industrialisés) diminue au profit d'échanges intra branches et notamment entre produits intermédiaires quand ils sont les segments d'un processus productif dispersé sur plusieurs pays (ex importations de tissus dont la fabrication est intense en capital et exportation de vêtements de confection dont la fabrication est intense en travail ou importation de composants électroniques et exportations d'appareils hi-fi etc....).

C'est principalement le cas quand ce type de production est orchestré via les investissements directs étrangers par les grandes entreprises multinationales comme l'est par exemple la division des processus productifs entre les différents segments de l'électronique entre les différents pays.

ECONOMIE DE LA SANTE EN ZONE ARIDE

*Par : Abdelmadjid SLIMANI
Professeur INESM Alger – chercheur au CREAD*

Aucune nation au monde ne peut être grande ni prospère, si ses populations sont dans leur majorité mal nourries, analphabètes, misérables, en conflit permanent et donc perpétuellement vulnérables. La maladie porte atteinte à la force vitale d'un pays, à savoir ses éléments de production, soit directement en touchant ses hommes, soit indirectement en touchant ses structures. C'est un phénomène collectif ayant sa propre dynamique pouvant atteindre tous les secteurs de développement que ce soit la démographie, l'économie, la culture, les mœurs et ce sur des périodes bloquant les hommes dans leur initiatives. Ainsi le développement d'un pays est étroitement lié à la santé de son peuple et vis versa.

Dans cet ordre d'idées, et en vue d'optimiser la dépense de l'action sanitaire et la santé pour tous, face à des problèmes économiques, paralysant beaucoup de pays en voie de développement, est née l'économie de la santé.

A cet effet, il existe au Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD) un groupe de réflexion, sur un modèle de dispense de l'action sanitaire, en zone aride, dans une optique socio-économique dans un premier temps, et son expansion à tout le territoire national dans un deuxième temps.

Son rôle est l'analyse du fonctionnement sur le terrain de toutes les composantes physiques matérielles et humaines liées à cette action.

Elle prend pour critères ceux définis dans des études internationales à savoir :

- L'apport économique lié à un pôle d'entraînement,
- L'accessibilité à l'eau dans le cadre de l'hygiène quotidienne,
- Les problèmes liés à la formation : exemple le taux d'alphabétisation des femmes,
- La densité du personnel paramédical dans la dispense quotidienne de l'action médicale,
- L'analyse et la compréhension du comportement des populations locales dans leur perception de la médecine moderne dans le but d'une intégration complète,
- Une recherche bibliographique pour comparer les différentes expériences, relatives à la zone aride, faites de par le monde, pour être appliquée à notre pays.

Ce programme étant très vaste, et ne pouvant être contenu dans cette communication, nous allons vous présenter seulement les vecteurs supports de l'action sanitaire en zone aride.

1 - L'espace géographique.

Il est immense, l'Algérie est plusieurs fois plus grande que beaucoup de pays riverains ou européens.

Le secteur III (trois) que nous avons pris comme modèle est de l'ordre de 390.000 km². Il est divisé seulement en sept communes allant de 6570 km² jusqu'à 6695 km². Dans ces secteurs disproportionnés il n'existe qu'un seul point de soin, chacun.

2 - Les populations ciblées.

Elles sont dispersées et isolées l'une par rapport à l'autre. Leur distance par rapport au Chef lieu varie de 2 à 700 km. La densité démographique est faible allant de 0,05 habitant/km² à 1,41. Ceci étant du au fait, que dans la zone aride les populations

s'équilibrent avec les possibilités d'accessibilité à l'eau que leur permet leur milieu, possibilités au risque de problèmes d'infrastructures graves.

La population totale est de 93464 habitants, avec des secteurs encore ici disproportionnés allant de 2500 habitants à 57625.

La dispersion des localités.

Deux cas de figures se présentent en zone aride.

Populations sédentarisées fixes.

Il n'existe aucune logique d'implantation en zone aride si ce n'est celle de l'eau. Les immensités spatiales sahariennes sont très difficiles à maîtriser sur le plan urbain et humain. L'agressivité de l'environnement oblige l'homme à se mettre en harmonie avec lui.

Cette dispersion était anarchique, peut dans certains cas devenir linéaire et suivre le cours d'eau. La dispense de l'action sanitaire dans ce cas, à partir d'un chef lieu va devenir pénible, comme nous le verrons dans notre schéma.

Populations nomades mobiles.

Les nomades suivent les précipitations, qui font pousser de l'herbe pour nourrir leur troupeau. Dans ce cas il intervient la notion de coordination et d'information pour repérer les campements. Ceci nécessite des moyens et une logistique qui ne sont pas toujours disponibles.

Les moyens de communication.

Ils dépendent des conditions physiques liées à la zone aride. Les distances vont être considérablement augmentées dans le cadre des relations humaines. Des études sophistiquées sur le cadre des relations humaines. Des études sophistiquées sur la sphère de mobilité nécessaire à la survie en zone aride, donnent un rayon dépassant 500 km.

Les déplacements de ce fait, dans le cadre de la dispense de l'action sanitaire vont être de ce fait très longs, de l'ordre de plusieurs jours.

Ils vont mobiliser les moyens matériels et humains pendant longtemps.

- Les risques de détérioration de matériel seront augmentés
- Certaines zones seront de ce fait abandonnées pendant une longue période à cause des moyens insuffisants pour couvrir tout le secteur en même temps.
- La qualité des routes laisse à désirer. Ce sont souvent d'anciennes routes goudronnées, endommagées, transformées en pistes. Parfois l'accès à certaines localités ne peut se faire que par chameaux.
- Les communications électriques telles que le téléphone sont insuffisants. Les appareils téléphoniques sont très peu nombreux.

L'aridité du climat.

Ce sont les grandes chaleurs en été, allant jusqu'à 48° à l'ombre et les grands froids en hiver, jusqu'à moins -5°. (La consommation d'électricité va tripler en été). Ceci va entraîner:

1 - Une climatisation permanente.

Des locaux, pour créer une ambiance de travail supportable surtout pour les populations nouvellement émigrées du nord, d'ailleurs, de plus en plus nombreuses.

2 - La chaîne du froid.

Pour la conservation des produits médicaux sensibles. Celle-ci doit avoir un groupe électrogène de secours parce que les pannes d'électricité sont nombreuses.

3) La nécessité de l'isolement du matériel électronique contre les intempéries et l'infiltration des vents de sable.

4) Un matériel roulant sophistiqué, adapté aux pistes, parfois impraticables, et bien équipés quand au froid nécessaire par exemple au transport des vaccins.

5) Une logistique active en permanence, à cause de la consommation excessive en carburant, en pneumatique et en pièces de rechange.

Nous allons sur ce schéma essayer d'expliquer le fonctionnement de la structure sanitaire en zone aride.

- La centralisation est excessive. Le point central est lui même relié et dépend d'un autre point, et ainsi de suite jusqu'à sortir du territoire national.

- Ce point communique avec des points périphériques dont la distance varie de 2700 km. Cette communication se fait surtout dans le sens centrifuge à cause des difficultés matérielles dans le sens centripète.

- Les points périphériques ne communiquent pas entre eux.

- Aucun point n'est producteur de moyens pour l'action sanitaire.

- Les localités les plus éloignées et proches de la frontière sont stratégiques et doivent être desservies.

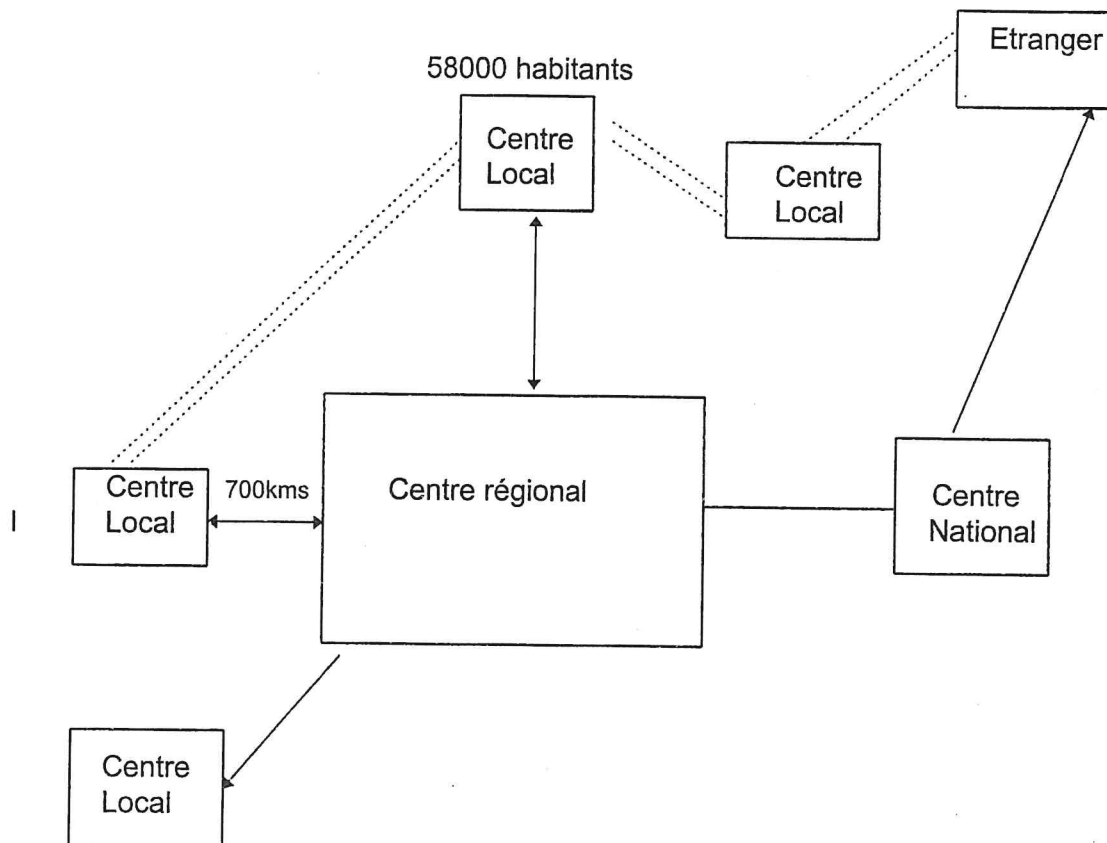
- Dans le cas de la configuration linéaire, le fonctionnement, centralisé, sur une structure en ligne droite sera encore plus difficile.

- Le kilométrage total pour couvrir tout le secteur est de 16246 km, à parcourir dans un minimum de 15 jours avec 60 à 70% de pistes.

L'expression financière en carburant pour une seule tournée tous les mois est de 60.000 DA. En une année un total de 720.000DA. La consommation en pneumatique nécessite un changement de train de pneus tous les 2 voyages « Alger - Djanet ».

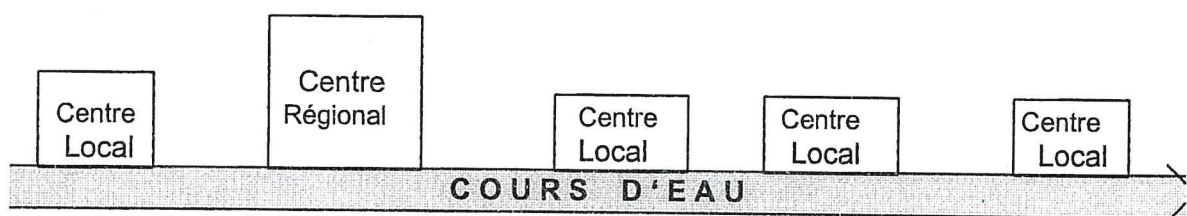
En conclusion devant de tels impératifs financiers, la connaissance approfondie de la zone aride est nécessaire. Elle nous permettra d'adapter nos moyens matériels, et financier à la crise actuelle pour optimiser la dépense de l'action sanitaire et donner la santé pour tous les algériens du 21e siècle.

ORGANISATION DE L'ESPACE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA ZONE ARIDE SANS COURS D'EAU



ORGANISATION DE L'ESPACE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA ZONE ARIDE AVEC COURS D'EAU

Disposition linéaire de tout le secteur avec les mêmes proportions dans les distances et dans le nombre d'habitants.



Kilométrage approximatif total de liaison : 16000 kms
 Coût en carburant : 60000 DA
 Pneumatique : un train de pneus pour environ 3000 Kms
 60 à 70 % du réseau constitué de pistes aménagées
 Temps d'exécution : 20 à 30 jours

DYNAMIQUES TERRITORIALES ET MILIEUX INNOVATEURS

*Par : Méziane FERGUENE
Enseignant – Chercheur IREPD Grenoble*

PROBLEMATIQUE.

L'objet de ce texte est de présenter - de façon rigoureuse et succincte - les grands cadres d'analyse de l'innovation et du territoire, et de leur articulation. A travers cette présentation, il s'agit, d'une part, de fixer les principaux repères analytiques concernant les relations entre dynamiques territoriales et dynamiques d'innovation; et, d'autre part, de mettre en évidence l'idée que le processus d'innovation n'est pas indépendant du territoire où il se déroule, d'où l'expression d'innovation territorialisée employée par de nombreux spécialistes de la question. Dans le prolongement direct de ce premier objectif, il s'agit également de définir, toujours de façon succincte et précise, les notions désormais fréquentes dans la littérature spécialisée, de système d'innovation, de réseau d'innovation et de milieu innovateur.

INTRODUCTION.

Depuis le début des années soixante-dix, l'espace a connu de profonds bouleversements. Ces bouleversements sont la conséquence d'un puissant mouvement de redistribution géographique des activités, des entreprises et des populations, mouvement qui résulte lui-même d'une crise des localisations antérieures.

En France, la hiérarchie spatiale traditionnelle fondée sur la suprématie du Nord-Est sur le Sud-Ouest est totalement remise en cause. Il n'y a plus de ligne de démarcation autour de la diagonale Marseille / le Havre... Depuis 1970, en effet, l'espace économique français s'est réorganisé dans un sens favorable aux régions considérées jusque-là comme périphériques (Bretagne Centre, Basse Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes...) et moins favorable aux régions d'industrialisation ancienne (Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine...). En outre, à la faveur de cette réorganisation de l'espace français, la région parisienne a vu son influence s'étendre du Nord à la Vendée, tandis que de Strasbourg à Montpellier s'est constitué progressivement un espace en plein renouveau économique.

Sur le plan de l'analyse théorique, la conséquence de tous ces bouleversements - qui ne sont pas propres à la - consiste dans une remise en question des représentations traditionnelles de l'espace. Par représentations traditionnelles il faut entendre non seulement l'«espace homogène» des néo-classiques (J.H. Von Thünen) mais aussi l'«espace polarisé» des structurations (F. Perroux) ou encore la représentation de l'espace à travers le schéma «centre-périphérie» des marxistes (S. Amin).

Au cours de la même période - et dans le fil de cette remise en cause des conceptions traditionnelles de l'espace - de nouvelles approches ont vu le jour. Le contexte économique actuel étant ce qu'il est, ces nouvelles approches ont, dans l'ensemble, cherché à comprendre les origines de la crise et, pour certaines d'entre elles, à déterminer les voies et les moyens d'en sortir.

Compte tenu des retournements spatiaux observés, l'une des questions centrales posées dans le cadre de ces recherches concerne les facteurs de dynamique et/ou de renouveau des tissus socio-économiques locaux. Les réponses apportées à cette question font naturellement appel à des éléments nombreux et variés. Toutefois, par delà cette diversité, la réflexion s'est pour l'essentiel centrée sur le rôle des variables endogènes aux systèmes de production locaux, autrement dit sur les caractéristiques propres à ces derniers et sur les capacités à s'adapter, à se renouveler et à innover. C'est précisément dans le cadre de cette réflexion que s'inscrivent les recherches et les approches en termes de dynamiques territoriales et de milieux innovateurs.

Après en avoir rappelé succinctement les principales d'entre elles, nous nous efforcerons, dans un deuxième temps, de dégager des définitions opérationnelles - ou tout au moins concrètes - des différentes notions et catégories conceptuelles qu'elles proposent.

1. DYNAMIQUES INDUSTRIELLES ET TERRITOIRES : QUELQUES RAPPELS SUCCINCTS.

Dans le cadre de ces rappels, nous retenons deux sortes d'approches. D'une part, les approches en termes de districts industriels et de systèmes productif locaux, qui trouvent leur origine et leur inspiration dans l'enseignement d'Alfred Marshall¹. Et d'autre part, celles en termes de districts technologiques et de milieux innovateurs qui s'intègrent peu ou prou dans le cadre de la problématique évolutionniste.

Ces rappels une fois faits, on abordera - mais seulement dans ses grandes lignes - le débat sur la question de savoir si la dynamique d'innovation au sein de l'entreprise obéit davantage à une logique de proximité spatiale ou si elle obéit surtout à une logique de proximité industrielle.

1.1. - Economies externes et districts industriels : l'approche marshallienne.

1.1.1. - L'analyse d'Alfred Marshall.

Dans son ouvrage majeur paru en 1919, sous le titre "Industry and Trade" - comme dans ses travaux antérieurs² - Marshall expose une vision de la dynamique économique fondée sur deux concepts complémentaires : le concept d'économie externes et celui de district industriel. Les économies externes sont des économies découlant non pas de l'organisation interne, propre à l'entreprise, mais de l'organisation industrielle à l'échelle d'un ensemble d'entreprises jouissant des avantages d'une localisation commune de leurs activités.

Ainsi défini sommairement, ce concept d'économies externes se précise à travers celui de district industriel qui lui est complémentaire dans la construction de Marshall. La réalité que recouvre cette notion de district industriel fournit, pour ainsi dire, une excellente illustration de ce que sont concrètement les économies externes. En effet, dans l'optique marshallienne, par district industriel il faut entendre une organisation industrielle fonctionnant de manière efficace et reposant sur une concentration spatiale d'entreprises. Si ces entreprises sont en règle générale de petite taille, cela n'exclut pas la coexistence avec des unités de production plus grandes et, donc, avec la production à grande échelle.

A quoi tient le fonctionnement efficace du district industriel? A plusieurs facteurs bien évidemment. Mais le plus important réside incontestablement dans ce que l'on appelle les économies externes d'agglomération. Cette expression désignant les bénéfices que tire chaque entreprise du district du fait de son insertion dans une agglomération industrielle suffisamment grande³.

Concrètement, le district en tant qu'organisation industrielle fondée sur la concentration géographique et la proximité territoriale offre plusieurs avantages:

¹ Marshall A., "Industry and trade", Macmillan, London, 1919. Traduction française par Leduc G., "L'industrie et le commerce", éditions Marcel Giard, Paris, 1934.

² En particulier, "Principle of Economics", Macmillan, London, 1898 puis 1906. Traduction française en 2 tomes sous le titre "Principes d'économie politique", Gramma, 1971.

³ Courlet Cl., Pecqueur B., "Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement", in Abdelmalki., Courlet Cl., (sous la direction de), "Les nouvelles logiques de développement", L'harmattan, Paris, 1996, pp. 91-102.

*Il permet une division poussée du travail et un meilleur partage des tâches entre entreprises spécialisées;

*Il facilite les échanges de biens et de services tout en limitant les coûts de transport;

*Enfin, il rend possibles les contacts personnels entre les agents, ce qui favorise un accroissement des transactions et une rapidité de leur exécution.

Toutefois, au delà de ces avantages concrets ou tangibles qui ne sont pas négligeables, Marshall insiste surtout sur les avantages moins matériels - ou moins - découlant d'une localisation des activités sur un même lieu (ou un même site). Ces avantages, pour ainsi dire immatériels, concernent plusieurs aspects importants de la dynamique économique : ils concernent la circulation des idées et des informations, la transmission des compétences, des connaissances et des savoir-faire et enfin (et surtout?) la diffusion des innovations. Toutes ces opérations sont rendues plus fluides grâce à la proximité spatiale et aux contacts directs entre les acteurs de vie économique et sociale locale.

Cette fluidité de la circulation des informations, des savoir-faire et des innovations - que Marshall attribue à l'existence dans le district de toute une atmosphère industrielle - contribue de façon sensible (voire décisive) aux fameuses économies externes d'agglomération.

En définitive, dans la problématique marshallienne, les économies externes d'agglomération résultent des prestations et services non marchands que se fournissent mutuellement des entreprises appartenant au même district. Du fait de leur gratuité, ces prestations et services induisent des économies d'échelle plus fortes, une réduction des coûts de transaction et des coûts de formation de la main-d'œuvre, une diffusion des connaissances et des innovations peu onéreuse, etc.

1.1.2. - Les prolongements contemporains de l'analyse marshallienne districts industriels et systèmes productifs locaux.

Après une longue période pendant laquelle il a été quelque peu oublié - ou tout au moins absent des débats - le concept de district industriel a été redécouvert dans la seconde moitié des années soixante-dix et dans les années quatre vingt. Cette redécouverte a été initialement le fait d'économistes et de sociologues - italiens pour la plupart - qui ont cherché à comprendre les ressorts du dynamisme observé, dans l'Italie du Centre et de l'Est - région appelée depuis la troisième Italie - alors que le reste de l'économie italienne s'installait dans la crise (à l'instar de la plupart des économies européennes et non européennes).

Parmi ces auteurs qui ont analysé empiriquement et théorisé l'expérience de la troisième Italie, celui dont le nom est fréquemment cité est sans contexte Giacomo Becattini⁴. Toutefois, en même temps que Becattini ou à sa suite, de nombreux autres acteurs - italiens ou non - ont proposé des analyses pénétrantes sur le phénomène de développement territorial (en Italie et ailleurs) soit en reprenant et en réactualisant la notion de districts industriels, soit en recourant à celle, plus récente, de systèmes productifs locaux (S.P.L.).

⁴ Becattini a écrit de nombreux textes sur les districts. Ici, on se référera surtout à deux d'entre eux:

"Les districts industriels", in Maruani M., Reynaud E., Romani C., "La flexibilité en Italie", Ten. Mire, Syros, Paris, 1989, pp. 261-270.

"Le district marshallien: une notion socio-économique", in Benko G. et Lipietz A., "Les régions qui gagnent", PUF, Paris, 1992, pp. 35-55.

On va reprendre d'abord, dans ses grandes lignes, la réflexion de G. Becattini puis, dans un deuxième temps, on résumera rapidement les analyses d'autres auteurs, que leurs travaux portent sur les expériences italiennes ou sur d'autres expériences.

a - La réflexion de Becattini : le district comme "entité socio-territoriale".

Pour Becattini, la source du dynamisme des régions de la troisième Italie réside dans leur organisation industrielle. Cette organisation repose sur un système dense de petites et moyennes entreprises entre lesquelles prévalent des relations de concurrence-compétition, mais aussi de solidarité-coopération.

Cette organisation industrielle s'intègre bien dans la problématique du district marshallien, mais dans le même temps elle enrichit cette problématique dans ce sens qu'elle articule très fortement les éléments tenant à la configuration proprement économique du système d'entreprises avec les éléments relevant du fonctionnement social de la communauté humaine locale.

La définition que donne Becattini du district industriel est très intéressante à cet égard. "Le district industriel, selon lui, est une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprises" (in Le district industriel : une notion socio-économique, op. cit. pp. 36 et 37).

De cette définition, il ressort que dans l'optique de Becattini, le district se compose de deux éléments essentiels : une collectivité humaine soudée par un système de valeurs culturelles partagées par tous et une population d'entreprises entretenant des relations de concurrence et de coopération. L'osmose entre ces deux éléments est une caractéristique fondamentale du district. Elle détermine des économies externes d'agglomération qui constituent un des fondements du dynamisme du système économique local. Le rôle joué par ces économies externes est d'autant plus important et durable qu'elles sont ancrées territorialement et reposent sur les structures historiques et sociales du district.

b - District et SPL : les caractéristiques majeures⁵.

Le concept de district industriel tel qu'il a été élaboré à l'origine par Marshall puis enrichi par Becattini, a fourni un cadre méthodologique à de nombreuses recherches empiriques - en Italie et - sur les processus de développement régional ou local et les dynamiques territoriales sous-jacentes.

Parmi ces recherches, certaines ont repris telle quelle la notion de district industriel, d'autres - plus nombreuses sans doute - lui ont substitué celle de système productif local (S.P.L.), une notion largement dérivée de la première mais censée mieux traduire les

⁵ Les auteurs servant de références ici sont nombreux. Citons parmi les plus connus et les travaux les plus directement concernés :

Bagnasco A., Trigilia C., La construction sociale du marché : les défis de la Troisième Italie, éditions de l'Ens-Cachan, 1993.

Courlet Cl., Continuité et reproductibilité des systèmes productifs territoriaux italiens, Revue internationale PME, vol. 2, n° 2/3, 1989, pp. 287-301.

Garofoli G., Les systèmes de petites entreprises: un cas paradigmatique de développement endogène, in Benko G., et Lipietz A., Les régions qui gagnent op. cit. pp. 57-80.

Pyke F., Sengenberger W., Les districts industriels et la régénération de l'économie locale : thèmes de recherche et d'action, Travail et Société, 16/1, Genève 1991, pp. 1-25.

caractéristiques des processus économiques considérés, en particulier leur ancrage territorial et leur osmose avec la socio-culture locale. C'est donc cette dernière que nous retenons pour la suite.

Quelles sont donc les caractéristiques majeures des dynamismes à l'œuvre au sein des SPL? Pour bien les faire ressortir, il convient de mettre en rapport la logique de ces dynamiques locales avec celle du développement fordiste - ou keyneso-fordiste comme disent - qui dominait sans partage jusqu'aux années soixante-dix et l'entrée en crise des grandes économies occidentales. La comparaison avec le développement de type fordiste permet - par - de mettre en évidence en gros quatre grandes caractéristiques spécifiques des SPL.

1) Contrairement aux systèmes de production fordiste - qui reposent sur la production de masse- les SPL se caractérisent par des formes de production et d'organisation relevant de la "spécialisation souple"⁶. La spécialisation souple se distingue de la production de masse par trois traits principaux :

- la petite taille des unités de production et leur organisation en réseaux;
- le morcellement des processus de production en phases et en produits, avec comme corollaire une grande spécialisation des entreprises;
- et l'extrême flexibilité des ateliers de production ainsi que du marché du travail.

2) Contrairement aux systèmes de production fordiste -dans lesquels l'activité économique est conçue comme autonome- la dynamique à l'œuvre dans les SPL se fonde sur un ancrage territorial de l'activité de production et sur une inscription de cette activité dans le tissu de relations sociales et culturelles locales. L'osmose entre entreprises et communauté locale -dont fait état G. Becattini- signifie que la socio-culture locale (i.e. les structures familiales et communautaire, les relations de parenté, de voisinage...) joue un rôle essentiel dans le dynamisme des SPL.

Ce rôle se manifeste notamment dans le fait que les rapports qui s'établissent entre les acteurs économiques locaux -artisans, entreprises... - ne sont pas exclusivement des rapports de concurrence dictés par le marché. Ce sont aussi des rapports de coopération dictés par les traditions d'entraide et de solidarité. C'est ce mélange de concurrence et de coopération que résument Bagnasco et Trigilia en parlant de "construction sociale du marché".

Notons ici, au passage, une caractéristique importante des SPL: l'imbrication étroite entre éléments / valeurs de l'économie moderne et éléments / valeurs issus de la tradition. Ainsi, malgré le caractère souvent moderne des équipements et des techniques utilisés par les entreprises, les formes anciennes de production -basée sur la famille élargie, les rapports de parenté, le travail à domicile voire parfois le travail au noir- continuent de prévaloir dans de nombreux SPL.

3) La troisième caractéristique des SPL se situe dans la suite logique de ce qui précède; elle concerne -explicitement- le rapport de ces systèmes à l'espace ou au territoire. En effet, contrairement au modèle de production fordiste dans lequel l'activité économique est pour ainsi dire déterritorialisée (l'espace n'intervenant que comme

⁶ Sur cette notion de spécialisation souple avancée comme alternative au modèle de la production de masse: Piore M, Sabel C, *The second industrial divide : possibilities for prosperity*, Basic Books, New-York, 1984. Traduction française : *Les chemins de la prospérité : de la production de masse à la spécialisation souple*, Hachette, Paris, 1989. Schmitz H, *Petites entreprises et spécialisation souple dans les pays en développement*, Travail et Société 15/3, Genève, 1990.

distances sanctionnées par des coûts de transport), les SPL comme leur nom l'indique sont totalement inscrits dans leur environnement et dans leur milieu.

Cette inscription a, entre autres significations, que les SPL (et les regroupements d'entreprises qui leur donnent naissance) ne se développent pas partout, n'importe où et au hasard. Comme l'exemple de la troisième Italie le montre, ils se forment et développent là où existent des conditions favorables non seulement sur le plan économique (entrepreneurs, marchés, financements...), mais aussi sur les plans institutionnel (institutions publiques locales, associations et réseaux professionnels...) et socio-culturel (héritages artisanaux et de savoir faire divers, traditions de solidarité et d'entraide au sein de la famille et de la communauté...).

Tel est le sens dans lequel il faut entendre cette idée d'ancrage territorial des processus économiques à l'œuvre dans les SPL par opposition à la déconnexion avec le territoire des processus de développement suivant la logique Fordiste.

4) Enfin, quatrième spécificité des SPL, la grande variété des formes de production et d'organisation que l'on y rencontre. Le modèle de la production de masse associé au fordisme, on le sait, s'accompagne d'une uniformisation des modes d'organisation de la production: les unités de production tendent toujours vers la grande dimension et fonctionnent sur la base d'une division interne poussée des tâches et d'un cloisonnement strict des travailleurs. Est-ce par volonté délibérée de remédier aux inconvénients d'un tel système? Toujours est-il que la spécialisation souple, prévalant dans les SPL, synonyme d'une grande diversité des processus de production et de l'organisation du travail. Cette grande diversité a comme corollaire la polyvalence à la fois des équipements et de la main-d'œuvre (à l'inverse de ce qui se passe dans la production de masse où les équipements sont rigides et la main-d'œuvre extrêmement spécialisée).

Cette polyvalence -précisons le- signifie concrètement qu'au sein des SPL, la production des biens est le fait d'hommes non soumis à une spécialisation rigide - et irréversible - qui travaillent avec des machines à usages multiples. Il s'agit là, par conséquent, d'une dimension essentielle dans l'optique de l'analyse des facteurs de dynamisme dans les SPL. La polyvalence de la main-d'œuvre en particulier constitue un élément décisif de la capacité remarquable à s'adapter et à innover dont font preuve, souvent, les systèmes locaux et les acteurs du développement territorial.

Voilà, en guise de brefs rappels, ce que l'on pouvait dire des approches des dynamiques industrielles et des territoires en termes de districts industriels et de SPL (approches marshalliennes ou d'inspiration marshallienne). Qu'en est-il à présent des approches en termes de districts technologiques et de milieux innovateurs, approches qui - on l'a dit - se situent dans la mouvance des théories évolutionnistes.

1.2. - Districts technologiques et milieux innovateurs : l'approche évolutionniste.

Pendant longtemps, l'analyse des dynamiques spatiales et celle du changement technique ne se sont pas rencontrées (ou très peu). Dans cette méconnaissance réciproque, les responsabilités sont partagées. D'une part, jusqu'à une date récente (environ début des années quatre vingt), l'économie spatiale ou régionale a très peu intégré la dimension technologique dans ses analyses et ses réflexions, considérant (à tort) que la question de la technologie est du ressort exclusif de l'économie industrielle. D'autre part, et réciproquement, c'est seulement depuis une trentaine d'années environ que l'économie du changement technique a pris conscience du rôle du milieu dans le processus de l'innovation et, partant, de l'importance de la variable territoriale dans le développement de la technologie.

Toutefois, les passerelles entre les deux disciplines, pour tardives qu'elles soient, ne sont pas moins réelles désormais. Elles ont été construites au cours des trente dernières années, à la faveur de recherches empiriques portant sur des expériences de développement territorial fondées sur les activités dites «high tech»: cité scientifique parisienne, Sophia-Antipolis près de Nice en France, Route 128 et Silicon Valley aux États-Unis, la zone entre Turin et Ivrea dans le nord de l'Italie, etc.

Deux sortes d'approches se dégagent de ces recherches: celle proposées par des auteurs comme Antonelli C.,⁷ qui avancent le concept de district technologique (par analogie avec celui de district industriel); et celles développées par le GREMI (Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs⁸) ou par des auteurs qui se reconnaissent dans les thèses du GREMI qui formulent une problématique en termes de milieu innovateur. Ce sont ces deux types d'approches que nous allons passer rapidement en revue.

1.2.1. - Les approches par le "district technologique".

Le concept de district technologique se situe dans le prolongement de celui du district industriel; comme ce dernier il se fonde sur les économies externes d'agglomération. La seule différence mais elle n'est pas négligeable est qu'avec le district technologique, ces économies externes sont tournées entièrement vers l'accélération du changement technologique.

La définition que donne Antonelli du district technologique peut être résumée ainsi. En partant du concept marshallien de district industriel, on constate que les activités innovatrices ont tendance à se regrouper et à développer entre elles des relations intenses, formant ainsi des districts technologiques. Ces districts technologiques sont des districts industriels dans lesquels "les économies externes conduisent particulièrement à un accroissement du rythme du changement technologique"⁹.

Pour que naisse et se développe un district technologique sur un territoire donné, trois conditions ou trois composantes doivent être réunies:

- La présence initiale d'un district industriel au sens classique;
- L'existence d'un potentiel scientifique relativement important;
- Et, enfin, des entreprises dynamiques et innovatrices qui jouent un rôle d'entraînement.

Ainsi défini, le district technologique est le produit d'un processus d'intégration forte entre, d'une part, un système scientifique créatif et, d'autre part, un système industriel et de services dynamique dont les différents acteurs les entreprises sont ouverts à l'innovation et à l'expérimentation. On le voit, le changement technologique qui caractérise le district technologique n'est pas spécialement le produit ou le résultat d'une dynamique interne à la firme. Il est dû plutôt à des facteurs externes à l'entreprise, facteurs auxquels la configuration territoriale (ou locale) favorable permet d'opérer.

⁷ Les références ici sont : Antonelli C., Technical district and regional innovation capacity, RERU (Revue RERU, op. cit. d'Economie Régionale et Urbaine), n° 5, 1986, pp. 695-705. Pecqueur B., Rousier N., Les districts technologiques, un nouveau concept pour l'étude des relations technologies-territoires, Revue Canadienne des Sciences Régionales, vol. XV, n° 3, automne 1992, pp. 437-455.

⁸ Le GREMI a publié beaucoup de travaux sur les milieux innovateurs. On mentionnera ici deux parmi les plus importants : Aydalot Ph., (sous la direction de), Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris, 1986. Maillat D., Perrin J. Cl., (éds) Entreprises innovatrices et développement territorial, GREMI - IRER, Neuchâtel, 1992.

⁹ Antonelli C., Technical district and regional innovation capacity, RERU, op. cit.

En d'autres termes, la notion de district technologique procède en même temps qu'elle s'accompagne d'une vision territorialisée de l'innovation et du changement technologique. Dans le cadre de cette vision, ces deux phénomènes, innovation et changement technologique, ne s'analysent pas seulement ni même principalement aux niveaux de la firme et du secteur. Leur pleine compréhension exige de situer l'analyse au niveau du territoire, c'est-à-dire de toute la configuration environnementale socio-économique et socio-culturelle dans laquelle ils se produisent et se reproduisent.

1.2.2. - Les approches par le "milieu innovateur".

Ce concept de "milieu innovateur", on le doit aux chercheurs et aux collectifs de recherche associés dans le cadre du GREMI. Il s'inscrit dans une problématique théorique qui rompt avec une conception fonctionnelle du progrès technique, conception dans laquelle les paramètres techniques sont déterminants dans la dynamique de l'innovation (ce qui fait de celle-ci un processus dont la conception et l'application ont lieu partout de la même façon).

Dans l'approche en termes de "milieux innovateurs, au contraire on a affaire à une conception territorialisée de l'innovation. Ce qui signifie que les changements technologiques, les nouveaux produits ou encore les progrès dans l'organisation sont la création du milieu; ils sont le fruit de l'inventivité des acteurs évoluant dans ce milieu et qui essaient d'apporter des réponses à des problèmes de développement qui se posent localement.

C'est dire que toute innovation qu'elle consiste en changement de méthode de production, en mise au point d'un nouveau produit ou en progrès dans l'organisation du travail ne peut réussir (durablement) que si elle s'inscrit dans une relation de continuité avec le passé du territoire où elle intervient et, en particulier, avec l'expérience industrielle et technologique de ce territoire¹⁰.

Question : Comment se définit alors le milieu innovateur? Sur le plan empirique et en synthétisant au maximum les recherches tournant autour de cette notion on peut définir le milieu innovateur par référence à trois composantes principales: un espace géographique ou physique, une logique d'organisation et une dynamique d'apprentissage.

a) L'espace géographique se caractérise d'abord par un ensemble de ressources qui sont à la fois matérielles et immatérielles, génériques et spécifiques. Dans la gestion de ces ressources interviennent divers acteurs qui vont des entreprises aux pouvoirs publics locaux en passant par les institutions de formation et de recherche. Ces acteurs doivent être à même de faire des choix stratégiques et jouir d'une certaine autonomie par rapport aux pouvoirs de décision extérieurs. Mais l'espace géographique se caractérise aussi sur le plan culturel ou plus exactement socio-culturel par une certaine homogénéité de la communauté humaine qui y vit, homogénéité qui se traduit par un ensemble de comportements spécifiques et reconnaissables.

b) La logique d'organisation, elle, recouvre l'ensemble des formes d'organisation présentes dans le milieu ou sur le territoire et qui influencent les stratégies d'entreprise, soit dans le sens d'une plus forte intégration organique, soit dans le sens d'un renforcement des liaisons externes (liaisons avec les acteurs présents sur le territoire).

c) La dynamique d'apprentissage, enfin, désigne les aptitudes des acteurs évoluant dans le milieu entreprises, institution, main-d'œuvre... à s'adapter rapidement et

¹⁰ Aydalot Ph., L'aptitude des milieux locaux à promouvoir l'innovation, in Aydalot Ph., (éd), Technologies nouvelles et ruptures régionales, Economica, Paris, 1986.

efficacement aux transformations de l'environnement proche et lointain. Ces aptitudes sont évidemment fonction des compétences et des connaissances acquises au fil du temps et transmises de génération en génération. Mais elles sont fonction également du dynamisme du marché local du travail et du système local de formation. Le marché du travail et le système de formation locaux sont deux institutions favorisant la circulation des savoir-faire et le développement des compétences techniques. Par ce biais, ils contribuent à entretenir une dynamique forte d'apprentissage dans ce milieu, ce qui renforce la capacité des acteurs concernés à s'adapter et à innover.

Sur le plan théorique, à présent, on peut définir le milieu innovateur comme le concept à travers lequel sont appréhendés les rapports entre technologie et territoire. L'innovation, on le sait, est un processus complexe dans lequel interviennent plusieurs acteurs et de nombreuses fonctions complémentaires: recherche fondamentale, recherche appliquée, expérimentation, investissement industriel, production du bien ou du service, sa distribution, recherche d'une formule permettant d'adapter le produit à la demande...

Il va sans dire qu'aucune entreprise ne peut maîtriser, seule, toutes ces étapes du processus d'innovation. Le concours des compétences externes s'avère donc indispensable. Voilà pourquoi les entreprises innovatrices autant sinon plus que les autres sont dans l'obligation d'entretenir des liens suivis avec leur milieu. Ces relations à l'instar de celles qui se nouent dans les districts industriels peuvent être marchandes ou non marchandes. Elles peuvent consister en transactions commerciales classiques ou, au contraire, en rapports de collaboration et de coopération hors marché.

Peut-on dire, dans ces conditions, que le processus d'innovation est tributaire de la proximité spatiale et des économies externes qu'elle permet? Oui, mais dans une certaine mesure seulement. En effet, si le développement de la technologie requiert de nombreuses compétences présentes sur le territoire, il fait appel également aux relations et compétences extra-territoriales. Dans les activités de haute technologie, en particulier, l'innovation est autant sinon plus internationale et interrégionale que locale. Dès lors, si le processus d'innovation bénéficie bien des avantages du milieu et singulièrement des relations hors marché qui s'y développent il nécessite aussi des liaisons hors territoire.

Ces liaisons hors territoire, pour importantes qu'elles soient, n'invalident pas le concept de milieu innovateur. Celui-ci, on le sait, cherche à rendre compte des relations et des interdépendances qui se nouent sur le territoire à l'occasion du processus d'innovation. Or, non seulement ces relations et interdépendances existent, mais elles sont très fortes. Une théorisation de l'articulation entre le territoire et la technologie est donc indispensable. C'est une telle théorisation qui s'esquisse à travers ce concept de milieu innovateur.

Reste qu'un débat existe et se poursuit sur la question de savoir si le développement technologique doit s'analyser en privilégiant cette approche spatiale-territoriale ou plutôt l'approche industrielle. Ce sont les termes de ce débat que nous allons rappeler succinctement pour clore cette présentation des districts technologiques et des milieux innovateurs.

1.3. - Logique de proximité spatiale ou de proximité industrielle ?.

Le débat porte donc sur la question de savoir de quelle logique relève le processus d'innovation et de changement technologique? D'une logique spatiale-géographique, auquel cas son analyse doit privilégier l'approche par le milieu ou le territoire? Ou, au contraire, d'une logique industrielle? Dans ce cas, son analyse doit s'appuyer sur

l'approche par la firme et son secteur d'appartenance, approche dans laquelle le couple technologie-marché prend le pas sur le couple technologie-territoire.

Ces deux logiques industrielle et géographique ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre; elles ne le sont ni sur le plan de l'observation empirique ni sur celui de l'analyse théorique. Toutefois, ceux qui soutiennent le bien-fondé de l'une ou de l'autre respectivement les économistes industriels et les spécialistes de l'espace ont des positions théoriques bien distinctes et relativement tranchées. Ces positions peuvent être résumées ainsi.

Pour les économistes industriels, l'analyse de la technologie et de son développement nécessite et même exige de se situer au niveau de l'entreprise et de l'industrie à laquelle elle appartient. Sans doute, cette industrie est-elle localisée dans l'espace, mais cette localisation peut être très éclatée, les diverses activités et unités de production dont elle se compose pouvant être disséminées sur plusieurs territoires différents (que ce soit sur le plan régional, national et même international). Aussi bien, doit-on préférer à la problématique territoriale fondée sur le couple technologie-territoire, une problématique industrielle fondée sur le couple technologie-marché.

Pour les économistes de l'espace appelés aussi économistes régionaux la compréhension du phénomène de l'innovation et de la création technologique passe par une analyse qui met l'accent sur la proximité géographique. La proximité géographique est à considérer au sens où elle délimite un espace qui est à la fois physico-économique et socio-culturel. Cet espace agit sur l'évolution technologique par le biais de plusieurs paramètres tournant autour du développement des connaissances et des savoir-faire: caractéristiques de la main-d'œuvre et conditions de sa reproduction, marché (local) du travail, institutions (locales) de formation et de transmission des savoirs et des compétences, valeurs sociales en vigueur (dans le milieu) relativement à l'innovation et à sa valorisation...

Ce qui est donc essentiel ici, ce sont les connaissances et les savoir-faire. Or, connaissances et savoir-faire, tout en portant l'empreinte du milieu où ils naissent et se développent, sont transposables et adaptables non seulement d'une entreprise à l'autre mais aussi d'un secteur industriel à l'autre. Par conséquent, l'approche par la proximité industrielle n'est pas nécessairement ce qu'il y a de mieux pour comprendre la technologie dans sa production et son évolution. Celle par le territoire et la proximité spatiale paraît à maints égards plus appropriée.

Telles sont donc les deux positions en présence dans la controverse autour de l'analyse de l'innovation et de la technologie. Il convient toutefois de souligner que ce débat ne se limite pas au problème de la technologie; il concerne en réalité aussi bien la question des stratégies des firmes et de leur mode d'analyse. D'un côté, il a ceux qui estiment que les stratégies d'entreprises sont définies et arrêtées indépendamment des considérations tenant au contexte spatial d'implantation (ou de localisation). Ces stratégies qui sont donc a territoriales sont, dans un deuxième temps seulement, projetées sur le territoire et adaptées à lui. Mais de l'autre côté, il y a ceux qui soutiennent le point de vue inverse, à savoir que toute entreprise et par extension tout acteur économique intègre d'emblée la composante territoriale dans l'élaboration de sa stratégie ou de ses décisions stratégiques (cette composante territoriale suivant les agents considérés, peut correspondre à l'environnement immédiat, local, ou à l'environnement immédiat, local, ou à l'environnement national, voire international).

Quelle que soit l'importance du clivage entre les tenants de l'une et l'autre position, il est clair que les deux points de vue contribuent, chacun à sa manière, à éclairer des

réalités concrètes, nécessairement beaucoup plus complexes, plus diverses et plus contrastées (selon les pays, les régions, les branches et les secteurs, mais aussi selon la taille des firmes, leur configuration...).

Voilà pour ce qui concerne le premier point: la présentation des principales approches des dynamiques industrielles et des territoires. Considérons maintenant le deuxième point qui porte sur les définitions des notions et catégories conceptuelles permettant d'analyser ces dynamiques.

2 - INNOVATION, RESEAU D'INNOVATION ET TERRITOIRE.

Notre objectif ici on l'a dit est de définir succinctement mais clairement les notions les plus importantes dans le domaine de l'analyse des dynamiques territoriales et de l'innovation. Dans ce cadre, nous allons dans un premier temps revenir sur le concept de milieu innovateur pour expliquer comment il s'intègre dans une vision du processus de l'innovation différente de la vision traditionnelle. Dans un deuxième temps, on s'arrêtera sur deux catégories analytiques, le réseau d'innovation et le système local d'innovation, pour voir ce qu'elles recouvrent dans la réalité. Enfin, dans un troisième temps, nous indiquerons en quoi le territoire n'est pas une donnée mais une construction socio-économique et institutionnelle.

2.1. - Une autre conception de l'innovation : le milieu innovateur.

Nous avons vu précédemment que le concept de milieu innovateur prend place dans une problématique théorique qui est en rupture avec la conception fonctionnelle du changement technologique. Dans cette conception fonctionnelle rappelons le l'innovation est déterminée essentiellement par des paramètres d'ordre technique, ce qui en fait un processus qui s'opère partout de la même manière. Dans ce processus, le territoire ne joue pratiquement aucun rôle, si ce n'est comme lieu ou espace physique sur lequel se projettent les stratégies technologiques conçues en dehors ou indépendamment de lui. En outre, dans la mesure où le processus d'innovation est appréhendé comme processus linéaire, l'élément nouveau que ce soit un produit ou un procédé de fabrication est toujours le fruit d'un enchaînement mécanique entre recherche fondamentale recherche appliquée recherche / développement.

Avec le concept de milieu innovateur, il en va différemment; c'est à une autre conception du processus d'innovation et de création technologique que nous avons affaire. On peut résumer cette conception en termes de milieu innovateur à partir de trois principaux repères (à ne pas confondre avec les trois composantes du milieu innovateur explicitées précédemment: l'espace géographique, la logique d'organisation et la dynamique d'apprentissage).

Première repère: Le milieu innovateur recouvre une vision territorialisée de l'innovation. Vision territorialisée signifie d'abord que le territoire au triple sens d'espace physique défini par des ressources génériques et spécifiques, de logique d'organisation et de dynamique d'apprentissage intervient de façon active (et même décisive dans de nombreux cas) dans le processus de création technologique. Mais vision territorialisée ne signifie pas seulement cela; elle signifie également que le processus d'innovation est influencé sinon déterminé à la fois dans son impulsion initiale, dans son déroulement et dans son résultat par le type de milieu dans lequel il prend place. Comme le montrent très bien les auteurs de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Maillat D. et Perrin J. Cl.¹¹, la dynamique de création et de changement technologique varie sensiblement

¹¹ Entreprises innovatrices et développement territorial, GREMI, IRER, Neuchâtel, 1992.

selon qu'on est en contexte métropolitain, technopolitain, de district industriel classique, en milieu urbain périphérique, en milieu rural, etc. C'est un premier repère.

Deuxième repère: Le milieu innovateur renvoie à une vision de l'innovation comme processus complexe, voire très complexe. Nous avons souligné précédemment à la suite de Courlet Cl. et d'autres auteurs à quel point les activités intervenant dans le processus de création technologique sont nombreuses et variées. Pour reprendre l'énumération de Courlet¹², on peut mentionner: la recherche fondamentale, la recherche appliquée, la recherche-développement, la préparation de prototypes, la mise en production, la commercialisation et l'adaptation au marché. Toutes ces activités qui sont dans des relations de complémentarité les unes avec les autres font appel à de multiples liaisons et interdépendances avec l'environnement territorial de l'entreprise, dans la mesure où celle-ci est dans l'incapacité de les prendre en charge en totalité et, à plus forte raison, de les maîtriser toutes.

Rendre compte de ces multiples liaisons et interdépendances qui s'instaurent entre la firme et son territoire d'appartenance, à l'occasion du processus de création technologique, telle est l'ambition du concept de milieu innovateur. Au delà, il s'agit également à travers ce concept de proposer une théorisation de la complexité du processus d'innovation résultant de ces nombreuses liaisons et interdépendances. C'est le second repère.

Troisième repère: Le milieu innovateur fait référence à une problématique évolutionniste de la technologie. Cette problématique à laquelle se rattache également la district technologique peut être explicitée à deux niveaux complémentaires.

D'une part, elle s'écarte de pour ne pas dire qu'elle s'oppose à la conception linéaire de l'innovation et du développement technologique. A la différence de cette conception, en effet, l'évolutionnisme en matière technologique implique que le progrès, dans les techniques comme dans les produits, s'opère par transformations et mutations successives (un peu comme chez Darwin avec sa théorie de l'évolution des espèces), ce qui suggère l'idée de discontinuités, de ruptures et, finalement, d'avancées par sauts qualitatifs.

D'autre part, elle (la problématique évolutionniste) induit une analyse dynamique de l'articulation technologie-territoire. Cette analyse dynamique à l'inverse de l'approche fonctionnelle dans laquelle les paramètres techniques sont déterminants se fonde sur les effets positifs de la proximité spatiale sur les processus technologiques. En effet, des éléments exposés ci-dessus relatifs à la complexité de l'innovation (cf. le deuxième repère), il ressort que le milieu innovateur délimite un espace ou, mieux, un territoire dans lequel s'organisent les liaisons et les interdépendances de la firme avec son environnement. Ces liaisons et interdépendances engendrent des externalités marchandes et non marchandes qui, pour paraphraser Antonelli, conduisent à une accélération du rythme du changement technologique.

Pour illustrer cette double dimension de la problématique évolutionniste à laquelle se rapporte le milieu innovateur - évolution par mutations et par sauts qualitatifs d'un côté et rapport dynamique entre technologie et territoire de l'autre - on peut considérer l'exemple du pôle grenoblois. Selon la perspective historique qu'en proposent Chanaron J.J. et

¹² cf. Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? Introduction à Industrie, Territoire et Politiques publiques, ouvrage collectif sous la direction de Courlet Cl. et Soulage B. L'harmattan, col. Logiques économiques, Paris, 1994, p. 24.

Monateri J. Ch.¹³, en l'espace de vingt années - de 1970 à 1990 - ce pôle est passé d'une situation de district industriel constitué autour de l'hydro-électricité à celle de district technologique construit autour des technologies de l'information.

2.2. - Réseau d'innovation et système local d'innovation.

Considérons d'abord la notion de système local d'innovation, plus simple à aborder car plus familière, pour mieux comprendre ensuite celle un peu plus complexe de réseau d'innovation.

2.2.1. - Le système local d'innovation.

Historiquement, la notion de système d'innovation est née du rapprochement entre les problématiques de l'Economie spatiale et de l'Economie du changement technique. Plus précisément, on la doit (cette notion) à des auteurs qui en travaillant sur la question de la création technologique, ont pris conscience de l'importance de la dimension territoriale dans l'innovation.

A l'origine - il convient de le rappeler - la notion de système d'innovation a été élaborée pour servir de cadre d'analyse du processus de création technologique sur le plan national. C'est le concept de système national d'innovation - avancé notamment par Freeman C. et par Nelson R.¹⁴ - qui signifie que les trajectoires technologiques ne sont pas déterminées uniquement par des facteurs propres aux firmes et aux industries au sein desquelles elles prennent forme, mais aussi à des facteurs tenant aux caractéristiques des pays et des contextes nationaux concernés.

Dans un deuxième temps, la notion de système d'innovation a été affinée et adaptée au niveau territorial. C'est le concept de système local d'innovation - proposé entre autres par Gaffard¹⁵ - qui implique d'accorder le primat, dans l'analyse du processus de création technologique, non seulement à la proximité spatiale sur la proximité industrielle mais aussi au territoire local par rapport au territoire national.

Quelle définition simple peut-on dès lors retenir de cette notion de système local d'innovation? On sait que le développement technologique repose, au niveau le plus élémentaire, sur un processus cumulatif de petites et grandes modifications apportées aux procédés et aux produits qui débouche sur des ruptures dans les façons de produire et de vivre (ce processus se faisant sur la base d'essais et d'erreurs). Partant de là, on peut définir sommairement le système local d'innovation en insistant sur trois aspects étroitement liés.

Premièrement, le système local d'innovation consiste en un ensemble d'éléments partageant la même localisation et interagissant dans les processus d'innovation et dans la mise en œuvre des changements (techniques, structurels et organisationnels) découlant des innovations;

Deuxièmement, si l'innovation correspond fondamentalement à un processus de création de ressources nouvelles, on peut dire qu'avec le système local d'innovation,

¹³ Dynamiques industrielles et technologiques: le pôle grenoblois, in Courlet Cl.Soulage B. (sous la direction de), Industrie, Territoires et Politiques publiques, op. cit. p. 173-201.

¹⁴ Cf. notamment : Freeman C, Technology policy and economic performance : lessons from Japan, Pinter Publishers, London- New-York, 1987. Nelson R, Institutions supporting technical change in the United States, in Dosi G, Freeman C, (édit.) Technical change and economic theory, Pinter Publishers, London, 1988.

¹⁵ Gaffard J. L, Economie industrielle et de l'innovation, Précis Dalloz, 1990.

cette création se fonde non pas sur l'entreprise isolée mais sur l'entreprise en interrelations et en interactions avec son environnement;

Troisièmement, en définitive, avec le système local d'innovation, la territorialisation est au cœur du processus de création de ressources auquel se ramène l'innovation. Il en est ainsi, d'une part, parce que la proximité géographique - ou physique - suscite des synergies qui favorisent cette création; et, d'autre part, parce que l'appartenance à une même communauté territoriale incite les acteurs à apporter collectivement des réponses à leurs problèmes et à leurs contraintes.

2.2.2. - Le réseau d'innovation.

Pour bien comprendre cette notion de réseau d'innovation, il est utile de partir de la dichotomie marché / hiérarchie telle qu'elle a été analysée par Coase dans les années trente et systématisée plus récemment par Williamson¹⁶.

Selon Coase, l'allocation des ressources par les mécanismes du marché n'est pas nécessairement le mode le plus satisfaisant pour l'entreprise, en raison des coûts de transaction qu'il engendre. Par coûts de transaction, il faut entendre le coûts de la négociation des contrats, le coûts de la découverte du prix pertinent pour les contractants... Pour limiter ces coûts de transaction, l'entreprise peut être amenée à «internaliser» certaines de ces opérations externes et à les soumettre à sa hiérarchie. Il existe ainsi, selon cette analyse, deux catégories de transactions: celles qui se réalisent sur le marché avec les coûts qu'elles induisent et celles qui s'effectuent au sein de la firme conçue comme organisation hiérarchique.

Ce clivage entre le marché et la hiérarchie, pour évident qu'il paraisse, ne fait pas l'unanimité. Plusieurs auteurs en contestent catégoriquement le bien-fondé, sur la base du concept de coopération inter-firmes. Selon ces auteurs, entre la logique pure du marché et celle de la hiérarchie interne à la firme, il existe tout un espace intermédiaire dans lequel se tissent des relations partenariales et contractuelles d'une autre nature. Ces relations, fondées sur la connaissance et la confiance réciproques des acteurs, donnent naissance à un mode d'organisation alternatif en réseaux, parmi lesquels on trouve les réseaux d'innovation.

S'agissant plus spécialement de l'activité d'innovation, l'organisation en réseau se justifie d'autant plus que le marché ou la hiérarchie se révèlent - avec leurs règles de régulation respectives - inopérants pour dynamiser une telle activité. Cette dynamisation passe par conséquent par une innovation organisationnelle qui débouche sur un nouveau mode d'organisation: ce nouveau mode, c'est précisément le réseau d'innovation. Que recouvre alors au juste cette notion? En allant droit à l'essentiel, on peut retenir quatre dimensions principales pour cerner le contenu de cette notion de réseau d'innovation.

Premièrement, une dimension économique: La dimension économique correspond à ce qui a été dit ci-dessus sur le réseau en tant qu'alternative - ou plutôt mode d'organisation alternatif - au dilemme marché / hiérarchie. Dans cette optique, le réseau d'innovation constitue un mode d'organisation spécifique qui permet de réduire les coûts de transaction liés au marché sans retomber dans la rigidité de la hiérarchie.

¹⁶ Les références à ce niveau sont : Coase R. H. The nature of the firm, *Economica*, n° 4, novembre 1937. Traduction française dans la *Revue Française d'Economie*, vol. II n° 1, hiver 1987. Williamson O. E. *Markets and Hierarchies : Analysis and antitrust implications*, The Free Press, New-York, 1975.

Deuxièmement, une dimension historique: comme tout réseau, le réseau d'innovation se construit sur le temps long, et à partir de relations partenariales fondées sur la connaissance et la confiance réciproques, ainsi que sur les valeurs de coopération et de réciprocité. En ce sens, il s'agit d'un mode d'organisation des transactions qui repose sur la durée et qui évolue avec le temps. Ce mode est donc dynamique et évolutif.

Troisièmement, une dimension normative : tout réseau - toute organisation résiliente - se caractérise par un ensemble de règles et de procédures qui fixent à la fois les obligations et les contraintes imposées à chacun de ses membres et ce qu'il est en droit d'en attendre. L'avantage lié à l'existence de ces règles et procédures est double: d'une part, elles délimitent un espace de travail collectif dans lequel chaque acteur peut trouver sa place; d'autre part, elles assurent à l'organisation dans son ensemble une certaine cohérence vis-à-vis de l'environnement.

Quatrièmement, une dimension cognitive : c'est une dimension majeure du réseau d'innovation. Cognitif vient de connaissance; par conséquent cette dimension signifie que le réseau d'innovation est un lieu de reproduction des connaissances et des compétences, en même temps qu'un espace où s'échangent des expériences. Par ailleurs, grâce aux contacts directs et personnels qu'il autorise entre les acteurs, le réseau d'innovation - à l'instar de toute organisation de ce type - favorise la formation d'un savoir-faire collectif, sa transmission d'un membre à l'autre et son enrichissement progressif. Par ce biais aussi, il s'avère un mode d'organisation particulièrement adéquat au développement de processus d'apprentissage collectif.

2.3. - Le territoire comme construction socio-économique et institutionnelle.

Pour bien comprendre cette idée de construction territoriale, il est nécessaire de revenir rapidement sur les notions d'espace et de territoire pour préciser ce qui les sépare. A proprement parler, la notion d'espace n'a pas de contenu concret. Il s'agit d'une notion abstraite qui évoque une étendue géographique informe - (i.e.) sans forme particulière - et sans contours délimités. Cette étendue n'est certes pas sans consistance physique; toutefois cette consistance n'implique ni spécificités sur le plan économique ni particularismes sur le plan socio-culturel.

D'un point de vue théorique, l'espace ainsi conçu (comme étendue géographique) a été parfaitement traduit par les néo-classiques à travers le concept d'"espace homogène". Ce concept - développé notamment par Van Thünen - propose une théorisation de l'espace économique qui fait de celui-ci un (simple) support neutre des activités productives. Support neutre car, si l'espace intervient dans les décisions de localisation des firmes, c'est essentiellement - voire uniquement - à travers les coûts de transport imputables à l'acheminement des biens des lieux de production vers les lieux de consommation.

Qu'en est-il de la notion de territoire? En toute rigueur, on ne doit pas parler du territoire mais des territoires. Au pluriel, parce qu'à la différence de la notion d'espace, celle de territoire a un contenu précis et concret. Il s'agit d'une portion déterminée de l'espace géographique qui a ses caractéristiques propres et qui, de ce fait, n'est réductible à aucune autre.

Ces caractéristiques propres qui délimitent un territoire dans sa singularité sont en gros de deux ordres: physico-économique d'une part et socio-culturel d'autre part. Sur le plan physico-économique, un territoire se distingue d'un autre essentiellement par la nature et la quantité de ressources qui s'y trouvent. Ces ressources peuvent soit provenir du milieu naturel, soit être le résultat d'une création-récréation des hommes. Sur le plan

socio-culturel, un territoire se définit d'abord par la collectivité - ou de communauté - humaine qui y vit. Cette collectivité humaine elle-même se spécifie par son histoire, son vécu, sa mémoire et sa culture.

Ainsi conçu, le territoire n'a plus grand chose de commun avec l'espace. S'il partage avec celui-ci la consistance physique, il s'en écarte sensiblement par son contenu économique concret et, surtout, par sa dimension socio-culturelle très forte : le territoire, dans ce sens, renvoie fondamentalement à un système de valeurs partagées et à un sentiment d'identité et d'appartenance communes. En vertu de ce contenu culturel très fort, il est clair que le territoire n'est jamais une donnée a priori, une sorte de déjà-là; il est au contraire un produit de l'action des hommes, une construction socio-économique et socio-institutionnelle des acteurs qui y vivent et qui y évoluent. Cette construction territoriale peut être explicitée à travers quatre éléments principaux.

Premièrement, le territoire n'est pas une création ex-nihilo, ni le produit d'une génération spontanée. Il est le résultat d'un long processus historique qui l'informe, le structure et le constitue comme lieu de vie commune et de mémoire collective.

Deuxièmement, les relations qui y nouent et les transactions qui s'y pratiquent obéissent en partie au clivage marché / hiérarchie. Mais, pour une autre partie, elles s'inscrivent dans des systèmes résiliants, faisant ainsi du territoire un lieu échappant en partie aux inconvénients des deux logiques concurrentes (marchande et hiérarchique).

Troisièmement, le territoire, on l'a vu, fait référence non seulement à une configuration économique - au sens des ressources et des activités qui y sont localisées - mais aussi à une configuration sociale, au sens d'une collectivité humaine qui y vit. Comme tel, il renvoie à un système culturel et identitaire qui soude la communauté concernée et assure sa cohésion. Les valeurs, règles et normes constitutives de ce système jouent un rôle central dans la dynamique du territoire car elles influencent significativement certains aspects de la vie locale : les formes d'organisation du travail, les rapports entre les firmes du territoire, les relations entre celle-ci et l'environnement externe...

Quatrièmement, la construction territoriale n'est assurément pas qu'une affaire de dynamiques économique et socio-culturelle. C'est également une affaire de dynamique institutionnelle. De fait, les institutions sociales - publiques, para-publiques et privées - tiennent une place importante dans le processus, dans la mesure où elles sont largement impliquées non seulement dans le fonctionnement industriel du territoire, mais aussi dans son organisation d'ensemble.

CONCLUSION.

Entre dynamiques territoriales et trajectoires technologiques, la relation est complexe. Pour l'analyser, les conceptualisations proposées sont relativement diverses. Certains, renouant avec la problématique marshallienne en termes de districts industriels, appréhendent cette relation à travers, soit précisément le concept de districts industriels soit celui, dérivé, de systèmes productifs locaux. D'autres, sous l'influence de l'approche évolutionniste de la technologie, développent des analyses mettant davantage l'accent sur le phénomène de l'innovation. Ils proposent dans ce cadre de saisir les liens entre technologie et territoire à travers les concepts de districts technologiques et/ou de milieux innovateurs. Par delà ce qui les sépare, toutes ces approches ont en commun de privilégier une logique de proximité spatiale. Cette logique, fondée sur le couple technologie-territoire, est concurrente de celle en termes de proximité industrielle défendue par les théoriciens de l'organisation et qui, elle, repose sur le couple technologie-marché.

BIBLIOGRAPHIE

Abdelmalki L., Courlet C., (sous la direction de), «Les nouvelles logiques de développement», L'Harmattan, col. Logiques économiques, Paris, 1996. Notamment la contribution de Courlet C. et Pecqueur B., «Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement», pp. 91-102.

Bellet M., «Technologie et Territoire: l'organisation comme objet de recherche», Revue Française d'Economie, vol. VII, n° 1, hiver 1992, pp. 85-138.

Bellon B., Crow M., Niosi J., Saviotti P., « Les systèmes nationaux d'innovation: à la recherche d'un concept utilisable », Revue Française d'Economie », vol. VII, hiver 1992, pp. 215-250.

Courlet Cl., Soulage B., (sous la direction de), Industrie, territoires et politiques publiques, L'Harmattan, col.: Logiques économiques, Paris, 1994. Voir notamment les textes de:

* **Chanaron J.J., Monatéri J. Ch.**, « Dynamiques industrielles et technologiques: le pôle grenoblois », pp. 173-201.

* **Longhi Ch., et Quéré M.**, «Les systèmes locaux d'innovation: éléments empiriques et analytiques», pp. 203-220.

Dupuy Cl., Gilly J.P., (sous la direction de), «Industrie et territoires en France», Les Etudes de la Documentation Française, Paris, 1993.

Gaffard J. L., « Economie industrielle et de l'innovation », Précis Dalloz, Paris, 1990.

Gordon R., « Les entrepreneurs, l'entreprise et les fondements sociaux de l'innovation », Sociologie du travail, vol. XXXI, n° 1, 1989, pp. 107-124. I.R.E.P.D. (Institut de recherche économique sur la production et le développement), « Industrie et Territoire: les systèmes productifs localisées », publication des actes du colloque tenu à Grenoble les 21 et 22 octobre 1992.

Maillat D., Perrin J. Cl., (sous la direction de), « Entreprises innovatrices et développement territorial », GREMI, IRER, Neuchâtel, 1992. Notamment les contributions de:

* **Camagni R., et Rabellotti R.**, «PME innovatrices et métropole industrielle dynamique: la zone nord de Milan», pp. 23-40.

* **Fradin E., et Guesnier B.**, «Intégration locale des PME innovatrices dans une région périphérique: Poitou-Charentes», pp. 149-165.

* **Gordon R.**, « PME, réseau d'innovation et milieu technopolitain : la Silicon-Valley », pp. 195-220.

Perrin J. Cl., «Milieux innovateurs: éléments de théorie et de typologie», note de recherche n° 104, Centre d'Economie Régionale, Université Aix-Marseille III, 1989. R.E.R.U. (Revue d'Economie Régionale et Urbaine), « Milieux innovateurs et Réseau d'innovation », n° 3-4, 1991. Notamment les articles de :

* **Lecoq B.**, «Organisation industrielle, organisation territoriale: une approche intégrée fondée sur le concept de réseau », pp. 321-341.

* **Perrin J. Cl.**, « Réseaux d'innovation -milieux innovateurs : développement territorial», pp. 343-374.

Thireau V., «Les nouvelles dynamiques spatiales: à la redécouverte des territoires», L'Harmattan, col. Logiques économiques, Paris, 1992.

Weaver Cl., «Développement économique local et partenariat public-privé aux U.S.A.», RERU, n° 3, 1990, pp. 377-401.

**LA HIERARCHIE DES FORMES STRUCTURELLES
ET LA DYNAMIQUE DU CHANGEMENT.**

Pour une approche régulationniste du développement.

Par : Larbi TALHA

Enseignant – Chercheur GREQAM Aix Marseille

INTRODUCTION :

L'ARTICULATION HIERARCHISEE DES FORMES STRUCTURELLES ET SA VARIABILITE DANS LE TEMPS ET L'ESPACE.

Le but de cet essai est de contribuer au débat relancé notamment dans la Revue Tiers-Monde (n°135 juillet-septembre 1993) sur la question du développement, plus précisément au débat relatif à la dynamique du changement observable dans maintes économies en développement, en partant de l'approche de la régulation.

L'approche de la régulation se rattache d'une certaine manière à l'institutionnalisme en matière d'analyse économique. Du moins d'une certaine conception de l'institutionnalisme. Car prenant en compte l'ensemble des paramètres des sociétés concernées: économiques, historiques, sociologiques..., elle renvoie dos à dos les débats du type: Etat contre marché, libéralisation contre centralisation etc... Et la "valorisation des logiques d'action collective" ne lui est non plus étrangère.

Mais nous croyons que la théorie de la régulation (T.R.) a par ailleurs une originalité propre et peut apporter un éclairage novateur et stimulant à l'analyse de la transition dans les économies en développement. Et s'il fallait d'une manière très schématique et à un niveau très général donner un sens régulationniste à cette notion de transition, on le fera sous la forme du constat suivant : l'ancien régime d'accumulation est en crise, et la crise crée simultanément une dynamique qui fait peu à peu émerger les éléments de cristallisation d'un nouveau régime d'accumulation.

Si l'on admet, avec la régulation, que l'avènement d'un régime d'accumulation trouve son origine dans une conjonction de modalités particulières assumées par les formes structurelles constitutives d'un mode de régulation (monnaie, rapport salarial, Etat etc...), alors l'on pose l'hypothèse que ce sont non seulement les nouvelles configurations acquises par ces formes structurelles à travers la dynamique de changement, mais aussi et surtout les nouvelles modalités de relations et d'agencement entre elles, qui vont présider à l'émergence d'un nouveau régime d'accumulation. Ceci implique a contrario que la crise du régime d'accumulation précédent s'accompagne de la décomposition du système d'agencement des formes structurelles qui a jusqu'ici soutenu le régime en question.

Or, ces formes structurelles ne pèsent pas toutes d'un même poids dans le système d'agencement certaines d'entre elles ont, selon l'espace et l'époque, un principe actif plus déterminant que d'autres.

Pourquoi ?

La mise en avant de cette hypothèse se justifie par la prise en considération d'un double principe méthodologique posé par la régulation : l'articulation hiérarchisée des formes structurelles et la variabilité dans le temps et l'espace de cette articulation. Double principe que les débats internes à la régulation autant que la confrontation aux nouvelles réalités nées de la crise et des mutations, ont contribué, sans doute indirectement, à remettre au devant de la scène, comme en témoignent plusieurs condensés publiés dans l'Etat des savoirs, (1995).

1- Bien que très insuffisamment explicitée, la notion de hiérarchie entre les principales formes structurelles constitue pourtant l'une des hypothèses de base de la construction régulationniste. R. Boyer et Y. Saillard (1995) l'ont rappelé d'une manière lapidaire: "la

T.R. établit une certaine hiérarchie entre formes institutionnelles selon le mode de régulation en vigueur, à l'époque et pour les pays considérés".

La notion d'hiérarchie implique en premier lieu que le type d'agencement auquel parviennent à une époque et dans un pays donnés les formes structurelles essentielles, compte finalement davantage dans la définition d'un régime de régulation que la seule modalité acquise séparément par chacune de ces institutions.

Plus que leur nécessaire complémentarité, ou le fait qu'elles entrent en résonance les unes avec les autres, c'est l'articulation hiérarchisée des formes structurelles qui fonde leur viabilité d'ensemble et qui fait en même temps de leur conjonction un mode de régulation apte à assurer la viabilité d'un régime d'accumulation.

2 - La notion d'articulation hiérarchisée implique en second lieu la variabilité dans le temps du système d'agencement des formes structurelles.

La notion de mode de régulation ayant été construite à partir du fordisme, c'est, on le sait, le rapport salarial qui constitue le vecteur central dans l'arrangement institutionnel qui soutient ce régime d'accumulation.

Mais le principe de variabilité dans le temps pose aussitôt la possibilité qu'une forme structurelle autre que le rapport salarial eût été dominante dans des régimes de l'avant-fordisme, ou le devienne à son tour dans l'avènement de régimes de l'après-fordisme.

D'ailleurs la distinction classique entre régime extensif et régime intensif d'accumulation (avec ou sans consommation de masse, ce qui diversifie les combinaisons) repose sur l'hypothèse du changement dans le temps de la forme structurelle dominante, la modalité d'insertion internationale dans le premier cas, et la modalité du rapport salarial, dans le second cas.

3 - A son tour cette variabilité dans le temps implique une variabilité dans l'espace.

a) Dès lors que l'on s'éloigne quelque peu des économies centrales à partir desquelles la notion de "fordisme" a été forgée (Etats-Unis d'Amérique, France...), l'on est bien obligé, sans sortir du fordisme, de procéder à quelques atténuations de celui-ci.

C'est ainsi que l'extension du fordisme à d'autres économies industrialisées mais de petite taille et traditionnellement ouvertes comme les pays scandinaves par exemple, montre que la notion ne pouvait être validée que si l'on introduisait une forte dose d'extraversion. (Lars M. Joset, 1995).

b) Allons encore plus loin et quittons les pays industrialisés pour aborder les pays semi-industrialisés ou franchement sous-développés. La transposition du fordisme devient alors totalement inopérante: ici l'autocentrage sur la base du rapport salarial est inexistant, c'est l'extraversion qui prédomine.

Les régimes d'accumulation n'ont alors plus rien de commun avec celui des économies du Centre et "c'est effectivement un pur contre-sens, que de recourir, pour les caractériser, à des atténuations du fordisme" (R. Boyer, 1995). La transposition doit alors passer par l'effacement du fordisme et de son rapport salarial monopoliste, et par la mise en avant du "fait international", ce que fait M. Lanzarotti, (1992). La périphérie fait basculer ainsi la hiérarchie des formes structurelles construite dans le Centre.

Mais ce basculement est d'abord impliqué dans, les approfondissements théoriques internes de la T.R. et aussi les mutations en profondeur de l'économie mondiale.

Développons donc d'abord ce point en matière de problématique générale (I) avant d'examiner l'apport spécifique des travaux sur le développement (II) et procéder à un début de comparaison entre différents régimes d'accumulation (III), comparaison conduisant à mettre l'accent sur les balbutiements de l'approche régulationniste du développement et sur la nécessité d'y remédier (IV).

PREMIERE PARTIE :

VERS UNE NOUVELLE HIERARCHIE DES FORMES STRUCTURELLES SUBORDONNEE A L'INTERNATIONAL.

Si la théorie de la régulation est restée longtemps prisonnière, principalement dans sa transposition aux économies en développement, de la notion de fordisme conçu comme synonyme de régime d'accumulation autocentré (L. Talha, 1995), il n'en reste pas moins que le dépassement de ce dernier est aujourd'hui chose avérée. D'un côté en effet la notion théorique telle qu'est issue du fordisme, s'en est affranchi précisément par inclusion du fait international (I) de l'autre côté l'internationalisation croissante remet le fait international au premier plan de la hiérarchie institutionnelle (II).

I - LE DEPASSEMENT DU FORDISME IMPOSE LE RENOUVELLEMENT DE LA PROBLEMATIQUE PAR INCLUSION DU FACTEUR INTERNATIONAL.

L'on constate en effet que les différentes définitions proposées dans les récentes réévaluations de la T.R. ne portent plus la marque de l'autocentrage mais celui de l'extraversion.

a) Ainsi l'approche sectionnelle réaffirmée par B. Coriat (1994) - la manière dont la section I et la section II sont reliées entre elles - admet explicitement la possibilité théorique d'intégrer une section III pour tenir compte du rôle du commerce international dans l'accumulation.

Or dès lors qu'on prend en considération le facteur international, et qu'en conséquence on incorpore le rôle d'une section d'exportation, et l'importation, en tant que complément ou substitut des sections I et II produisant pour le marché intérieur, on modifie en profondeur l'approche sectionnelle du régime d'accumulation et la conceptualisation de celui-ci en termes de schéma bisectionnel perd de son sens. Ou plutôt la validité théorique de celle-ci se rétrécit pour ne plus couvrir que le cas particulier du régime intensif avec consommation de masse.

b) Sous un autre angle - les conditions dans lesquelles sont obtenus, partagés et diffusés les gains de productivité (P. Petit, 1995) - cette autre définition de la notion de régime d'accumulation suppose également et pour les mêmes raisons, la prise en considération, du rapport avec l'extérieur. Ce dernier peut être décisif dans la configuration d'une économie périphérique lorsque par exemple les hauts gains de productivité obtenus grâce à l'activité des filiales de FMN, ne sont par ailleurs nullement partagés avec les salariés selon la modalité fordiste, à cause de ces mêmes firmes dont l'activité locale est précisément conditionnée principalement par le maintien de bas salaires.

Bref l'inclusion du facteur international dans la définition initiale enrichit le contenu de la notion de régime d'accumulation, et du même coup la fait émanciper du péché originel du fordisme. Si le rapport salarial garde son importance dans la nouvelle définition, cette

dernière va insister davantage sur le type de combinaison qui s'établit entre celui-ci et la forme d'insertion internationale, et les possibilités de combinaison différentes de ces deux formes structurelles multiplient dès lors la variété de régimes, élargissant ainsi le champ d'application aux capitalismes les moins avancés comme aux capitalismes sous-développés.

II - L'INTERNATIONALISATION DES ECONOMIES REMET AU PREMIER PLAN LE FAIT INTERNATIONAL.

L'internationalisation qui était déjà en germe dans le fordisme épanoui va apparaître sur le devant de la scène dans le fordisme en crise dont elle va saper les bases institutionnelles (I) entraînant en conséquence une recomposition en profondeur de formes structurelles (II).

1- L'internationalisation ébranle les bases institutionnelles du fordisme dans l'ensemble des économies capitalistes du centre.

L'extraversion croissante qui s'y poursuit depuis près de vingt cinq années finit en effet par faire franchir le seuil à partir duquel le cercle vertueux fordiste va s'inverser, sans pour autant être remplacé par de nouveaux enchaînements favorables induits par l'essor des exportations (R. Boyer et Y. Saillard, 1995).

Ceci était déjà vrai dans les économies de petite taille ou de taille moyenne, mais également nouveau, même certains pays de l'OCDE, qui ont pourtant une base industrielle et technologique considérablement plus forte, n'ont pas échappé au mouvement d'extraversion et de spécialisation qui a fait que la dynamique de leur accumulation interne est devenue extrêmement dépendante de l'insertion dans la division internationale du travail (R. Boyer, 1995).

Bref partout l'internationalisation croissante des économies, à travers notamment l'internationalisation du capital fixe, et le durcissement de la concurrence extérieure (P. Petit, 1995), remet en cause la hiérarchie institutionnelle antérieure et impose une forme de soumission à un régime international aux contours encore incertains.

2 - L'internationalisation entraîne que la recomposition en profondeur de l'architecture institutionnelle antérieure basée sur le rapport salarial.

Déjà dans les années quatre vingt l'on observe que l'agencement hiérarchique antérieur se modifie avec la crise : les marchés financiers internationaux gouvernent de plus en plus la modalité de création monétaire, la concurrence extérieure déstabilise les oligopoles nationaux et affecte le régime de concurrence antérieur. Le bouleversement finit par atteindre le fordisme dans son socle même : le rapport salarial, qui semble de plus en plus soumis aux aléas de la concurrence internationale, (R. Boyer et Y. Saillard, 1995), et de ce fait perd peu à peu sa fonction-clé de moteur de l'accumulation.

Dans les années quatre vingt dix, le renversement devient manifeste: l'internationalisation de la concurrence, ainsi que le durcissement de la contrainte monétaire paraissent désormais précéder et façonner la transformation du rapport salarial (R. Boyer, 1995). La nouvelle modalité salariale qui émerge serait ainsi directement gouvernée par les exigences du commerce extérieur, puisque les salaires apparaissent de moins en moins comme une composante de la demande effective et de plus en plus comme des coûts de production (M. Juillard, 1995), dès lors que la rémunération des travailleurs devient un coût pénalisant la compétitivité, et non plus un élément du dynamisme de la consommation (R. Boyer, 1995).

Le renversement de la hiérarchie antérieure irait alors de pair avec un basculement annonciateur d'un autre régime d'accumulation plus dépendant de l'international. Autant dire que la prééminence de l'insertion internationale sur le rapport salarial constituerait la relation fondatrice d'un nouveau régime d'accumulation. Notre hypothèse de départ s'en trouverait du coup justifiée et renforcée. Du moins au regard de l'évolution des capitalismes développés.

L'est-elle également pour les capitalismes sous-développés ?

DEUXIEME PARTIE :

INSERTION INTERNATIONALE ET RAPPORT SALARIAL DANS LES TENTATIVES D'APPROCHE DU SOUS-DEVELOPPEMENT.

A présent que les recherches régulationnistes sur le développement ont sérieusement progressé, il serait tout d'abord utile de reprendre le débat sur de nouvelles bases, en rappelant comment l'approche de la dépendance posait la question du rapport entre l'insertion extérieure et le rapport salarial, et en soulignant ce que la régulation de son côté apporte à l'analyse, à la fois par la remise en cause de la dite approche (I) et par la mise en avant du fait international (II).

I - L'EXTENSION DE LA T.R. A L'ANALYSE DU DEVELOPPEMENT PASSE PAR LA REMISE EN CAUSE DE L'APPROCHE DE LA DEPENDANCE.

1- Dans la problématique dépendantiste, les formes d'insertion internationale se réduisent à la dépendance extérieure et à l'échange inégal qui lui est associé, et le rapport salarial est réduit à la seule rémunération salariale caractérisée par la surexploitation de la force de travail. Et entre la dépendance extérieurs et la surexploitation de la force de travail, il y a un rapport nécessaire qui se reproduit dialectiquement. C'est ainsi qu'on pourrait condenser l'hypothèse centrale.

Bien évidemment chaque auteur insiste davantage sur un aspect plutôt que sur tel autre.

a) Pour Gunder Franck par exemple, la croissance extravertie exige un niveau de salaire faible, et la valeur ajoutée créée sera amputée par les transferts de surplus vers les pays du centre. De plus cette croissance extravertie engendre le chômage par blocage de l'élargissement du marché intérieur du fait des bas salaires distribués, les créations d'emplois étant insuffisantes pour aborder les flux migratoires de la main-d'oeuvre libérée par la destruction de l'agriculture traditionnelle.

b) Marini lui, a développé une loi dite loi de la surexploitation spécifique du capitalisme dépendant, une approche originale qui entend à partir d'une même prémisse, les rapports de dépendance fondée sur le type primo exportateur d'insertion dans l'économie mondiale, expliquer la dynamique de changement du rapport salarial dans les pays dominants et simultanément, le blocage du rapport salarial dans les pays dominés.

Du côté des pays dominants l'importation de produits primaires à bas prix fait baisser le salaire réel et favorise de ce fait le passage du régime extensif au régime intensif. Du côté des pays dominés, au contraire, ce type d'insertion est à l'origine de l'échange inégal, c'est-à-dire du transfert sans contre partie d'une partie de la valeur produite sur place. Pour compenser ce transfert gratuit, il faut réduire la rémunération de la force de travail, l'extension nécessaire de la production étant basée pour l'essentiel sur l'utilisation extensive de la main-d'oeuvre. D'où la surexploitation de la force de travail comme seul

moyen de compenser l'échange inégal. Dans ces conditions le jeu de cette loi bloque le passage de l'accumulation extensive à l'accumulation intensive.

Dans cette problématique, la détermination du rapport salarial est largement exogène puisque la surexploitation résulte directement de la dépendance qui conduit à l'échange inégal.

c) La thèse de Marini est ainsi à l'opposé de celle d'Emmanuel. Car ce dernier pose le salaire comme variable indépendante et sa détermination strictement endogène (dépendant des facteurs historiques, sociaux et culturels de chaque pays), et explique l'échange inégal par la préexistence de bas salaires dans les pays sous-développés.

Finalement la loi de Marini fait abstraction du conditionnement interne de la régulation salariale, alors que la thèse d'Emmanuel laisse de côté le conditionnement externe résultant des rapports de dépendance.

2 - L'originalité de l'approche en termes de régulation réside dans le fait qu'elle tient compte simultanément des facteurs externes et des facteurs internes, et considère les liaisons qui se nouent entre les deux comme changeantes avec l'époque et l'espace.

La T.R. insiste en effet sur le changement et c'est en fonction de ce postulat quelle peut réfuter certaines des hypothèses dépendantistes.

Ainsi l'on peut démontrer avec Lanzarotti, (1992) que :

a) La loi de la surexploitation de la force de travail ne peut être que le résultat d'une situation historiquement déterminée. Elle ne peut fonctionner que si, au plan local, certaines conditions précises sont remplies, comme par exemple l'existence d'une modalité d'articulation avec des formes non capitalistes - l'une des principales régularités entrant dans la configuration du rapport salarial - modalité se traduisant par une offre illimitée de main-d'oeuvre type Lewis. La surexploitation devrait cesser au fur à mesure que le surplus de main-d'oeuvre s'épuise et qu'en conséquence le taux de salaire s'élève.

Le type de rapport salarial change alors, et si l'on reste dans la problématique d'A. Emmanuel, l'échange inégal devrait disparaître et le type d'insertion dépendante se modifier. Si l'on se réfère à la problématique de Marini c'est, il est vrai, le changement préalable de l'insertion primo-exportatrice qui conditionnerait la fin de la surexploitation. Mais cette hypothèse peut elle aussi parfaitement s'intégrer dans la problématique du changement postulée par la régulation puisqu'elle présuppose le passage d'une économie primo-exportatrice à une économie ISI vers l'intérieur. Or si cette condition est réalisée, le salariat dominant se déplace des activités exportatrices vers les activités tournées vers le marché intérieur, et la surexploitation de la force de travail comme loi gouvernant le rapport salarial cesse de jouer, puisque le type d'insertion extérieure qui la fonde se modifie.

b) De la même manière d'autres hypothèses comme celle de G. Frank qui relie la production du chômage à l'extraversion par le biais des bas salaires, ou celle de Dos Santos qui explique le blocage du développement d'une section I locale par la domination des FMN et du capital étranger, peuvent être réexaminées en fonction de la problématique régulationniste de la transformation historique.

Pour résumer, la T.R. admet l'existence de rapports entre l'insertion extérieure et le rapport salarial. Mais la modalité et le contenu de ces rapports changent avec l'époque et

le pays. C'est pourquoi la T.R. rejette la thèse de la stagnation séculaire du capitalisme dépendant qui découle d'un rapport de dépendance considéré comme immuable.

Pourtant la transposition de la T.R. aux économies périphériques ne pouvait ignorer le poids de la contrainte internationale. Bien plus la transposition ne pouvait méthodologiquement réussir sans passer par la réintégration du fait international dans la problématique.

II - LA TRANSPOSITION DE LA T.R. AUX ECONOMIES PERIPHERIQUES PASSE PAR LA MISE EN AVANT DU FAIT INTERNATIONAL.

1- Il est en effet apparu dès les premières tentatives (C. Ominami, 1980), que compte tenu des différences de structures entre les économies dominées et les économies dominantes, le système d'interdépendance hiérarchisé des formes structurelles à rechercher dans les premières était marqué par la prépondérance de l'extraversion et du mode d'insertion internationale.

Cette figure apparaissait à l'évidence d'un poids et d'une importance plus prégnants que dans le cas d'une économie dominante. C'est que l'insertion internationale revêt une forme subordonnée (Ominami), entraînant des contraintes plus ou moins fortes qui fait d'elle une institution plus instituante qu'instituée, l'un des vecteurs qui façonnent les autres formes structurelles, notamment le rapport salarial.

En une première approximation donc l'hypothèse d'une hiérarchisation des formes structurelles conduit à une manière de réintégration de la notion de dépendance dans l'analyse régulationniste, non pas comme catégorie propre, mais comme modalité particulière d'insertion internationale spécifique aux économies dominées.

Par ailleurs, l'examen même rapide, des régularités économiques, telles que la composition de la demande sociale, le partage de la valeur, le type d'évolution d'organisation de la production, l'articulation avec les formes non capitalistes et l'économie informelle, tous éléments entrant dans la configuration du rapport salarial, montrent qu'il est difficile d'en étudier les particularités concrètes sans tenir compte des contraintes induites par la forme dépendante d'insertion extérieure.

Il en résulte que la notion même de régime d'accumulation s'enrichit, dans sa transposition au sous-développement, d'une détermination nouvelle, mais il est à remarquer que peu d'auteurs en ont eu alors une claire conscience, tant la crainte de retomber dans l'ornière de la dépendance, et de son corollaire la reproduction du sous-développement, l'emportait.

2 - D'où la tendance à continuer à privilégier, pour rester fidèle à la voie tracée par le fordisme, l'optique du rapport salarial, considérant celui-ci comme l'élément central d'une définition du sous-développement, mais sans en préciser d'ailleurs le statut théorique puisqu'il est posé tantôt comme le facteur explicatif du sous-développement tantôt comme le facteur à expliquer (L. Talha, 1995). Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Cette ambiguïté vient du fait que cette problématique du rapport salarial n'a pas été reliée à celle, mise en évidence par ailleurs, de l'insertion dépendante. Comme si le choix de l'une excluait l'autre, comme si la mise en avant du rôle-clé du rapport salarial était incompatible avec la reconnaissance du poids de la dépendance extérieure.

C'est dire les difficultés méthodologiques auxquelles l'on se heurte lorsque les efforts de transposition de la T.R. aux économies périphériques restent prisonniers de l'optique fordiste du rapport salarial.

3 - Cet obstacle n'a pu finalement être véritablement surmonté que lorsque le cordon ombilical avec le fordisme canonique fut rompu et que le rapport à l'international fut réincorporée dans la notion de régime d'accumulation comme l'une des caractéristiques essentielles de la définition. Et l'on doit cette innovation à M. Lanzarotti (1992).

Pour cet auteur, la prise en compte de l'échange international est indispensable pour caractériser les régimes d'accumulation propres aux économies périphériques qui ne peuvent se réduire au schéma à deux sections. Là, en effet, du fait d'une très forte extraversion de l'économie et du fait du sous-développement des forces productives, il faut tenir compte de l'existence d'une importante section productive d'exportation, ce qui engendre une modalité tout à fait originale d'articulation entre sections productives.

De surcroît, cette obligation d'importer une pseudo-section I va être à l'origine de certaines formes de dépendance et de ce fait même, va déterminer, sous la forme d'une section III, les modalités de cohésion des sections productives internes et partant les modalités du rapport salarial. La structure de la contrainte, ses modalités, l'ampleur et l'intensité avec lesquelles elle s'exerce varient d'un pays à l'autre, et c'est la combinaison chaque fois différente qui en résulte qui permet de typer d'une manière originale les régimes d'accumulation. Lanzarotti en identifie principalement trois: le type rentier, le type industriel/ exportateur et le type substitutif.

On imagine alors le parti qu'on peut tirer d'une telle conception dans la perspective d'une analyse dynamique du développement. Nous reviendrons plus tard sur ce point.

TROISIEME PARTIE :

INSERTION INTERNATIONALE ET RAPPORT SALARIAL DANS QUELQUES ECONOMIES A REGIME RENTIER.

La plupart des travaux régulationnistes sur le sous-développement constituent des études de cas privilégiant tantôt l'approche par le rapport salarial (Ominami) tantôt mais plus rarement, l'approche par le régime d'accumulation (Lanzarotti).

Le type d'insertion dans l'économie mondiale est considéré par tous les auteurs comme un facteur crucial pour expliquer la forme d'accumulation (Aboites, Miotti et Ouenan, 1995). Et c'est le caractère "tronquée", selon l'expression de Fajnzylber (1983) du régime d'accumulation, caractérisé partout par un faible développement de la section I qui rend compte du caractère subordonné de cette insertion internationale. En revanche l'articulation entre l'insertion extérieure et le rapport salarial est insuffisamment mise en évidence.

Pour illustrer ce commentaire, nous allons procéder à une comparaison rapide de trois régimes d'accumulation appartenant au type rentier, le premier à modalité agricole et pétrolière, illustré par le cas du Mexique (Aboites J., 1987, 1989, Gutierrez Garza, 1983), le second à seule modalité agricole représenté par le cas de l'Argentine (Hillcoat, 1986, 1989, Miotti, 1991) et le troisième à seule modalité pétrolière illustré par le cas du Venezuela (Hausmann, 1981, 1986, Padron, 1993).

Ces trois économies sont qualifiées de semi-industrialisées et bien que ne se situant pas au même niveau de développement, leurs régimes d'accumulation respectifs ont une

caractéristique commune, le faible développement de la section I, condition nécessaire, mais non suffisante, pour caractériser un capitalisme sous-développé.

I - UN REGIME RENTIER A DOUBLE MODALITE, AGRICOLE ET PETROLIERE: L'ECONOMIE MEXICAINE.

Plusieurs séries d'observations peuvent être tirées de ce premier cas.

a) La première observation est d'ordre méthodologique. Elle concerne la définition du régime rentier.

L'examen du cas mexicain montre que pour un type d'exportation donné - les produits de l'agriculture - le type d'importation change de période en période: produits de luxe d'abord, biens de consommation ensuite, biens d'investissement enfin. Parallèlement le type de salariat dominant se déplace de l'agriculture vers l'industrie des biens de consommation, puis de cette dernière vers l'industrie des biens de production. Simultanément la forme du rapport salarial se modifie au cours de ce déplacement: le mode d'obtention des gains de productivité change, tandis que la consommation des travailleurs est de plus en plus intégrée dans la production capitaliste.

Si l'on retient la définition proposée par Lanzarotti, il n'y a de régime rentier d'accumulation à proprement parler qu'à partir du moment où le Mexique importe des biens de capital en échange des produits primaires. Tant que la rente foncière finance l'importation des seuls biens de consommation de luxe ou courants, il n'y a pas à proprement parler d'accumulation et l'approche de la régulation est alors inapplicable.

Retenons pour l'instant que ce n'est pas le mode d'existence de la rente qui définit un régime rentier mais son mode d'utilisation.

b) La seconde observation concerne précisément les conditions d'avènement du régime rentier.

Cet avènement est en toute hypothèse conditionné par la conjonction de plusieurs formes structurelles formant entre elles un système d'interdépendance.

Or on constate d'une part que le type d'exportation ne change pas au cours des périodes étudiées, d'autre part que, la rente étant économiquement indéterminée, s'échange indifféremment contre des produits de luxe, des biens de consommation ou des biens de production. C'est donc le type d'importation qui change, et en changeant, il modifie le contenu de l'insertion extérieure.

Par ailleurs on constate que la progression du salariat industriel est étroitement liée à l'importation des biens d'équipement. L'on est alors tenté de conclure que la modification du type d'importation, en modifiant le type d'insertion extérieure, modifie du même coup les modalités du rapport salarial, ce qui crée les conditions propices à l'avènement d'un régime d'accumulation de type rentier.

Il restera pourtant à expliquer le changement du type d'importation lui-même. Le mode d'usage de la rente étant totalement indéterminé, à quels facteurs doit-on alors attribuer ce changement ?

Tant que l'usage de la monnaie comme le travail libre sont encore peu développés le principe de concurrence ne tient pas encore un rôle important, le niveau de développement industriel est encore peu élevé.

Dans ces conditions, c'est le changement de la forme d'Etat qui détermine le changement du mode d'utilisation de la rente. Mais la forme étatique n'a elle-même changé qu'à l'issue d'une très longue guerre civile.

On aurait alors le processus suivant : la Révolution sociale détruit les fondements de l'Etat oligarchique; la construction d'un autre type d'Etat fonde sur une nouvelle forme d'alliances de classes se traduit par une modalité nouvelle d'appropriation et d'utilisation de la rente foncière; à l'importation de produits de luxe se substitue l'importation de biens de consommation et de moyens d'équipement. La forme d'insertion internationale ainsi modifiée va se traduire par la formation d'un salariat de type industriel urbain. Se constitue alors un système dynamique d'interaction entre les trois formes structurelles, où cependant prédomine l'action de l'Etat, qui va favoriser l'émergence et la stabilisation d'un régime d'accumulation de type rentier.

c) La troisième observation a trait ce qui est essentiel dans cette problématique : la variabilité dans le temps de la hiérarchie des formes structurelles.

En effet, à la faveur du second conflit mondial, le mode d'insertion international va de nouveau se modifier. D'un côté aux exportations traditionnelles de produits agricoles vont s'ajouter les exportations pétrolières, ce qui élargit la capacité d'importation. De l'autre côté, le développement d'une industrie de substitution d'importation va permettre l'essor des importations des moyens de production. Des deux côtés les caractéristiques rentières du régime d'accumulation s'en trouveront renforcées.

Mais deux phénomènes importants vont venir enrichir la forme d'insertion extérieure et modifier la modalité de ce régime rentier: la délocalisation industrielle des firmes multinationales et les investissements directs étrangers. Ils diffuseront les normes de production fordistes dans la construction automobile et l'industrie textile notamment. Ils participent donc à la formation d'un rapport salarial de type monopoliste que l'Etat va tenter d'institutionnaliser notamment par la mise en oeuvre d'une législation du travail très avancée.

Ainsi le processus de changement qui s'enclanche avec la seconde guerre mondiale affecte non seulement chacune des figures structurelles essentielles mais aussi la hiérarchie qui les structure.

Dans le système antérieur c'est l'Etat qui détermine les modalités de l'échange extérieur, lesquelles influent sur celles du rapport salarial. Dans le nouveau système, ce sont les nouvelles modalités d'insertion dans l'économie mondiale qui remodelent à la fois la forme d'intervention de l'Etat et le rapport salarial. On tient compte ici des formes structurelles dominantes. On ne peut cependant ignorer le jeu du régime de concurrence, ni surtout celui de la création monétaire qui acquiert une importance particulière avec l'introduction de la rente pétrolière. Ainsi le mode d'accumulation du Mexique de l'après seconde guerre relève toujours du régime rentier. Mais c'est un régime rentier d'un type nouveau. Car l'approvisionnement extérieur en moyens de production, n'est plus seulement financé par l'exportation agricole mais aussi par l'exportation pétrolière: il serait en quelque sorte bi-rentier. De plus à ce régime rentier est associé une modalité de substitution locale d'importation de biens de consommation tournée vers le marché intérieur, à laquelle s'ajoute désormais un début de production de biens durables impulsée de l'extérieur et destinée à l'exportation.

C'est précisément le développement de ce secteur exportateur qui va entraîner une nouvelle modification de la modalité d'insertion extérieure durant les années 80-90. Les composantes du commerce extérieur s'enrichissent en effet de l'exportation de produits

industriels qui vient s'ajouter à celle de produits primaires agricoles et pétroliers. La capacité d'importation s'en trouve consolidée et sa sensibilité aux soubresauts conjoncturels du cours des matières premières est atténuée.

Mais de l'autre côté, la mise en oeuvre, dans le cadre de l'ajustement structurel, de l'ouverture commerciale et financière des frontières va conduire à un durcissement de la contrainte extérieure. Simultanément l'intervention de l'Etat recule sensiblement: le contrôle direct des mouvements de capitaux et de marchandises avec l'étranger est supprimé et l'Etat se désengage de la gestion de la force de travail qui tend à devenir libre et flexible.

Il en résulte que la subordination des formes structurelles internes aux forces du marché international observée dans la période précédente, s'accroît, et la hiérarchisation devient plus marquée: le durcissement de la contrainte extérieure aiguise les formes de concurrence, le domaine d'intervention de l'Etat, flexibilise le rapport salarial, et durcit la contrainte monétaire. Ce nouveau type d'agencement des formes structurelles aura des conséquences sur les modalités du régime d'accumulation.

d) Une quatrième série d'observations doivent être faites en ce qui concerne la différenciation des formes structurelles dans l'espace.

Pour un même régime d'accumulation, en l'occurrence le régime rentier, nous venons de constater, à travers l'examen du cas mexicain, que l'agencement hiérarchisé des formes structurelles change avec le temps, et que ce changement modifie à chaque fois la modalité d'accumulation sans affecter fondamentalement la nature du régime, si ce n'est sa stabilité.

2 - UN REGIME RENTIER A MODALITE AGRICOLE: L'ECONOMIE DE L'ARGENTINE.

L'économie de l'Argentine, présente cette particularité que le financement de l'accumulation a reposé, pratiquement en toute période, à la fois sur les exportations de produits de l'agriculture (et plus tard de l'industrie) et sur l'apport du capital étranger. Le rôle de l'insertion internationale va de ce fait, prédominer sur celui des autres formes structurelles, et ce quelle que soit la période.

Sous la contrainte cependant, la modalité d'intervention de l'Etat et la forme du rapport salarial vont se modifier de période en période.

a) Jusqu'à la veille de la 2^{ème} guerre les investissements directs extérieurs sont concentrés dans les travaux d'infrastructure de base et dans certaines activités du secteur primaire tournées vers l'exportation. L'économie est ouverte sur l'extérieur et les exportations reposent les produits de l'agriculture. Dans ce contexte, le domaine d'intervention de l'Etat est très limité: la gestion de la main-d'oeuvre est libre, la détermination du salaire obéit aux seules forces du marché du travail, lequel est alimentée par une offre illimitée de type Lewis. Le rapport salarial est dans ces conditions, à dominante concurrentielle.

b) A partir de la 2^{ème} guerre mondiale et jusqu'en 1975, les investissements directs étrangers se déplacent vers les branches les plus dynamiques du secteur secondaire (construction automobile, mécanique, chimie...). Dans la mesure où le développement de ces secteurs est tourné vers l'exportation, la structure de celle-ci se diversifie : aux produits agricoles traditionnels, s'ajoute l'exportation de produits manufacturés et de biens industriels.

L'économie est fortement protégée et le rôle de l'Etat devient très important, les salaires sont indexés sur le coût de la vie et leur évolution intègre le partage des gains de productivité garantie par des conventions collectives. Dans ces conditions le rapport salarial évolue vers un type monopoliste, dans la mesure où les normes de production diffusées par les multinationales sont associées à des normes de consommation de type fordiste, dans le cadre d'une industrialisation autocentrée.

c) On observe de nouveau un déplacement des investissements étrangers du secteur secondaire vers les activités les plus essentielles des services (banques et assurances, transports et communication, eau, gaz et électricité). L'économie s'ouvre à nouveau sur l'extérieur, le degré d'extraversion s'accroît, de nombreux secteurs sont exposés à la concurrence internationale ce qui conduit à l'éclatement des formes monopolistes de la régulation salariale: l'intervention de l'Etat recule, la flexibilité du travail est institutionnalisée, l'indexation du salaire sur le coût de la vie est supprimée, et les négociations collectives sont remises en question. Parallèlement le processus de désalarisation progresse.

Du côté de la structure d'exportations, les produits industriels à fortes économies d'échelle supplantent les produits primaires, signe que le régime rentier est probablement en passe de céder la place à un autre régime d'accumulation.

d) Peut-on alors déceler une corrélation significative entre la modification de l'insertion internationale d'un côté, et la modification du rapport salarial et du régime d'accumulation de l'autre ?

Le passage, à la suite de la crise de 1930-1943, de l'insertion internationale basée sur l'exportation primaire de produits agricoles dans le cadre d'une économie ouverte, à une insertion de plus en plus fondée sur l'exportation de produits manufacturés dans le cadre d'une fermeture extérieure, est accompagnée d'une transformation radicale du rapport salarial qui passe d'un type nettement concurrentiel à un type monopoliste. Et cette transformation du rapport salarial est elle-même associée à un changement en profondeur du régime d'accumulation lui aussi entré en crise en même temps que le type d'insertion extérieure, régime qui passe d'un régime rentier de type agricole à un régime de type industriel/ exportateur de plus en plus intensif.

Inversement lorsque la modalité d'insertion internationale se consolide sur la base de l'exportation de produits industriels plus intensifs en ressources naturelles, mais dans le cadre d'une réouverture sur l'extérieur et d'une intégration régionale, le rapport salarial précédent perd ses caractéristiques monopolistes et prend de nouveau toutes les modalités du type concurrentiel. Le régime d'accumulation quand à lui, demeure de type industriel mais devient extraverti au lieu d'être autocentré: il se rapproche du régime industriel exportateur de type coréen.

3- UN REGIME RENTIER A SEULE MODALITE PETROLIERE: L'ECONOMIE VENEZUELIENNE.

La particularité de l'économie du Venezuela est que l'accumulation est financée par la seule production d'hydrocarbures, du moins depuis l'après-guerre. L'approvisionnement extérieur en moyens de production est couvert par un seul type d'exportation: le pétrole brut et ses dérivés.

C'est là un mode d'insertion extérieure typique du régime mono-rentier de type pétrolier. Et c'est de ce type d'insertion que découle la formation des autres formes structurelles. Le mode de réalisation de la rente, qui ne représente dans ce cas qu'un

pouvoir d'accès aux biens produits à l'étranger, donne à la contrainte extérieure, mais aussi à la création monétaire, un rôle et une place qu'elles n'ont pas dans un régime rentier de type agricole, ou dans un régime bi-rentier. La rente pétrolière structure ainsi les formes structurelles selon un type hiérarchique original, dans lequel le mode d'insertion internationale gouverne la modalité de création monétaire, laquelle influe sur le mode d'intervention de l'Etat.

Quand aux formes du rapport salarial, l'institutionnalisation des conditions de travail et de salaire des travailleurs réguliers prédomine, lorsque l'économie est protégée, le rôle de l'Etat étendue et le secteur public important. Pour les salaires irréguliers du secteur privé et de l'économie informelle ce sont les formes concurrentielles qui jouent. Mais les formes d'institutionnalisation sont remises en cause avec la mise en oeuvre du PAS et la transition à l'économie de marché : désengagement de l'Etat, privatisation, désalarisation, se traduisent par une flexibilisation croissante de rapport salarial.

L'ouverture libérale liée au PAS durcit la contrainte extérieure et fait éclater les formes monopolistes du rapport salarial, sans remettre en cause pour l'heure les caractéristiques dominantes du régime pétro-rentier. D'une telle comparaison, dont les limites sont évidentes, ne serait-ce que parcequ'elle ne concerne qu'un seul type de régime, il serait très audacieux de conclure à la validation de l'hypothèse d'un type d'hiérarchisation entre l'insertion extérieure et le rapport salarial propre à un régime d'accumulation, et encore moins de vérifier si l'avènement d'un régime stable trouve son origine dans une adéquation dynamique entre ces deux formes structurelles. La comparaison permet néanmoins de souligner les insuffisances criantes de l'approche régulationniste, du développement dans l'état actuel des recherches.

4 - POUR UNE APPROCHE REGULATIONNISTE INTEGREE DU DEVELOPPEMENT.

Dans l'état actuel en effet des recherches régulationnistes sur les économies en développement, deux conceptions du sous-développement se sont faites jour d'une manière nettement séparée: l'une privilégiant avec C. Ominami, l'analyse du rapport salarial, l'autre insistant davantage, avec M. Lanzarotti, sur l'analyse du régime d'accumulation. Rappelons d'abord ces deux conceptions (I) avant d'examiner si une synthèse est possible (II).

1- Pour Lanzarotti (1992), le sous-développement économique se ramène finalement au sous-développement de la section I, d'où la nécessité d'importer tous les moyens de production et cet impératif constitue véritablement la contrainte majeure qui structure la forme d'insertion internationale. Cette contrainte majeure est nécessairement génératrice d'une insertion dépendante.

Mais cette dépendance extérieure ne devient pas inévitablement à son tour un facteur de perpétuation ou d'aggravation du sous-développement, comme dans l'approche dépendantiste. Tout dépend du type d'insertion extérieure.

a) Si l'approvisionnement extérieur en moyens de production est financé principalement ou exclusivement par l'exportation de matières premières ou de produits primaires, la forme de dépendance qui est générée par ce type d'échange peut constituer une entrave majeure à l'accumulation, car dans ce cas l'insertion extérieure est basée essentiellement sur la rente.

Et effectivement parmi les trois types de régimes identifiés par Lanzarotti, le régime d'accumulation rentier est celui qui est le plus exposé à la dépendance extérieure car le secteur exportateur ne dégagent que de la rente et non des gains de productivité, ne

peut être une source de croissance interne, comme l'est par exemple l'industrie manufacturière dans le régime industriel exportateur.

b) Dans le régime industriel exportateur, la nécessité d'importer une pseudo-section I est également génératrice d'une dépendance extérieure. Mais dans ce cas, l'importation de biens d'équipement est financée principalement par l'exportation de biens manufacturés, et ce secteur exportateur peut devenir, toutes choses étant égales par ailleurs, un moteur de la croissance industrielle interne par diffusion des gains de productivité aux autres secteurs d'activité. Par conséquent, les effets de blocage que la dépendance extérieure a tendance à exercer sur l'accumulation vont être ici contre-carrés du fait d'une forme d'insertion internationale à contenu non plus rentier mais industriel.

c) Enfin si la croissance industrielle devient substitutive d'importations et remonte peu à peu jusqu'à la fabrication sur place des moyens de production dont a besoin l'économie nationale, on est alors par définition dans le cas d'un régime d'accumulation substitutif, et le processus d'internalisation progressive, d'une section I signifie en même temps disparition progressive et du facteur essentiel du sous-développement, l'inexistence d'une section I locale, et des facteurs de dépendance qui en sont la conséquence.

d) Finalement si le régime rentier considéré à l'état pur tend à illustrer l'hypothèse que la dialectique de la dépendance reproduit dans le sous-développement, le même type de régime qu'elle induit de l'extérieur, le régime substitutif tendrait lui, à valider l'hypothèse inverse selon laquelle une économie dépendante peut sortir du sous-développement malgré les contraintes de dépendance qui pèsent sur elle.

Les deux hypothèses sont certes contradictoires mais la théorie de la régulation les assume toutes deux sans difficulté, puisqu'elle admet la variété de régimes d'accumulation dans l'espace et leur transformation dans le temps.

e) Nous l'avons vu plus haut, on peut en effet théoriquement envisager la transformation sur long terme d'un régime rentier donné, passant, à travers des crises, d'un processus de substitution d'importations tourné vers le marché intérieur, à un processus de substitution d'importations tourné vers le marché extérieur, caractéristique d'un régime industriel-exportateur avant de déboucher enfin sur une dynamique de production de masse tournée vers la consommation locale de biens durables: le caractère rentier cesserait alors pour laisser place à un autre régime, le régime substitutif, par exemple.

Le processus de transition suppose à la fois une crise qui décompose le régime précédent, et des changements qui favorisent la recomposition et l'avènement d'un autre régime.

Dans ces conditions la décomposition d'un régime d'accumulation donné, ainsi que l'avènement d'un autre, présuppose une mutation en profondeur (préalable ou simultanée?) des types d'insertion internationale qui leur correspondent. Dans cette logique, l'émergence d'un nouveau régime d'accumulation dépend de la consolidation d'un nouveau type d'insertion extérieure. Mais alors de quels facteurs dépend l'avènement de ce dernier?

f) La théorie de la régulation pose l'hypothèse que l'avènement d'un régime d'accumulation trouve son origine dans une conjonction de modalités particulières assumées par les formes institutionnelles qui caractérisent un mode de régulation. Or étant donné les caractéristiques particulières du capitalisme sous-développé, on peut se demander quelle serait l'efficace d'un mode de régulation dans l'avènement d'un régime

d'accumulation, si l'obligation d'importer tous les moyens de production multiplie les possibilités de formes de dépendance extérieure, privant le système productif local de la maîtrise technologique que seul le développement endogène d'une véritable section I pourrait propulser. Dans ces conditions l'importation fait dépendre l'avènement d'un régime d'accumulation davantage de la forme d'insertion au régime international que des formes structurelles internes.

Si du moins l'on reste dans la problématique tracée par M. Lanzarotti.

Or nous savons qu'une approche du sous-développement avait été initiée par C. Ominami (1980 et 1986).

II - C. OMINAMI POSE, RAPPELONS-LE, QU'UNE DEFINITION DU SOUS-DEVELOPPEMENT UNIVERSELLEMENT VALABLE DOIT ETRE CONSTRUITE EN METTANT EN AVANT LA SPECIFICITE DU RAPPORT SALARIAL.

Au contraire de l'approche par le régime d'accumulation, la problématique du rapport salarial autorise une approche endogène et nationale du sous-développement, dans laquelle les facteurs exogènes et internationaux peuvent être laissés en marge de l'analyse. Ce qui est conforme à une certaine conception de la régulation.

a) Sur le plan méthodologique pourtant, la mise en oeuvre de cette approche soulève de sérieuses réserves. Souvent en effet, la spécificité du rapport salarial qui est censée caractériser le sous-développement n'est saisie qu'en termes négatifs par différence avec le modèle canonique du fordisme. L'on se borne alors à souligner le manque d'institutionnalisation, la faible extension du rapport salarial etc.

Plus grave est l'ambiguïté qui entoure le statut théorique à donner au rapport salarial dans l'analyse du sous-développement.

Détaché des autres formes structurelles avec lesquelles il s'articule pour définir un mode de régulation, son statut théorique devient incertain : il peut apparaître, soit comme le facteur explicatif, soit le facteur à expliquer, au gré des définitions et de leur mise en oeuvre.

Si le sous-développement est conçu comme une situation dans laquelle des facteurs d'ordre structurel empêchent l'épanouissement systématique du rapport salarial (Ominami, 1986), alors cette spécificité du rapport salarial est à expliquer en identifiant précisément les facteurs d'ordre structurel en question. Si, en revanche les formes particulières que prend le rapport salarial dans les P.E.D. constituent une source majeure de blocage de l'accumulation (Ominami, 1980), alors le rapport salarial considéré dans sa spécificité est lui-même un facteur explicatif du sous-développement.

b) L'ambiguïté ne peut être levée que si l'on admet la validité des deux optiques combinées, ou en d'autres termes la validité de la double relation : si le rapport salarial est source de blocage du développement économique c'est parce que son propre développement est lui-même entravé par des facteurs qui sont extérieurs à lui.

Le sous-développement pourrait alors être défini comme une situation dans laquelle le rapport salarial, bloqué dans son extension par des facteurs structurels défavorables, devient de ce fait à son tour un facteur de blocage de l'accumulation. La question de la nature des facteurs structurels qui étouffent le rapport salarial n'est pas pour autant résolue. En toute logique, ceux-ci ne doivent-ils pas être recherchés dans les

configurations particulières des autres formes structurelles que son l'Etat, la création monétaire, la concurrence et l'insertion internationale?

Or nous avons admis plus haut que celles-ci entraînent en résonance les unes avec les autres dans un système hiérarchisé dans lequel le mode d'insertion extérieure tend à se subordonner les autres formes structurelles. Par conséquent c'est en dernière instance dans la contrainte extérieure qu'il faut rechercher la source de blocage du rapport salarial. Qui ne voit alors se dessiner une jonction possible avec la première approche, celle de Lanzarotti, et en même temps s'ouvrir la possibilité d'une synthèse entre les deux conceptions du sous-développement?

III - L'ATROPHIE DE LA SECTION I (LANZAROTTI) ET L'ATROPHIE DU RAPPORT SALARIAL (OMINAMI) SERAIENT AINSI RELIES L'UNE A L'AUTRE PAR LE MOYEN TERME DE LA DEPENDANCE EXTERIEURE. ET L'ON AURAIT L'ENCHAINEMENT SUIVANT :

a) Le sous-développement de la section I se traduit par la nécessité d'importer les moyens de production, et cette contrainte est source de dépendance extérieure. La dépendance extérieure produit à son tour des obstacles structurels qui freinent l'essor du rapport salarial, et cette stagnation du rapport salarial devient à son tour une source majeure de blocage de l'accumulation.

Ce schéma n'est cependant pas une simple réplique du "développement du sous-développement", car la variété des régimes d'accumulation, à quoi s'ajoutent les formes variables de rapport salarial, exclut la reproduction pure et simple. Simple intuition, la zone d'indétermination, ou plutôt les "effets de remous" pour reprendre une formule de G. Myrdal, qui viennent contrecarrer la causalité circulaire de la reproduction du sous-développement se situeraient précisément là, dans les conditions politiques, sociales, économiques de la régulation salariale nationale.

b) Si le régime général du sous-développement est donné par l'inexistence de la section productive de moyens de production ou par l'insuffisance de son niveau de développement, les régimes particuliers se distinguent les uns des autres, nous l'avons vu, par la modalité chaque fois différente de compenser cette situation par l'importation d'une pseudo section I et c'est cette modalité qui donne son contenu à la dépendance vis-à-vis du marché extérieur, dépendance qui va à son tour typer le rapport salarial.

La problématique postulant un triple enchaînement - à savoir le mode d'insertion internationale détermine le type de rapport salarial, le type de rapport salarial conditionne le type de régime d'accumulation et tout changement de régime d'accumulation est conditionné par le changement du mode d'insertion internationale - nous n'avons abordé dans ce papier que le premier enchaînement.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOITES J.**, Industrialisation et développement agricole au Mexique : Une analyse du régime d'accumulation de long terme, (1939-1985), in CEPREMAP, n° 8727, Paris, 1987. Industrialization y desarrollo agrícola en Mexico, Ed. Plaza y Valdés/ UAM, Mexico D.F., 1989.
- ABOITES J., MIOTTI L., OUEMAN C.**, Les approches régulationnistes et l'accumulation en Amérique latine, in Théorie de la régulation. L'état des savoirs (Boyer R. et Saillard Y., éditeurs), La Découverte, Paris, 1995 pp. 465-472.
- BOYER R. et SAILLARD Y.**, (ed.) Un précis de la régulation pp. 58-68. La théorie de la régulation a 20 ans : piétinement ou affirmation d'un programme de recherche ? in Théorie de la régulation l'état des savoirs. pp. 69-84.

- COMELIAU C.**, pour un débat sur le développement, *Revue Tiers-Monde*, Tome XXXIV, n° 135, juillet-septembre. 1993.
- BOYER R.**, Vingt ans de recherche sur le rapport salarial. pp. 106-114; Du fordisme canonique à une variété de modes de développement. in *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*. pp. 369-377.
- EL AOUI N.**, Trajectoires nationales au Maghreb. in *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*. pp. 459-466.
- EL AOUI N.**, La soumission du travail au Maroc. Une analyse du rapport salarial et de sa régulation, Thèse d'Etat, faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Université Mohamed V de Rabat, 1990.
- FAJNZYLBER F.**, La industrialización trunco, Ed. Nueva Imagen, Mexico D.F. 1983.
- GUTIERREZ GARZA E.**, L'accumulation de capital et le mouvement ouvrier au Mexique : 1950-1960, Thèse, Université Paris VIII, juin 1983.
- HAUSMANN R.**, State Landed Property, Oil Rent and Accumulation in Venezuelan Economy, Ph. D., Thèse, Cornell University, 1981 - Sobre la crisis economica venezolana, colloque international sur la théorie de la régulation, Barcelone, 1988.
- HAUSMANN R. et MARQUEZ G.**, "Du bon côté du choc pétrolier", in Boyer R., (éd.) *Capitalismes fin de siècle*, PUF, Paris, 1986.
- HILLCOAT G.**, La crise des modèles de développement en Amérique latine. De la substitution d'importations à l'économie tournée vers l'extérieur : une discussion théorique illustrée par l'expérience argentine, Thèse, Université Paris VIII, juin 1986.
- HILLCOAT G.**, "L'évolution du rapport salarial en accumulation intensive. L'expérience argentine", in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 95. La documentation française, 1er trimestre 1989.
- JUILLARD M.**, Régimes d'accumulation, *Théorie de la régulation...* pp. 225-235.
- LANZAROTTI M.**, La Corée du Sud : Une sortie du sous-développement, PUF, Paris, 1992.
- MIOTTI L. E.**, Accumulation, régulation et crises en Argentine, Thèse, Université Paris VII, oct. 1991. Argentine : fragilité de l'accumulation et options de la régulation, in Colin, Delavaud A. et Neffa J.C. (coordinateurs), *L'Argentine à l'aube du troisième millénaire*, Editions de l'IHEAL, Paris, 1994.
- MJOSET L.**, Pays scandinaves : des régulations originales en crise. pp. 398-407, in *Théorie de la régulation, l'état des savoirs op. cit.*
- OMINAMI C.**, Croissance et stagnation au Chili : éléments pour l'étude de la régulation dans une économie sous-développée, Thèse, Université Paris X, 1980. *Le Tiers-Monde dans la crise*, La Découverte, Paris, 1986.
- PADRON A.**, Croissance et crise dans une économie de rente. Le cas vénézuélien : une analyse en termes de régulation, Thèse, Université Paris III, 1993.
- QUENAN C.**, Eléments pour l'étude de l'endettement extérieur des pays en développement : le cas du Venezuela, Thèse, Université Grenoble II, décembre 1987.
- QUENAN C., MIOTTI L.E., et MILA S.**, Venezuela potentiel de croissance et de développement, in *Cahiers de l'IFRI*, n° 14. IFRI, Paris, juillet 1994.
- PETIT P.**, De la croissance cumulative à la théorie de la régulation. in *Théorie de régulation, l'état des savoirs*. pp. 245-253.
- SID AHMED A.**, Economie politique de la transition dans les pays en développement, Publisud, Paris, 1996.
- TALHA L.**, Théorie de la régulation et développement. in *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*. pp. 452-458.
- TALHA L.**, Accumulation et crise dans les économies maghrébines, in *Annales marocaines d'économie*, n° 8, Rabat, printemps, 1994.
- THERET B.**, Etat, finances publiques et régulation. in *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*, pp. 189-197.
- VIDAL J. F.**, Les régimes internationaux in *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*. pp. 171-179.

CRISE ECONOMIQUE ET PROBLEMES DE SANTE

*Mme Tiliane-Kaid Nouara
Chargée de Cours à l'institut des Sciences Economiques
Université Abderrahmane Mira Béjaïa*

INTRODUCTION.

L'Algérie est entrée dans une profonde crise économique depuis une dizaine d'année ; crise qui se manifeste par un taux de chômage alarmant, une inflation galopante et un appauvrissement inquiétant des algériens. Pour sortir de la crise ou du moins en minimiser les dégâts, le gouvernement a initié, dès le début des années 90 une politique d'ajustement structurel, dont le fer de lance a été une politique de privatisation du patrimoine du secteur public. Cette privatisation ne va pas sans toucher le secteur qui a en charge la santé. La crise, la privatisation et la politique d'ajustement structurel ont eu des effets sur le niveau général de la santé :

Les possibilités financières d'accès au soin des couches de population de plus en plus importantes se rétrécissent.

- Les groupes à risque s'élargissent et un contexte de dégradation générale de la qualité des soins s'accroît.
- La tendance à des modifications à la hausse du taux de morbidité mettra progressivement au premier plan des maladies coûteuses qui nécessitent une prise en charge à long terme, un haut niveau de technicité et des moyens techniques efficaces.

Nous nous intéressons particulièrement aux effets de la crise sur la partie la plus vulnérable et la plus importante de la population à savoir les enfants. Le lien entre la situation économique actuelle et le bien-être des enfants dans notre pays se fait sentir avec plus d'acuité depuis quelques années, surtout après la recrudescence de certaines maladies telles que : la fièvre typhoïde, la tuberculose, la méningite, la rougeole..., qui jusque là étaient sensiblement maîtrisées.

Partant d'un constat général et en insistant particulièrement sur les points suivants :

- La crise économique actuelle est un facteur aggravant.
- Le choix d'un système de soins fortement curatif est inadéquat par rapport aux capacités d'investissement de la collectivité.
- L'absence d'un système de santé cohérent dans ses priorités, son organisation et son financement. D'ailleurs le poids financier est devenu intolérable aussi bien pour les ménages, les salariés que pour la sécurité sociale.

Notre étude s'articule autour de deux objectifs :

- Le premier étant de mesurer la vulnérabilité de l'économie algérienne face aux pressions extérieures.
- Le deuxième est de tenter d'évaluer les progrès accomplis dans le domaine de la santé durant cette période, et par conséquent des choix que le pays peut faire, dans la mesure du possible, pour protéger la jeune génération contre la tempête économique actuelle. Et c'est donc sur la période postérieure à 1990 que nous allons concentrer notre attention. En fonction des données disponibles, nous tenterons d'évaluer la situation sanitaire des enfants dans la wilaya de Béjaia.

Notre étude ne s'arrête pas uniquement au constat de la situation actuelle, elle sera consacrée également à l'analyse de ces données. Néanmoins, il est important de souligner que la disponibilité des données statistiques récentes fait défaut et qu'il y a discontinuité des indicateurs sociaux. Au niveau de la wilaya de Béjaia, certaines des données nous ont été présentées en vrac. Nous avons dû les traiter manuellement parce

que des services relevant de la Direction de la Santé et de la Population ne disposent pas encore de moyens informatiques.

I - LES ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA CRISE ACTUELLE.

Les mesures de redressement économiques imposées par les institutions financières internationales ont provoqué une aggravation du chômage et une importante réduction des services sociaux qui frappent durement les couches les plus pauvres autrement dit les plus vulnérables. Les couches moyennes sont également touchées par des difficultés semblables et viennent ainsi grossir les rangs des pauvres.

Bien entendu nous présenterons les aspects purement économiques de la crise actuelle et nous nous intéressons à sa dimension sociale, et plus particulièrement aux conséquences néfastes que la crise économique a déjà eues et qu'elle risque d'avoir sur le développement des enfants en Algérie, avec les risques d'aggravation que cela comporte dans un avenir proche.

I.1 - Les indicateurs de stabilisation macro-économique.

Tableau N°1 : Evolution de quelques indicateurs économiques

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
PIB en prix const. En %	-0.20	-0.7	-1.9	4.9	-1.4	0.2	1.6	-2.2	-0.9	3.9	3.8	1.2
Sold.budg Glob(%duPIB)	-13.4	-8.7	-13.7	-1.8	3.6	1.7	-1.2	-8.7	-4.4	-1.4	3	2.4
Inflation	-	-	-	-	-	25.5	25.0	20.54	38.40	21	15	5.73
Dép.d'inves En%du PIB	14.6	12.5	12.4	10.1	8.2	6.2	6.9	8.7	8	7.3	7.0	7.4
Dettes.extéren %du PIB	34.7	39.1	41.7	47	48	60.6	52	53	70.3	78.6	73.4	68.7
Réserv.offic brut. (Md \$)	1.7	1.7	0.9	0.9	0.8	1.6	1.5	1.5	2.6	2.1	4.2	8.0

Source : autorités algériennes ; estimations et projections du FMI.

L'évolution favorable des indicateurs économiques cités ci-dessus, est essentiellement le reflet des efforts considérables effectués par les autorités algériennes et des sacrifices supportés par la population pour atteindre les objectifs du programme d'ajustement structurel. Les résultats obtenus dans la stabilisation de la situation macro-économique du pays sont appréciables :

1°-Le PIB qui a régressé seulement de 1% en 1994 contre 2% en 1993, affiche un taux de croissance réel d'environ 4% en 1995 et 1996, ce qui correspond à un taux de croissance économique le plus élevé depuis 1985.

2°-un solde budgétaire global positif : il est passé d'un déficit de près de (-9%) de PIB à un excédent de 3% en 1996 et de 2,4% en 1997. Cet excédent budgétaire est attribuable à :

- La hausse des recettes publiques induites surtout par l'évolution favorable du prix du pétrole en 1996.
- La maîtrise des dépenses publiques, particulièrement au plan des salaires, des subventions et des investissements, y a également joué un rôle positif.

Cet excédent budgétaire devait atténuer la vulnérabilité budgétaire face à une éventuelle baisse des prix du pétrole.

3°-L'inflation a été ramenée à 6% en 1997 après avoir atteint un sommet de 38,4% en 1994, principalement suite à la forte dépréciation initiale du dinar et d'ajustement apporté au prix réglementé de produits subventionnés.

4°- Sur le plan extérieur, l'Algérie visait à ramener le service de la dette à un niveau soutenable. Le ratio de l'encours de la dette à moyen et long terme a atteint 78,6% en 1995 et représentait 32,5 Milliards de dollars est tombé à 68,7% et correspondait à 30 Milliards de dollars en 1997.

5°- les comptes extérieurs excédentaires : les réserves de change officielles brutes sont passées de 1,5 Milliard de dollars en 1993 à 2,1 Milliards en 1995 pour atteindre 8 Milliards de dollars à la fin de l'année 1997, notamment grâce à l'augmentation du prix du pétrole.

Cependant l'équilibre retrouvé des finances publiques demeure fragile et ne peut permettre la relance économique d'autant plus que le service de la dette devient prépondérant dans les dépenses. En outre, l'austérité budgétaire, le redressement de la situation financière de l'Algérie et le rétablissement de ses équilibres macro-économiques risquent d'être entravé par la chute vertigineuse du prix du pétrole ayant atteint les 9 dollars le baril durant le mois de décembre 1998. La faible croissance réalisée sera sans doute remise en cause. Un retournement de la situation est à craindre.

1.2- Less indicateurs sociaux.

Nous avons tenu compte seulement des aspects suivants :

2.1- Le Chômage

En Algérie, comme dans la plupart des pays d'Afrique du nord, le chômage frappe surtout les moins de 25 ans. En 1997, la population active totale au sens du BIT est estimée à 7 757 000 personnes, représentant seulement 26,59% de la population totale et 45,42% de la population âgée de 16 ans et plus. Les raisons du taux relativement bas de la population active sont :

- Le taux élevé des jeunes scolarisés et des universitaires.
- Et la faible présence des femmes sur le marché du travail.

Les occupés sont, quant à eux, estimés à 5 708 000 personnes, soit un taux d'occupation de 19,56%, et les chômeurs à 2 049 000 soit un taux de chômage de 26,41%.

Tableau N°2 : Evolution du chômage (en pourcentage)

ANNEE	1985	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Taux de Chômage	9.70	21.4	-	18.10	19.70	21.20	23.80	23.17	24.36	28.10	27.49	26.41

Source : ONS : Données Statistiques.

La crise et le désinvestissement ont aggravé une situation déjà insupportable avec le flux annuel sans cesse croissant de jeunes diplômés et exclus du système scolaire qui arrivent sur le marché du travail. D'autres facteurs enfoncent la situation davantage à savoir :

1°- La croissance du PIB réel, hors hydrocarbures, entre 1985 et 1995 a été très faible en pourcentage, par rapport à l'augmentation de la population active et du taux d'activité.

2°- Le programme d'ajustement a entraîné une importante vague de licenciements. Le taux d'activité augmentait particulièrement chez les femmes car, confrontées aux

difficultés économiques et sociales, sont amenées à occuper un emploi pour faire face aux dépenses familiales.

3°- l'aspect de la structure institutionnelle du marché de l'emploi et du droit du travail en Algérie a provoqué une réduction dans le secteur formel et une augmentation dans le secteur informel. La réglementation en vigueur contribue encore au fort taux de chômage.

4°- Enfin l'inadaptation des formations et une mauvaise répartition géographique jouent un rôle important.

2.2- Les revenus et la consommation

En raison des dévaluations successives de 1986 à 1996, les revenus généraux des algériens ont subi une forte chute. Les revenus des citoyens n'ont pas cessé de subir les contrecoups de la crise, puis des réajustements économiques et des dévaluations monétaires.

Cette baisse draconienne et continue des revenus a eu comme conséquences ultimes l'apparition de poches de précarité sociale au niveau des couches importantes de la population

et ce malgré les dispositifs du filet social et autres formes d'aide consentis pour amortir la pauvreté.

L'évolution des revenus et de la consommation des ménages a connu trois périodes différentes :

- La période 1967-1978 : a enregistré une augmentation des revenus ayant permis une amélioration de la consommation en termes réels. Le revenu par habitant a plus que triplé alors que les prix n'ont enregistré qu'une augmentation moyenne annuelle de 6,5%.

- L'expansion des revenus s'est fait à l'avantage des revenus salariaux par rapport au revenu total, dont la part des premiers est passée de 47% en 1969 à 60% en 1978.

- La période 1980-1984 : est considérée comme une période de consolidation des progrès enregistrés en matière de consommation durant la période précédente. La tendance de la période antérieure a quasiment été maintenue. Les revenus bruts des ménages ont augmenté à un rythme annuel moyen de 16% et la consommation a progressé d'un taux annuel moyen de 18%. En termes réels, l'expansion de la consommation s'est fait à un taux annuel moyen de 4%.

- La période 1985-1994 : marque le retournement de la tendance avec une baisse de la consommation par tête. Durant cette période, l'accroissement annuel moyen des revenus bruts des ménages a été de l'ordre de 19%. Ce taux n'a fait que compenser celui de l'inflation qui a augmenté à un rythme similaire ayant atteint les 38,4 % en 1994. De ce fait la consommation exprimée en prix constant a baissé de 8,5 % durant cette période.

2.3- La santé

Le secteur de la santé est celui qui suscite le plus de déception de la population. C'est le secteur le plus touché par l'essoufflement de l'économie nationale. Ce marasme se traduit par :

- une prise en charge déficiente du malade,

- la réduction des sources de financement,
- une demande de plus en plus forte,
- Une gestion désarticulée des moyens humains, financiers et des équipements de santé, ont détérioré la santé des algériens, malgré les efforts entrepris pour enrayer ce « délabrement » préjudiciable pour l'état de santé d'une population déjà persécutée par les difficultés économiques et sociales.

Les résultats du commerce extérieur de 1996 précisent que les importations enregistrent une baisse de 19 % soit 1,557 Milliard qui se décompose comme suit :

- produits alimentaires : -8%.
- céréales, farines et semoules : -8 %.
- Sucre et sucreries : -30 %.
- Produits laitiers : -31 %.
- biens de consommation non alimentaires : -46 %.
- médicaments : -29 %.
- matières premières et demi-produits destinés à l'appareil de production : -36 %.

Les facteurs socio-économiques sont déterminants sur l'action sanitaire quel que soit son poids. Ainsi, les maladies à transmission hydrique (MTH), la typhoïde, la diphtérie, la tuberculose et la méningite ont connu ces dernières années une diffusion exceptionnelle.

La lutte contre la diphtérie : après la vaccination de masse au niveau national les épidémies de diphtérie enregistrées en Algérie sont :

- 974 cas en 1994.
- 1060 cas en 1995.
- 46 cas seulement en 1996.

La lutte contre les MTH :

- 3122 cas dont 2168 cas ont été confirmés en 1995.
- 1590 cas dont 722 cas confirmés en 1996.

La lutte contre le Tétanos néo-natal :

- 19 cas ont été enregistrés en 1995.
- La lutte contre la rougeole :
- 5948 cas enregistrés en 1994.

II- LES TENDANCES MANIFESTEES PAR CERTAINS INDICATEURS RELATIFS A LA SANTE DES ENFANTS

Aujourd'hui, l'attention retenue dans les débats économiques (et politiques) ne portent que sur les questions relatives à la contrainte financière (déficit des finances publiques, manque de devise...). Au cours de ces dernières années, les intentions du gouvernement algérien étaient les suivantes :

- réduction du déficit par des économies sur les dépenses sociales.

- En conséquence, réduction de l'inflation avec une certaine forme de politique des revenus (maintenir constant les revenus salariaux).
- Réduction des taux d'intérêt pour encourager l'investissement.
- Allègement des contraintes imposées par la balance des paiements.
- Suppression des subventions à la consommation (alimentaire, énergie et eau).

2°- la baisse relative des dépenses publiques d'éducation et de santé, ont pesé sur les salaires réels des fonctionnaires et des travailleurs du secteur économique. Le pouvoir d'achat des consommateurs est ainsi affecté et un processus d'appauvrissement largement répandu touchant aussi bien les pauvres que les couches moyennes.

3°- Les dépenses d'équipement ont également connu une nette régression (voir tableau n°1). L'évolution des services publics est très préoccupante. Les insuffisances les plus effrayantes sont celles constatées dans le domaine de la santé, particulièrement dans les services de santé primaire.

Ces insuffisances aiguës en matière d'équipement sanitaire ont entraîné la fermeture de certaines structures sanitaires. Au niveau national, la situation des infrastructures sanitaires non fonctionnelles au 31 / 12 / 1997 est la suivante :

07 EHS

05 Polycliniques

34 Centres de santé.

621 Salles de soins.

17 % des maternités publiques dotées, dans leur ensemble, de 695 lits.

4°- Les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement ne progressent que lentement et leur entretien pose continuellement des problèmes. La population ayant accès à l'eau salubre a évolué remarquablement de 1989 à 1995 (passant de 68 % à 79 %), puis subit une baisse de 1 point (78%) en 1997.

Pourtant, il est facile de démontrer que :

- La relégation des services sociaux essentiels au second plan entraînera une réduction de la productivité dans un avenir prévisible car un peuple mal-nourri, mal-éduqué et en mauvaise santé ne peut qu'entraver le processus de développement économique.

- Et la tendance à les négliger durant les ajustements financiers ne résoud pas les problèmes économiques au sens strict du terme.

II.1-Population et diagnostic de la santé.

1.1- Les Tendances Démographiques

En Algérie, comme partout dans les pays en développement, le rythme de la progression démographique est excessif par rapport aux ressources disponibles. Suite à cela, la volonté de freiner cet élan semble se dégager dans notre pays. Etant donné l'interaction population-santé, et malgré les efforts consentis, l'état de santé en Algérie reste encore mauvais.

Dans ce contexte, nous prendrons le taux de mortalité infantile (TMI) et/ou le taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans (TMM5) comme premier indice approximatif du niveau de protection de l'enfance obtenu grâce aux mesures concernant la santé publique et les domaines annexes. De même, on utilisera le PIB comme indication du niveau de productivité donné. */man*

Cependant le TMI (ou le TMM5) n'est pas entièrement fiable car :

- d'une part les données statistiques disponibles sur le sujet présentent un certain nombre de lacunes (causes de décès par exemple...). *2 choses*

- D'autre part, cet indice, par sa nature même, n'est pas très sensible aux modifications à court terme du milieu économique et social sauf dans le cas d'une extrême gravité (famine, anarchie politique).

Ainsi, théoriquement, on devrait lui adjoindre d'autres indices de santé comme ceux concernant la morbidité et d'autres mesures anthropométriques. Malheureusement ces données sont rarement disponibles.

On observe une relation étroite entre le déclin du taux brut de natalité et celui du taux de mortalité des enfants surtout s'il coïncide avec le taux relativement élevé d'alphabétisation féminine adulte. Des études économétriques montrent qu'il y a une forte corrélation entre la mortalité infantile et le taux d'analphabetisation des femmes. *? m? qu?*

Tableau N°3 : Evolution de quelques Paramètres Démographiques

ANNEES	Taux brut de NATALITE	Taux brut de MORTALITE	TAUX d'Accrois.Nat	Tx Mortalité INFANTILE	Tx Mortalité moins 5 ans *	Tx Alphabéti* Adul. Femme
1987	34.60	7.0	27.6	64.42	111	-
1988	33.9	6.6	27.3	60.37	107	-
1989	31	6.0	25.0	58.10	-	-
1990	30.94	6.03	24.94	57.8	98	41
1991	30.14	6.04	24.10	56.90	-	-
1992	30.41	6.09	24.32	55.40	-	-
1993	28.22	6.25	22.57	55.49	-	-
1994	28.24	6.56	21.68	54.21	65	-
1995	25.33	6.43	18.90	54.87	40	49
1996	22.91	6.03	16.88	54.59	39	-
1997	22.47	6.12	16.35	56.64	39	-

Source : *O.N.S : Données Statistiques n°277.

*UNICEF : Situation des enfants dans le monde. Rapport annuel 1990 à 1999.

1.1.1- La natalité

L'exploitation des données brut de natalité a permis de constater une certaine stabilité des naissances vivantes en 1997 par rapport à 1996. La natalité accuse une baisse significative qui annonce un changement de tendance particulièrement à partir de 1995.

Beaucoup pensent que le changement des comportements des ménages ne peut intervenir qu'avec une modification significative des niveaux de vie et des conditions d'existence. Dans notre pays, c'est apparemment le pourrissement de la situation économique (et politique) qui a entraîné une prise de conscience de la population. Cette attitude montre que la société algérienne est en pleine mutation. La crise économique s'est accompagnée d'une modification progressive des normes de valeurs de la société traditionnelle ou la richesse est mesurée par le nombre des hommes ; et ou la fécondité élevée est le reflet d'une stratégie propre aux sociétés traditionnelles.

Le processus de ralentissement de la dynamique démographique est en bonne voie. Ainsi la transition démographique s'est manifestée timidement mais devrait se poursuivre.

1.1.2- La mortalité.

En terme de taux brut, le tableau n°3 appelle quelques remarques :

-La mortalité générale subit une légère hausse.

-Les décès infantiles représentent près de 18 % de l'ensemble des décès totaux enregistrés. Par rapport à l'année 1996, on note une augmentation de près de 2 points.

-Quant à la mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans, la tendance à la baisse se confirme d'année en année. En l'espace de 4 ans (de 1990 à 1994), ce taux a subit une réduction notable de 33 points qui peut s'expliquer comme suit :

- L'amélioration par la relance des programmes de lutte contre les maladies endémiques.

- La relance du programme élargie de vaccination (PEV).

- L'amélioration du taux d'alphabétisation des femmes. Il est indéniable de dire qu'une relation existe entre éducation et santé. En effet l'éducation des femmes est :

*Déterminante étant donné son rôle primordial en matière d'alimentation et d'hygiène au sein de la famille (d'où réduction de morbidité).

*Elle est également un facteur décisif dans la baisse de la mortalité des moins de 5 ans, notamment par la vaccination.

1.1.3- La fécondité

Depuis l'indépendance nationale, des changements sont intervenus dans les structures familiales liés notamment à l'éducation et l'urbanisation qui se sont répercutés sur l'évolution de la fécondité. D'une part :

- Les mariages plus tardifs, la polygamie moins fréquente et la scolarisation croissante des filles sont d'autant de facteur qui poussent à la réduction de la natalité.

- L'urbanisation qui logiquement doit conduire à atténuer la pression nataliste :

*Le transport et le logement en ville constituent une charge monétaire supplémentaire par rapport au milieu rural.

*Le milieu social des citadins joue en faveur de la scolarisation des enfants.

D'où le coût permettant d'élever des enfants s'accroît, par conséquent une réduction du nombre des enfants est nécessaire.

D'autre part, cette tendance à la baisse de la natalité est renforcée par l'amélioration de l'hygiène et des soins réduisant ainsi la natalité infantile et maternelle et également par la substitution des mécanismes traditionnels par des moyens contraceptifs modernes et efficaces.

Sur le plan économique la lenteur de la baisse de la fécondité pose un problème de gestion de ressources rares. Il est difficile de répondre aux besoins sociaux tels que la santé, l'éducation, le logement et l'emploi d'une population sans cesse croissante dans

un pays en développement, d'autant plus que les conceptions traditionnelles sont encore soutenues par les dogmes religieux.

1.2- Le diagnostic de la santé

Des progrès ont été réalisés en Algérie jusqu'aux années 1990. La croissance des structures sanitaires publiques et l'accroissement des personnels médical et paramédical sont considérables. L'amélioration de l'offre publique de soins est inégale : les normes de couverture hospitalière de l'OMS sont atteintes. Les autres structures sanitaires (polycliniques et centres de santé) restent relativement insuffisantes.

Cependant, depuis une dizaine d'années, on assiste à un ralentissement des efforts, dû principalement aux difficultés budgétaires. Les conditions de vie de larges couches de population sont fortement détériorées (en plus de l'inflation et du chômage) :

- la détérioration du cadre de vie,
- l'insalubrité des logements,
- la diminution de la quantité d'eau par habitant,
- un nombre important d'habitation n'accédant pas encore à l'assainissement (36,3% en 1995),
- et enfin la malnutrition, sont autant de facteurs qui mettent en danger la santé de l'individu alors que la prise en charge médico-sanitaire est déjà problématique.

En 1997, le niveau général de santé continu à accuser une lente aggravation même si certains indicateurs généraux de santé continuent heureusement à progresser. C'est le cas de la couverture vaccinale et de l'espérance de vie.

Tableau N°4 : Evolution de quelques indicateurs de santé positifs (en %)

Année	Enfants complètement vaccinés			Espérance de Vie *
	BCG	DTC/Polio 3	Rougeole	
1981*	59	33	17	56
1988*	95	65	58	63
1992	95.2	79.2	65	65 °
1995	99	86.3	75.7	68 °

Source : *UNICEF : Rapports annuels : la Situation des Enfants dans le monde 1984, 1990.

*ONS : Données Statistiques.

° : 65 ans en 1990 et 68 ans en 1996.

En 1995, le taux de morbidité au niveau national était de 19,6 % soit environ $\frac{1}{4}$ de la population était malade. Les facteurs d'environnement sont décisifs. Nous restons persuadé que la prévention généralisée de la maladie par l'éducation et l'accès à l'eau potable ont le meilleur impact sur la santé qu'une meilleure nutrition et un revenu élevé comme il a toujours été montré. Et, les résultats ne peuvent être que supérieurs qu'à celui de la médicalisation.

- En général la couverture vaccinale progresse continuellement. Cependant le taux de couverture contre le rachitisme (vitamine D) des enfants âgés de moins de 5 ans est le plus faible (58,6 %) comparé à ceux relatifs aux six antigènes cités plus hauts.

La vaccination complète de la vitamine D qui était composée de 4 prises est ramenée aujourd'hui à 2 prises seulement.

- Le taux de mortalité maternelle demeure encore élevé et préoccupant : 2,15‰ naissances vivantes en 1995 contre 2,25‰ en 1980. Selon le rapport du CNES (du 1^{er} Semestre 1997) ce taux est nettement sous évalué en milieu hospitalier. Actuellement, le ministère de la santé et de la population et l'institut national de santé publique ont lancé une enquête nationale sur la mortalité maternelle, qui se déroulera durant toute l'année 1999 (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Les objectifs de cette enquête sont de :

- * Déterminer le taux de mortalité maternelle,
- * Identifier les causes de décès maternelles et les facteurs de risque potentiels liés à les causes,
- * Enfin, proposer une stratégie de prise en charge des femmes enceintes dans le but de réduire la mortalité maternelle.

Afin de recenser l'ensemble des décès maternels, l'enquête concernera toutes les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) enregistrées à l'état civil. Que le décès survienne au niveau de la structure de santé ou à domicile, l'information sera recherchée en amont selon le lieu de décès.

- La situation sanitaire de l'Algérie de cette dernière décennie est un cas particulier dans l'étude des effets des difficultés socio-économiques et financières sur la qualité de vie de la population. En effet, notre pays est actuellement touché par les deux types de maladies :

* Les maladies des pays développés : cancer, diabète, sida, ...etc, et d'autres phénomènes liés à la santé et spécifiques aux pays avancés tels que le stress, les suicides, et les accidents de circulation.

* Et les maladies des pays du tiers-monde dites «maladies de la pauvreté» à savoir le retour :

- inquiétant des infections contagieuses (méningite, tuberculose, maladies sexuellement transmissibles),
- et en force, celles à transmission hydrique (typhoïde, ...).

Le diagnostic de la santé révèle ainsi une situation qualifiée de critique. Ce secteur vital est déstructuré d'abord par :

- la gestion mauvaise et déséquilibrée de nombreuses infrastructures de santé mises à la disposition d'une médecine gratuite qui vient à peine de cesser de l'être.

- l'évolution très rapide des coûts du système de soins alors que la rentabilité est faible entraînant un état d'insatisfaction général et un système de soins décrédibilisé.

- l'incapacité croissante de l'Etat à continuer à financer les besoins de ces infrastructures.

- La réduction des dépenses budgétaires du fait de la politique de l'austérité budgétaire imposée par le P.A.S se répercute sur les budgets d'entretien, de prévention, d'alimentation, de formation, de personnel et de recherche. En 1997, les parts des dépenses attribuées aux médicaments et au matériel médical ont légèrement augmenté alors que celle accordée à la prévention, déjà relativement faible, a subi une baisse de l'ordre de 1 point.

Le secteur de la santé est ensuite frappé par un essoufflement de la caisse nationale des assurances sociales (CNAS) qui supporte une démographie encore lourde malgré une réduction importante du taux de croissance annuel (2,15 % en 1998 selon RGPH), un déficit budgétaire important et souffrant continuellement de sources de financement.

* 40% du budget de la santé provient de la CNAS dont 10% servent au fonctionnement des structures, le reste va au paiement du personnel.

* 60% sont financés par les cotisations des travailleurs et des employeurs contribuant ainsi pour une grande part à la survie des établissements sanitaires et à l'emploi de leur personnel qui consomme environ les 2/3 du budget total.

Ce secteur souffre également des carences d'un marché du médicament cher et/ou rare, dérégulé par son mode d'organisation et d'approvisionnement dont l'importation est dominante évaluée en 1997 à 320 Millions de dollars.

Néanmoins, l'émergence du secteur privé s'avère être un relais nécessaire mais nettement insuffisant en matière de soins hospitaliers. Le rôle joué par ce secteur est considérable. La volonté de le développer a été affirmée, au point où les départs volontaires des médecins dans les établissements hospitaliers publics ne sont plus remplacés et les postes supprimés laissant ainsi les services à l'agonie du fait, déjà, du manque aigu de moyens matériels.

III- TENTATIVE D'EVALUATION DE LA SITUATION SANITAIRE DES ENFANTS DANS LA WILAYA DE BEJAIA.

III-1- Les Données Démographiques.

La population totale de la wilaya de Béjaia s'élevait au 1er janvier 1998 à 887.815 habitants. Comme partout en Algérie cette population se caractérise par sa jeunesse, bien qu'une baisse certaine soit constatée depuis une décennie, le taux de croissance démographique dans cette wilaya est inférieur à la moyenne nationale (13,60% contre 16,35% en 1997).

- La population de cette wilaya est légèrement plus concentrée dans les zones d'agglomération secondaire et éparse (57,63%).

-La natalité qui est restée à des niveaux assez élevés jusqu'à 1992 enregistre une réduction importante. L'accroissement démographique naturel et en baisse continue et se situe en dehors de la barre des 2% depuis 1993, avec une légère hausse qui a été enregistrée en 1994 soit 2,05%.

-La part de la tranche d'âge 0-19ans, catégorie essentiellement non productive et consommatrice en termes de besoins sociaux représente 498.562 personnes soit plus de la moitié de la population totale (56,16%) en 1997. La part des personnes de 3ème âge (60 ans et plus) est enfin de l'ordre de 6,69% de la population totale. En ce qui concerne la répartition par sexe, il est à relever que la population de Béjaia compte autant de femmes que d'hommes avec respectivement 49,80% et 50,20%.

-La population des enfants âgés de moins de 5 ans est estimée, durant la même année à 150.946 enfants soit 17% de la population totale. (celle âgée de 0 à 14 ans et de l'ordre de 402.671 enfants soit 45,36%).

-La population féminine en âge de procréation (c à d de 15 à 49 ans) représente 187.512 femmes soit 21,12% de la population totale.

-La mortalité infantile et juvénile a décru de 1990 à 1996. Puis augmente en 1997 et 1998 passant respectivement à 9,98% puis à 11,2%.

Tableau N°5 : Evolution du taux de mortalité hospitalière des moins de 5 ans

ANNEE	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Taux de mortalité Toutes cause confondues	12,52	16,92	15,99	14,71	12,18	-	08,98	9,98	11,20
Taux d'hospitalisat. Pour diarrhée	18,58	18,19	15,29	19,83	23,61	-	10,44	15,04	11,78
Taux de mortalité pour cause de diarrhée	11,34	17,95	6,64	9,30	10,89	-	11,70	6,02	4,04
Taux de mortalité pour cause de IRA	-	-	-	-	-	-	-	3,25	2,81

Source : Tableau réalisé à partir des données de la DSP-Béjaia.

En Algérie, comme dans tous les pays en voie de développement, les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës (IRA) sont l'un des principaux facteurs de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

III-2- Les Données Socio-Economiques.

2.1- Les Ressources Humaines.

En matière de santé, l'encadrement sanitaire matériel et humain demeure extrêmement insuffisante et inégal dans sa répartition géographique, ce qui ne manque pas de renforcer les différenciations sociales dans l'accès aux soins.

Tableau N°6 : Répartition des spécialistes par secteur sanitaire

Secteur Sanitaire	Pédiatres		Gynécologues		Glistes Interv.en pédiatrie	Sage femmes	
	Public	Privé	Public	privé		Public	Privé
Béjaia	1	9	2	8	05	43	2
Akbou	1	3	0	4	2	32	2
Sidi-Aich	1	2	0	2	1	27	1
Amizour	3	2	0	1	1	22	1
Kherrata	0	1	0	0	1	20	0
Total Wilaya	6	17	2	15	10	144	6

Source : Tableau réalisé à partir des données de la DSP-Béjaia.

Tableau N°7 : Couverture médicale et paramédicale

	Normes nationales	Données wilaya de Bejaia *
Médecin	1123	2143
Chirurg. Dentiste	4033	4072
Pharmacien Paramédical	7818	8704
	363	460

Source : MSP : Statistiques Sanitaires 1997

* ratio fait à partir des données DSPet DPAT.

Il est à noter que les secteurs sanitaires (SS.) continuent d'enregistrer un déficit en praticiens spécialistes particulièrement dans les disciplines concernant la mère et l'enfant. En général les secteurs sanitaires sont confrontés à un manque de personnel médical et

paramédical qui entraîne une sous-utilisation des structures de santé et la fermeture de quelques unes

2.2- Les infrastructures.

Le secteur sanitaire de la wilaya dispose d'un potentiel infrastructurel important. Cependant, dans la réalité, les structures de santé existantes ne sont pas toutes fonctionnelles pour les raisons déjà citées. Sur 38 maternités 22 soit 57,89% ne sont pas fonctionnelles. Les autres tournent au ralenti du fait du manque surtout de consommables (gants, fil de suture, seringues, ...).

L'insuffisance, la vétusté et la surutilisation du parc automobile de l'ensemble des S.S. (moyenne d'âge 10 ans) nécessite un renouvellement. Or, la dotation budgétaire des S.S. ne permet pas la réalisation d'une telle action qui nécessite des moyens onéreux.

Les équipements sont globalement assez conséquents. Toutefois, certains d'entre-eux sont usés et nécessitent donc leur renouvellement. Notons quand même que le secteur privé est d'un apport indéniable en la matière.

Après constatation, l'effort d'investissement en matière d'infrastructures légères (polycliniques) est insuffisant au niveau des S.S. de Béjaia et d'Akbou.

En outre, les hôpitaux de la wilaya sont confrontés à de fréquentes perturbations en matière d'approvisionnement en médicaments. Ce qui entrave la bonne prise en charge des malades. A cet effet, il a été procédé, à plusieurs reprises, à des échanges de médicaments entre S.S. de la wilaya.

Cette approche qui consiste à compléter le développement extensif dans les zones défavorisées doit être renforcée par une politique de redynamisation et de réhabilitation des structures de santé afin d'améliorer les taux d'utilisation. En effet, les taux d'occupation dans les hôpitaux demeurent bas en raison notamment de l'absence de médecins spécialistes et de faiblesse de certains plateaux techniques. Ce dysfonctionnement est gênant à cause des évacuations des malades vers les grands centres urbains, remettant ainsi en cause le principe de complémentarité entre les établissements de santé et celui de la hiérarchisation du système de soins.

2.3- Less ressources financières

Malgré les efforts soutenus par l'Etat qui apparaissent dans l'augmentation des sommes allouées chaque année au secteur de la santé, les effets de la crise ont abouti en réalité à une baisse de la dépense nationale en dinars constants : 6% du PIB dans les années 1980 et 4,64% en 1993.

La dépense de santé par habitant est également en baisse, elle a subi une chute de 28% entre 1988 et 1995. Cette situation se répercute directement sur les capacités du secteur à faire face à ses besoins rendant compte de la réduction des investissements et des difficultés de fonctionnement. De plus, le mode de financement actuel est inadéquat avec les changements économiques en cours.

Dans la wilaya de Béjaia, la dotation budgétaire est relativement faible. Elle représentait 2,12% du budget global alloué au secteur de la santé au niveau III-3- Les Données Epidémiologiques

Dans cette dernière partie, seules les maladies transmissibles sont considérées. Les autres ne seront pas pris en compte en raison du manque *

par l'hygiène du milieu : Les maladies à transmissions hydriques ont toujours sévi à l'état endémique en Algérie. Cependant, au cours de ces dernières années, on assiste à une progression préoccupante sous forme d'épidémie n'épargnant aucune région du territoire national. Dans la wilaya de Béjaïa la situation est la suivante :

Tableau N°8 : Evolution des maladies à transmission hydrique

Année	Choléra	Toxi.Inf. Alim. Collective	Fièvre Typhoïde	Hépatite Virale	Dysenteries	Total
1990	00	52	30	124	10	216
1991	00	32	15	59	05	111
1992	00	-	27	96	04	127
1993	00	07	61	107	12	187
1994	08	17	346	54	06	431
1995	00	68	148	77	15	308
1996	00	46	24	34	01	105
1997	00	81	92	52	03	228
1998	00	39	46	63	02	150

Source : DSP-Béjaïa.

Cette situation s'explique par :

- La vétusté et l'absence chronique d'entretien du système d'adduction d'eau potable et sa non-conformité.
- Absence du contrôle technique des services d'hydraulique.
- Dégradation de l'hygiène du milieu provoqué par l'insuffisance et la vétusté du réseau d'évacuation et de traitement des eaux usées.
- Le développement de l'habitat précaire et l'urbanisation anarchique engendrant le recours à l'improvisation des modes d'approvisionnement en eau représentant des risques de contamination et donc de foyers épidémiques non maîtrisables.

* Les maladies contrôlables par la vaccination et méningite :

Tableau N°9 : Evolution des maladies contrôlables par la vaccination et méningite

Maladies	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diphtérie	0	0	0	0	319	34	1	0	0
Poliomyélite	0	0	0	0	0	06	0	0	1
Rougeole	46	167	387	75	208	31	105	609	103
Méningite	117	167	143	80	106	52	65	39	103

Source : DSP-Béjaïa.

- La situation épidémiologique des méningites de l'année 1998 a connu une augmentation par rapport à l'année 1997. Les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés(48,54%).

Tableau N°10: Répartition des enfants par tranche d'âge ayant eu la méningite en 1998

Tranche d'âge	0 à – 1an	1 à – 5ans	5 à – 12ans	12 à- 15ans	15à 18ans	Plus de 18 ans	TOTAL
Effectif	26	24	28	10	4	11	103

Source : tableau réalisé à partir des données de la DSP-Béjaïa.

* Lutte contre la tuberculose : La recrudescence de la tuberculose passe de 41,2 cas à 46,8 cas pour 100.000 habitants de 1997 à 1998. Cette situation est due aux conditions sociales défavorables des populations particulièrement des zones rurales. En 1998, sur 456 cas dépistés dans la wilaya de Béjaia, on enregistre 13 cas de décès soit 2,85%, 261 cas soit 57,24% en traitement et 27 soit 5,92% sont transférés dans des sanatoriums.

Tableau N°11 : Evolution de la tuberculose dans la wilaya de Béjaia.

Année	- 5 ans	5 à -12ans	12 à - 15 ans	15 à 18 ans	Plus de 18 ans	TOTAL
1990	1	2	2	18	252	275
1991	3	7	11	25	275	321
1992	2	13	7	23	209	254
1993	3	9	10	27	234	283
1994	3	8	10	31	332	384
1995	5	10	8	31	341	395
1996	1	11	15	34	399	460
1997	2	9	8	40	353	412
1998	6	7	10	43	390	456

Source : Tableau réalisé à partir des données de la DSP Béjaia.

* Les maladies sexuellement transmissibles et le SIDA : A la fin de l'année 1998, la wilaya de Béjaia totalise un nombre de 36 cas de SIDA déclaré. Ce nombre sous-estime la réalité puisqu'il ne représente que les cas dépistés chez les donneurs de sang et ceux de signe clinique suspect. La transmission par voie sexuelle domine le tableau épidémiologique. La tranche d'âge la plus touchée est celle de 20-49 ans. Seul un enfant de 18 mois a été touché en 1994 de parents séropositifs, tous trois décédés durant la même année.

* La Protection Maternelle et Infantile : Pour l'année 1998, la couverture vaccinale était de 95,83% pour le BCG et de 95,99% pour le DTC-P1.

Dans la wilaya de Béjaia la mortalité maternelle est estimée à 64 décès pour 100.000 naissances vivantes. Ce taux décroît à 27,45 en 1996 et continue de régresser pour atteindre 19,58 décès pour 100.000 naissances vivantes en 1997. La lutte contre la morbidité et la mortalité maternelle est encore au stade d'implantation.

*La Santé Scolaire : La nouvelle organisation des activités de santé scolaire exige la création d'unité de dépistage et de suivi (UDS) au niveau des établissements scolaires ou à défaut dans les structures de santé ou locaux communaux. La mise en œuvre du programme d'activité appelle l'implication de différents secteurs à savoir : les services de santé, l'éducation, les collectivités locales et les associations de parents d'élèves. Néanmoins le programme de santé scolaire est confronté à des contraintes : manque d'équipement, de personnel paramédical, d'indisponibilité de transport des élèves vers les UDS.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.

La crise économique actuelle risque de nous faire perdre de vue l'importance et l'urgence des mesures à prendre pour protéger la santé des populations et particulièrement celle des générations à venir.

C'est déjà pas mal de faire
On ne peut se contenter de diminuer les taux de natalité et de mortalité des moins de 5 ans ; il faut aller plus loin. Un taux élevé de morbidité dans un pays donné ne peut qu'entraver le développement physique et intellectuel de l'individu et par conséquent le développement économique et social de ce pays. Il faut donc élargir les objectifs et les

méthodes de protection de l'enfance à mesure que l'on vient à bout des symptômes les plus graves.

L'érosion du pouvoir d'achat des ménages observés depuis quelques années, l'essoufflement du système de soins et l'aggravation probable des disparités a déjà commencé à remettre en cause les progrès acquis. Par ailleurs, de nombreuses maladies contagieuses, pour lesquelles existe une protection vaccinale, se manifestent encore. Les maladies à transmission hydrique demeurent toujours endémiques et notre pays est touché par le SIDA.

L'engagement de l'Algérie dans le processus d'ajustement structurel a induit des contraintes budgétaires touchant également le secteur de la santé. Le financement de ce dernier constitue un problème d'actualité. La satisfaction des besoins en matière de santé, l'équité et le coût supportable ne peuvent être réalisés que par la rationalisation des dépenses de santé. Pour cela, des réformes profondes s'imposent.

Il faut donc définir une stratégie de santé adaptée à la période de transition vers l'économie de marché, basée sur des logiques de performance, de rentabilité et de maîtrise des coûts, pour poursuivre l'amélioration de la santé de la population ou tout au moins, éviter sa détérioration.

BIBLIOGRAPHIE

P. Jacquemot, M. Raffinot : La nouvelle politique économique en Afrique. EDICEF, 1993.

M. Khiati : Quelle santé pour les Algériens ? Ed. Maghreb Relations, 1990.

K. Nashabi et alii : Algérie : Stabilisation et transition à l'économie de marché. FMI. Washington, 1998.

F.Z.Oufriha : Cette chère santé : Une analyse économique du système de soins en Algérie. OPU. 1992.

UNICEF : L'impact de la récession mondiale sur les enfants. Ed. La difference. 1984.

Algérie 1997 : L'Année Economique et Sociale. Ecotechnics.

Algérie : Guide des indicateurs économiques et sociaux 1994 -1997. MLP.

Annuaire Statistique de la wilaya de Béjaia. DPAT.1998.

Direction de la Santé et de la Population -Béjaia : Situation du Secteur de la Santé. Ed. 1997, 1998.

DSP : Consultation des Registres des services : PMI, Prévention et Budget.

Ministère de la Santé et de la Population : Statistiques Sanitaires Ed. 1996,1997,1998.

MSP: Politiques de la Population, de l'Environnement et de la Prévention .ANDS 1997.

MSP et INSP : Séminaire Atelier sur les programmes de santé maternelle et infantile. ANDS, 1997.

MSP : Enquête nationale sur les objectifs de la mi-décennie. OMS, UNICEF et FNUAP. Alger, 1996.

MSP : La Charte de la Santé. Alger, 1998.

ONS : Données statistiques n° 35,224,237,263,277.

UNICEF : La situation des enfants dans le monde. UNICEF, 1990 à 1999.

UNICEF : Le Progrès des Nations.UNICEF, 1997,1998.

**LES ELEMENTS D'AVANTAGES COMPARATIFS ET PROBLEMATIQUE
D'INVESTISSEMENTS ETRANGERS DIRECTS EN ALGERIE**

*Par : ZAIRI Belkacem et ATMANI Abdelwahed
maîtres assistants ISC
Université Oran Essenia.*

I - INTRODUCTION.

La globalisation de l'économie est particulièrement attesté par l'accroissement spectaculaire des investissements étrangers directs (IED) pendant la seconde moitié des années 80. Le stock global de ces investissements a plus que triplé pendant la décennie écoulée. L'action combinée de plusieurs facteurs (déréglementations, libéralisation des marchés financiers et du commerce et des régimes applicables aux IEDs, le progrès de communication ainsi que des innovations techniques a contribué à étendre les activités économiques par delà des frontières nationales.

Au début des années 90, les pays en développement ont constaté une augmentation des IEDs qui ont provoqués la reprise de la croissance dans certains pays d'Amérique latine. Une croissance demeurant rigoureusement en Asie du Sud-Est et où la tendance est soutenue à la privatisation et à la libéralisation des régimes applicables aux IEDs dans les régions en développement cependant la répartition des flux entre les pays en développement reste très concentrée sur quelques pays aussi, le lieu d'implantation, d'IED résulte de l'existence de plusieurs facteurs internes et externes comme les stratégies globales des firmes multinationales, les besoins technologiques, l'organisation industrielle ainsi que l'environnement macro-économique des pays d'accueil. Ces derniers ont suivi un programme de réforme afin d'accroître les flux de capitaux et d'en avoir le maximum d'avantages.

En raison de la crise de la dette, de la détérioration rapide des balances de paiement, du taux d'intérêt assez élevé (alourdissement du service de la dette et de l'effondrement des cours des matières premières, l'Algérie s'est donc tournée de plus en plus vers les IEDs par le renforcement de la participation des investissements directs, sur les plans politiques, juridique, industriel et économique des IEDs un existant susceptible de favoriser l'investissement, la production, l'amélioration du potentiel industriel et technologique local, le renforcement des infrastructures ainsi que la mise des ressources humaines.

Dans ce travail nous essayons, de définir une problématique sur les opportunités d'investissement qui existe en Algérie.

Notre étude est consacrée à l'analyse des deux grands axes suivants:

1. Les facteurs déterminants qui influent sur le mouvement des capitaux étrangers en prenant comme modèle quelques expériences réussies dans les pays d'Asie et d'Amérique latine.

2. L'analyse des facteurs, des caractéristiques économiques et le climat d'investissement en Algérie en prenant en considération les éléments d'avantages comparatifs par rapport à ceux des pays de la région qui peuvent être des zones concurrentes pour attirer des IEDs. Nous montrons les facteurs politiques de change les coûts de travail ainsi que les facteurs politiques organisationnels et juridiques. Toutes ces informations représentant les caractéristiques économiques et non économiques ainsi que le climat d'investissement en Algérie peuvent nous donner une idée claire sur l'éventualité du pays à être un lieu d'investissement pour les entreprises étrangères.

L'éventualité du pays pouvant être un lieu d'investissement est déterminée en réalisant une analyse globale qui est axée sur les éléments suivants :

- Analyse des forces et des faiblesses de l'économie Algérienne avec la comparaison avec d'autres pays de la région.

- Analyse des différents risques en Algérie

- Analyse des opportunités existantes en se référant aux avantages comparatifs de l'Algérie.

I - LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS ETRANGER DIRECTS.

La décision d'investir dans un pays donné dépend non seulement de l'accueil que celui-ci réserve aux investissements étrangers, mais encore de beaucoup d'autres facteurs, notamment l'abondance et le coût de ressources naturelles et humaines, l'état de l'infrastructure et des services d'appui, les dimensions du marché, la croissance économique, le niveau de développement et la stabilité politique:

L'abondance et le coût des ressources naturelles influent sur la nature de l'investissement et en déterminant en grande partie la rentabilité.

Depuis quelques années, on ne se contente plus d'une main d'œuvre à bon marché mais non qualifiée, et on recherche d'avantage des travailleurs compétents ou apte à être formés, disposant d'un personnel qualifié ainsi que d'une base industrielle solide, les nouveaux pays industriels d'Asie, continuent à attribuer d'importants investissements étrangers directs.

L'état de l'infrastructure et des services de distribution influe également sur les coûts, si les télécommunications et la distribution d'eau et d'électricité laissent à désirer, la production en pâtit et cela peu coûter très cher. Des services financiers et d'autres moyens d'appui efficaces sont également nécessaires pour répondre aux divers besoins des investissements (1).

Les dimensions du marché influent sur la rentabilité de l'investissement, bien entendu, les dimensions du marché dépendent non seulement de l'importance de la population, mais encore de son pouvoir d'achat, toutefois, même de petits pays peuvent retenir leur attention s'ils occupent une position stratégique, à proximité de grands marchés, ou s'ils établissent des liens régionaux pour former de plus vastes marchés, l'afflux d'investissements étrangers directs au Mexique au cours des deux dernières années tenait en grande partie au projet d'accord Nord Américain de libre-échange.

La vigueur de la croissance économique constitue un facteur primordial, ainsi que le montre l'exemple des pays dynamiques d'Asie, la forme que prennent les projets d'investissements dépend du niveau de développement, l'existence de milieu d'affaires, florissants est un atout, les investissements peuvent compter sur un réseau efficace de fournisseurs et prestataires de services locaux, cela peut également encourager la création de coentreprises propres à faciliter l'accès à l'administration locale et aux services d'appui.

On ne saurait sous-estimer l'importance que revêt la stabilité politique aux yeux des investissements, "l'instabilité dans ce domaine, quelle que soit réelle ou présumée, d'encourager l'investissement, elle est cause d'incertitude et aggrave les risques portant les coûts" (2).

2 - Pour attirer les investissements, il est indispensable de suivre des politiques favorisant une croissance durable contribuant à la stabilité Macro-économique, celles-ci sont des conditions sine qua non d'un climat favorable aux investissements, la réforme des finances publiques l'orientation générale de la politique monétaire a résorbé l'excédent de liquidité afin de stabiliser les prix, les réformes orientées vers l'économie du marché, principales mesures de libération du commerce, la réforme de politique

industrielle, le rôle important attribué aux secteur privés (programmes de privatisation), ouverture graduelle du secteur financier aux étrangers, développement du potentiel technologique pour assurer le fonctionnement efficace et la modernisation de l'économie, libéralisation des régimes des investissements en vue de rendre plus réceptif aux besoins des investissements étrangers de faire une place plus importante à la concurrence fondée sur le marché.

3 - Les avantages fiscaux, financiers et autres demeurent un élément important des ensembles de mesures adoptées par les pays d'accueil pour attirer les investissements leurs effets stimulants sur les investissements nouveaux sont difficile à cerner, mais il est certain qu'ils ont des répercussions importante sur les coûts dans l'économie nationale, ces mesures visant à :

- Eliminer ou atténuer les obstacles à l'accès d'investissement à certaines activités
- Supprimer ou abaisser les plafonds limitant les prises de participation étrangère
- Simplifier et rationaliser les conditions d'entrée et d'établissement
- Eliminer ou réduire les obligations de résultats
- Supprimer les obstacles au libre rapatriement et des dividendes
- Mieux protéger l'investissement.

II - AVANTAGES QUE PRESENTE L'ECONOMIE ALGERIENNE.

L'Algérie vient d'adopter une nouvelle politique de promotion des investissements initiée en octobre 1993 (4), le nouveau code des investissements accorde un certain nombre d'avantages et des facilités multiples dans les domaines fiscaux, de transfert des bénéfices, d'arbitrage, d'attribution des terrains d'indemnisation et d'accomplissement des formalités au niveau d'un guichet unique.

Les dispositions contenues dans ce code sont d'ailleurs renforcées par l'adhésion aux conventions internationales d'arbitrage et au MIGA (banque mondiale).

Les avantages accordés sont classés en deux régimes: le régime générale est un ensemble de régimes particuliers (zone spécifique, zone franche, investissements d'un intérêt particulier).

Le premier instrument auquel renvoi le code est évidemment l'agence de promotion et de suivi de l'investissement (APSI) qui est chargé d'assister les investisseurs pour les formalités nécessaires à leurs investissements, elle est constituée sous forme de guichet unique regroupant les administrations et organismes concernés par l'investissement après le dépôt de la déclaration.

Pour juger de l'intérêt que pourrait revêtir le code des investissements auprès des investisseurs, on donnera ci dessous quelques éléments sur les avantages comparatifs que présente l'Algérie comparativement à nombreux pays similaires.

1 - Des ressources minières et notamment des hydrocarbures.

Les hydrocarbures constituent un des atouts moyens de l'Algérie pour trois raisons :

- source de financement extérieur

- matière première pour l'industrie (pétrochimie et gazochimie)
- fourniture d'énergie

- Les réserves Algériennes sont estimées comme étant les cinquième mondiales pour le gaz et les quatorzièmes mondiales pour le pétrole. A titre indicatif, le domaine minier Algérien couvre une superficie de 1558 407 km² sur terre (on shore) et 113.666 Km² en mer (off shore)⁵.

Revenus des exportations d'hydrocarbures

	1994	1995	1996	1997
Pétrole brut	2,1	2,3	2,3	2,4
Condensât	3,0	3,2	3,3	3,7
Produits pétroliers raffinés	2,2	2,3	2,3	2,4
Gaz de pétrole liquéfié	0,5	0,6	0,9	1,2
Gaz de pétrole liquéfié	1,7	2,3	2,5	2,6
Gaz naturel	1,3	1,9	2,7	2,8
Ensemble	11,0	12,5	14,1	15,1

Source : CNP

Unité : million de \$

Comme le montre le tableau sur les revenus escomptés des exportations d'hydrocarbures, le rôle de ces derniers comme ressource principale d'exportation va certainement demeurer pour de nombreuses années encore (6).

Les projets en cours comprennent l'extension des capacités existantes et le lancement des nouvelles unités et filière dans un cadre partenariat.

Les atouts en termes de matières premières constitue une des bases du positionnement de l'Algérie par rapport à la mondialisation de l'économie, ainsi que les compétences et les connaissances réellement acquises en termes de mise en valeur des gisements, de transformants, de commercialisation et même en RPD.

2 - Les principales productions de mines sont le minerai de fer, le phosphate, les non ferreux et des substances utiles, la prospection géologique, géophysique a permis de développer l'infrastructure géologique de base, d'inventorier de nombreux zones et indices prometteurs et de mettre en évidence un grand nombre de gisements. Les principaux gisements comprennent (7).

3 - L'agriculture algérienne est de type méditerranéens et saharien; son principale débouche à l'exportation se trouve être l'union européenne.

4 - Les ressources en mains d'œuvres qualifiée : un des principaux avantages de l'économie Algérienne est constitué par la qualification de sa main d'œuvre, comparativement à de nombreux pays similaires. Ce résultats à été acquis grâce à un effort soutenu à tous les niveaux du système d'éducation, formation l'accroissement de la qualité de la mains d'œuvre s'est réalisé dans la foulée de l'effort de l'industrialisation, il ne faut pas oublier en effet que la plus part des contrats d'équipements des entreprises durant les années soixante dix et jusqu'au milieu des années quatre vingt comprenaient un important volet formation, plus généralement l'industrialisation et la modernisation de l'économie se sont concrétisées par un intense apprentissage (learning by doing) dans toutes les fonctions de l'entreprise.

Enfin, le développement général de l'économie, le relèvement du niveau général d'éducation et les transformations socio-économiques, ont diffusé des valeurs nouvelles importantes pour toute économie, l'esprit d'entreprise, l'innovation et le goût du risque.

Le tableau suivant nous montre deux types d'indicateurs :

- le premier concerne le niveau générale d'éducation avec le taux d'alphabétisation et le pourcentage de la population de la tranche d'âge concerné aux différents cycles.
- Le deuxième concerne la population active à travers sa qualification et la répartition par profession.

Le niveau d'éducation (8)

Pourcentage du groupe d'âge pertinent inscrit dans

Pays	Enseign	primaire	Enseign.	Second.	Enseign.	Supérieur
	1970	1990	1970	1990	1970	1990
Maroc	52	68	13	36	2	10
Tunisie	100	116	23	45	5	9
Egypte	78	98	35	82	18	19
Espagne	123	109	56	107	24	34
Corée	103	108	42	87	16	39
Malaisie	87	93	34	56	4	7
Thaïlande	83	85	17	32	13	16

En ce qui concerne l'éducation primaire, l'Algérie a réussi à combler rapidement le retard et se placer actuellement à un niveau très honorable analogue à celui de l'Egypte, des pays de l'Est et de la Malaisie et dépassant le Maroc et la Thaïlande.

Le phénomène est beaucoup remarquable encore en ce qui concerne l'enseignement secondaire et aussi dans l'enseignement supérieur.

5 - Les infrastructures économiques.

Pour faire apparaître la situation par rapport aux pays similaires dans le domaines des infrastructures routières, ferroviaires, des télécommunications de l'énergie et de l'hydraulique.

Pour ce qui concerne les infrastructures aéroportuaires, l'Algérie, en raison de son étendue dispose d'une très bonne couverture du territoire. A la fin de 1992 elle disposait de 53 plate forme dont 31 aérodromes ouverts à la circulation aérienne civile, dont 13 de classe internationale.

A la même date, pour ces 1 200 kilomètres de cote, elle disposait de 13 ports commerciaux dont 9 polyvalents et 4 spécialisés (ports pétroliers)

Il existe un nombre important de zones industrielles et de zones d'activités viabilisées sur l'ensemble du territoire.

6 - Le potentiel industriel et le marché.

Le marché algérien constitue là aussi un espace capable de domicilier, à des conditions économiques avantageuses, des productions comme le véhicule automobile le véhicule industriel, le matériel ferroviaire, les équipements et matériels de travaux publics

et manutention aussi que les équipements de production et de transport de l'énergie électrique.

Peut on la aussi initier de grandes entreprises Maghrébines en partenariat avec les multinationales de ces industries en démarrant à partir des complexes et unités industrielles déjà mis en œuvre on en cours de maturation et/on réalisation dans les différents pays (9).

7 - L'espace maghrébin constitue un ensemble économique cohérent comprenant cinq états indépendants "en majorité, irréversiblement intégrées dans l'économie mondiale via la communauté économique européenne. Cette intégration s'est réalisée dans une dépendance asymétrique et diversifiée (commerciale, financière, technologique, alimentaire, culturelle) à l'égard du marché commun (10).

III - POURQUOI LES INVESTISSEURS ETRANGER OBSERVENT ILS ALORS CETTE RETICENCE VIS A VIS DE L'ALGERIE

Les question liées à l'investissement continuent de susciter les interrogations les plus diverses en Algérie dans la mesure ou le climat d'investissement ne semble pas offrir des conditions similaires à celles des pays de l'Asie du Sud - Est comme le montre l'étude de RALAVI de la banque mondiale (11.).

Un coup d'œil d'abord sur les statistiques internationales, on ne peut être étonné par la faiblesse du Flux vers l'Algérie ceci est d'autant plus étonnant quand on compare les avantages comparatifs que révèle l'économie algérienne par rapport à nombre de ces pays on s'aperçoit qu'elle est loin d'être en queue de peloton. Il en est aussi des infrastructures, du coût de la main d'œuvre qualifiée, du potentiel industriel et du marché, et ressources naturelles.. etc.

L'Algérie est confrontée à une exigence: s'adapter à une être nouvelle du développement national, reposant sur une globalisation des échanges et une raréfaction des moyen (humains, financier, etc....) imposant une plus grande efficacité, ces besoins et capitaux se heurtent à la fois à une raréfaction de l'offre (pénurie d'épargne au niveau mondial) et à l'émergence de demandes alternatives (Europe de l'Est, Asie, financement des déficits publics occidentaux, etc... et à une challenge de nature politique, mais dont la clé est sans doute d'abord économique. Le pays est doté de moyens considérables qui lui ont permis malgré la crise actuelle de maintenir la tête hors de l'eau.

Plusieurs études menées par le FMI, FINALEP ont essayé d'identifier les champs ou peuvent être localisés les freins on les attraits à l'investissements :

- Les facteurs liés au système dans son ensemble et la situation générale (politique, sociale, économique).
- Le marché Algérien
- La cadre législatif
- Le facteur humain
- Les services de promotions de l'investissement

Concernant la situation générale, les études considérant qu'elle est mauvaise et que cela à un influence défavorable sur l'investissement, le marché algérien est un facteur favorable mais sa taille ou le pouvoir d'achat des algériens est influent , avec l'absence de données marketing.

Concernant le cadre législatif, la tendance qui se dégage est plutôt défavorable sur de nombreux points (attitude incertaine vis à vis de l'investissement étranger,

fragilisé du dinar, qualité de l'investissement financier, réglementation du commerce extérieur, pratiques commerciales, formalités administratives, délais et système douanier). Pour le facteur humain les études considèrent les coûts salariaux intéressants, concernant les services de promotion des investissements, on constate un manque d'information certains sur les opportunités d'investissement en Algérie, mais il y a des différentes rencontres pour trouver un partenaire suffisamment fiable.

Au total, émergent donc plusieurs problèmes, le premier est évidemment celui de la stabilité politique, (variable exogène), le deuxième est celui d'une reprise de la croissance, cette reprise est évidemment soumise à l'assouplissement de la contrainte extérieur.

CONCLUSION.

Pour que certaines conditions soient réunies, il faut d'abord une classification et une simplification du cadre législatif et réglementaire et des formalités administratives, et un effort intense pour informer les entreprises étrangères sur les opportunités d'investissements en Algérie, et comme on vient de le voir, les avantages qu'offre l'économie algérienne pour les investissements étrangers ne sont pas du tout négligeables

BIBLIOGRAPHIE

1. **CNUCED** : "Politique et mesure des pays d'accueil visant à promouvoir les investissements étrangers directes" TD/B/WG/ 10 (1993) P15.
2. **CNUCED** : OP CIT P 16
3. **CNUCED** : Les IEDs dans les pays en développement tendances récentes et questions de politique générale " TD/B WG 1/7 (1993) P27
4. La question d'encourager l'investissement notamment étranger avait été tranchée depuis la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit (90-10) en outre le code des investissements, publiés au journal officiel n° 64 du 10 octobre 1993 s'intéresse exclusivement à l'investissement privé aussi bien national qu'étranger.
5. Banque d'Algérie, mémorandum d'information économique, Avril 1993 p 13
6. Sonatrach estime que les réserves récupérables s'élevant à 10 milliards de barils, soit 25 années de production au rythme de 1992, quant au gaz de pétrole liquéfié (GGPL) im représente 35 ans de production chacun au rythme actuel. Banque d'Algérie, Opcit PMI 14
7. La loi de 1984, modifiée et complète en décembre, permet désormais aux sociétés étrangères d'investir en Algérie dans l'exploration, le développement et l'exploitation des ressources minières.
8. Banque mondiale, rapport sur le développement dans le monde, 1993.
9. Nous parlons ici de l'ensemble du marché, c'est à dire non seulement la demande finale (consommation et investissement) mais aussi les consommations intermédiaire la plus part des études économiques à ce sujet s'accordent à dire que si la crise de financement extérieur actuel résolue, ce marché permet d'avoir une croissance annuelle de 06 à 07 %
10. **Bachir LABIDI** : "Situation économique générale dans le pays de l'UMA" in "les système nationaux de recherche et développement et les zones d'intégrations le cas des pays de l'UMA" P24.
11. **Sid Ali BOUKRAMI** : "Les conditions d'harmonisation des politiques d'investissement" in les réformes économiques au maghreb 1996. P23.

**ESSAI DE SIMULATION DES EFFETS DE
LA DEVALUATION DU DINAR PAR LA METHODOLOGIE VAR
(VECTEURS AUTO-REGRESSIFS)**

*par : Mr Sid-Ali AMEDAH
maître assistant à l'INPS*

INTRODUCTION :

L'approche VAR a été introduite par SIMS (1980) comme alternative aux modèles macro-économétriques à équations simultanées, qui présentent des difficultés pour l'identification de leurs formes structurelles notamment l'imposition de trop fortes restrictions a priori par rapport à ce que suggère la théorie.

L'objectif d'une telle approche est d'étudier les inter-relations entre les différents agrégats macro-économiques et la dynamique d'évolution du système économique.

En effet, dans un modèle d'équilibre général, chaque variable dépend a priori de toutes les autres variables du système, d'où l'idée de la formulation VAR, qui repose sur l'hypothèse selon laquelle l'évolution de l'économie est bien approchée par la description du comportement dynamique d'un vecteur de plusieurs variables dépendant linéairement du passé.

La Méthodologie VAR diffère de la modélisation macro-économique classique dans deux aspects : d'abord, à l'instar des modèles de séries temporelles, le recours à la théorie économique ne se fait que pour la sélection des variables du modèle. Secondo, la forme du modèle sera déterminée uniquement par les séries de données des variables sélectionnées et sans autres restrictions a priori de spécification du modèle que le choix des variables et l'ordre des retards.

Une fois, le modèle construit, il peut servir à prévoir des valeurs futures des variables sélectionnées et surtout à analyser la dynamique de réponse du système économique face à des chocs exogènes.

L'objet de notre travail est d'estimer un modèle VAR qui nous permet de calculer les fonctions de réponses du système économique national afin de simuler l'effet sur l'activité économique nationale de chocs appliqués à la variable « Taux de Change ». Pour cela nous avons retenu les variables macro-économiques intervenant dans l'équilibre Epargne-Investissement, en plus de la variable d'intérêt, en l'occurrence le taux de change du Dinar.

I- PRINCIPE ET PROCEDE DE LA METHODOLOGIE VAR:

1- Présentation du modèle :

Soit $Y_t = (y_{1,t}, y_{2,t}, \dots, y_{k,t})$, un vecteur de variables aléatoires de dimension k , où k est le nombre de variables. Soit N l'horizon temporel de l'échantillon.

La représentation VAR (Modèle Auto-Régressif Vectoriel) d'ordre p du processus Y_t s'écrit :

$$Y_t = \mu + \phi_1 Y_{t-1} + \dots + \phi_p Y_{t-p} + \varepsilon_t \quad (1)$$

$$\text{ou } Y_t = \mu + \sum_{i=1}^p \phi_i Y_{t-i} + \varepsilon_t$$

où ϕ_i sont des matrices de dimension $(k \times k)$, μ est un vecteur des termes constants du modèle permettant d'obtenir une valeur moyenne non nulle du processus Y_t et ε_t un bruit blanc vectoriel, avec $V(\varepsilon_t) = \Sigma_\varepsilon$.

En introduisant l'opérateur retard (LAG) noté L et défini par :

$$LY_t = Y_{t-1}, \quad L^2 Y_t = Y_{t-2} \quad \text{ou encore à l'ordre } p : L^p Y_t = Y_{t-p}$$

Le modèle (1) peut s'écrire de la façon suivante :

$$Y_t = \mu + \phi_1 L Y_t + \phi_2 L^2 Y_t + \dots + \phi_p L^p Y_t + \varepsilon_t$$

$$\text{ou } Y_t - \phi_1 L Y_t - \phi_2 L^2 Y_t - \dots - \phi_p L^p Y_t = \mu + \varepsilon_t$$

Par factorisation, on obtient :

$$\left[I_k - \phi_1 L - \phi_2 L^2 - \dots - \phi_p L^p \right] Y_t = \mu + \varepsilon_t.$$

Un tel modèle peut aussi s'écrire sous la forme :

$$\Phi(L)Y_t = \mu + \varepsilon_t \quad (2)$$

$$\text{avec } \Phi(L) = I_k - \phi_1 L - \phi_2 L^2 - \dots - \phi_p L^p.$$

Lorsque les variables sont stationnaires le polynôme en L :

$$\text{Det}^{110} \left[I_k - \sum_{i=1}^p \phi_i L^i \right] \text{ a toutes ses racines de module strictement supérieur à 1.}$$

Dans ce cas ε_t s'interprète comme le vecteur des innovations¹¹¹ du processus Y_t .

2 - Chocs exogènes et fonctions de réponse :

Considérons la forme réduite du modèle (1) donnée par :

$$\Phi(L)Y_t = \mu + \varepsilon_t \quad (3)$$

posons $\mu = 0$ pour simplification.

Supposons que Y_t est stationnaire en niveau, c'est à dire que les racines du polynôme $\text{Det} \left(I_k - \sum_{i=1}^k \phi_i L^i \right)$ sont toutes à l'extérieur du cercle unité.

D'après le théorème de décomposition de WOLD, le modèle (3) admet une écriture moyenne mobile¹ de type :

$$Y_t = \theta(L)\varepsilon_t \quad (4)$$

$$\text{où } \theta(L) = \Phi(L)^{-1}$$

La forme structurelle du modèle (4) est donnée par :

$$Y_t = \Psi(L)e_t \quad (5)$$

¹¹⁰ Det signifie déterminant

¹¹¹ L'innovation représente la partie de Y_t non corrélée à son passé. Gouriéroux et Monfort (1990).

¹ Une écriture moyenne mobile exprime la valeur présente de la variable endogène en fonction des valeurs présentes et passées des résidus.

où e_t représentent les résidus non corrélés. C'est à dire $E(e_{it}e_{jt}) = 0 \quad \forall i \neq j$.

Les équations définissant la relation entre le modèles (4) et (5) sont :

$$\varepsilon_t = Ce_t \quad \text{et} \quad \theta(L) = \Psi(L)C^{-1}.$$

où C est une matrice carrée de dimension $(N \times N)$, appelée matrice de propagation des chocs.

Dans ce cas les coefficients dynamiques du modèle (5) s'interprètent comme les fonctions de réponse du modèle (au sens de Gourieroux et Monfort (1990)).

Si on choisit la matrice C telle que : $C^{-1}\Sigma_\varepsilon^t C^{-1} = I_N$ où Σ_ε est la matrice des variances-covariances des innovations.

Les nouvelles innovations $e_t = C^{-1}\varepsilon_t$ satisfont $E(e_t^t e_t) = I_N$.

On obtient donc des innovations orthogonales.

La matrice C peut être n'importe quelle solution de l'équation : $C^t C = \Sigma_\varepsilon$.

En pratique, il existe plusieurs procédés de factorisation de la matrice définie positive Σ_ε . La procédure de SIMS consiste à considérer la matrice variance-covariance Σ_ε comme diagonale et la matrice de propagation des chocs C comme sous-triangulaire. En opérant la décomposition de CHOLESKI sur la matrice variance-covariance des innovations du modèle (4), on obtient la matrice des propagations des chocs C et on déduit la matrice variance-covariance des innovations orthogonalisées du modèle structurel (5).

Enfin, pour SIMS l'ordonnancement des variables doit traduire un ordre causale, puisque la décomposition est très liée à l'ordre dans lequel sont considérées les séries à étudier.

La propriété de non corrélation des résidus dans le temps et entre les variables est importante, car il peut paraître abusif de parler d'un choc d'une variable singulière en isolation alors qu'historiquement, elle était en co-mouvement avec d'autres variables. Ainsi, l'orthogonalisation permet de prendre en considération ce co-mouvement.

3- Co-intégration et modèles à correction d'erreurs :

Les variables macro-économiques ne sont pas stationnaires en niveau, puisqu'elles présentent des mouvements tendanciels. Cependant, on peut trouver des combinaisons linéaires de ces variables qui soient stationnaires, traduisant les relations de long terme entre ces variables.

Il est nécessaire dans une modélisation macro-économique de prendre en considération ces combinaisons qui expriment en fait l'existence de co-intégration entre les variables. Ceci consiste à formuler des conditions testables sur les propriétés statistiques dynamiques des variables, qui justifient la formalisation du type modèle à correction d'erreurs.

Représentation à correction d'erreurs : ¹

Le théorème d'ENGLE et GRANGER (1987) ² montre qu'un modèle VAR avec vecteurs co-intégrés admet la représentation de type modèle à correction d'erreurs suivante :

$$D(L)\Delta Y_t = \alpha \beta' Y_{t-1} + d(L)\varepsilon_t \quad (6)$$

posons $Z_{t-1} = \beta' Y_{t-1}$ et en supposant le degré de $d(L)$ suffisamment grand pour qu'il n'y est pas de structure moyenne mobile. On se ramène alors au cas où $d(L) = 1$ et on obtient alors la structure VAR suivante :

$$D(L)\Delta Y_t = \alpha Z_{t-1} + \varepsilon_t \quad (7)$$

Cette dernière équation met en évidence les relations de co-intégration du modèle. Elle présente l'avantage d'avoir toutes les variables stationnaires, ce qui nous permet d'estimer facilement le modèle et d'appliquer la théorie des convergences asymptotiques pour l'inférence statistique sur les paramètres du modèle.

II- SIMULATION DES EFFETS DE CHOCS APPLIQUES AU TAUX DE CHANGE DU DINAR.

1- Choix des variables du modèle :

D'après la théorie économique, la dévaluation de la monnaie nationale permet une promotion des exportations et une réduction des importations suite au développement des activités nationales de substitution. Ceci entraîne par le jeu du multiplicateur un accroissement de l'activité économique.

Ainsi, pour pouvoir vérifier ces mécanismes de réponse dans le contexte Algérien, nous avons choisi les variables intervenant dans l'équilibre Epargne-Investissement, à savoir, le PIB, la consommation, l'investissement, les exportations et les importations en plus de la variable monétaire d'intérêt en l'occurrence le taux de change.

Les séries de données pour le PIB, la consommation, l'investissement, les exportations et les importations sont considérées en terme de valeurs constantes (année de base = 1980).

Pour le taux de change, nous considérons le taux de change officiel annuel moyen du dollar US par rapport au dinar.

Par ailleurs, il y'a lieu de signaler qu'à l'instar des modèles de séries temporelles, la modélisation VAR se base sur des données de courte période généralement trimestrielles pour des variables macro-économiques, ce qui permet au modèle de mieux rendre compte de la dynamique de fonctionnement du système économique. Mais, faute de disponibilité de ce type de données, nous avons été contraint d'utiliser les données annuelles de la Banque Mondiale, disponibles pour la période 1973 / 1991, qui offrent

la possibilité de convertir les séries à étudier en termes constants avec la même année de base (1980).

Ainsi, la période couverte par notre étude est de 1973 à 1991 et notre modèle sera généré par les six variables suivantes :

- Produit intérieur brut : (PIB)
- Consommation (totale) : (CONS)
- Investissement : (INVS)

¹ L'article de Maurel (1988) contient une présentation détaillée de ces modèles.

² Le théorème d'Engle et Granger est présenté par Gourieroux et Monfort (1990).

- Importations : (IMP)
- Exportations : (EXP)
- Taux de change : (TCH)

Les séries des variables sont prises en logarithme pour les corriger de l'hétéroscédastcité que l'on rencontre en considérant les variables en niveau.

Le vecteur aléatoire du modèle VAR sera le suivant :

$$Y = (\text{Log (PIB)}, \text{Log (CONS)}, \text{Log (INVS)}, \text{Log (Imp)}, \text{Log (Exp)}, \text{Log (TCH)})$$

2- Test de stationnarité :

Nous avons mené le test de l'hypothèse de non stationnarité sur chacune des variables en utilisant le test de DICKEY- FULLER augmenté (DFA) associé au critère de SHWARTZ pour définir l'ordre optimal des retards dans l'équation suivante :

$$\Delta Y_t = \alpha Y_{t-1} + \sum_{i=1}^p \theta_i \Delta Y_{t-i}$$

Le T de Student doit être inférieur à -1.60, -1.95 et -2.66 respectivement pour des niveaux de signification de 90, 95 et 99 %.

Comme on peut le voir sur le tableau suivant :

Tableau N° 1 - Test de Stationnarité de DICKEY-FULLER Augmenté (DFA)-

Variable	Ordre des retards	Statistique de Shwartz (Min)	T-Student	Signification
DL PIB	1	- 71,75	- 3,02	99 %
DL CONS	1	- 47,98	- 1,81	90 %
DL INVS	4	- 38,71	- 3,24	99 %
DL IMP	5	- 16,01	- 1,62	90 %
DL EXP	2	- 4,55	- 4,15	99 %
D2L TCH	1	- 10,62	- 2,26	95 %

* DL : signifie que la variable est considérée en logarithme et en différence première.

* D2L : signifie que la variable est considérée en logarithme et en différence seconde.

Les résultats de ce ⁽¹⁾ test montrent que les variables " PIB ", " CONS ", " INVS ", " EXP " et " IMP " sont des variables intégrées d'ordre 1 et la variable " TCH " est intégrée d'ordre 2.

3 - Recherche des relations de Co-intégration :

Pour déterminer les relations de co-intégration entre les variables (considérées en niveau), nous avons effectué une analyse en composantes principales ⁽²⁾ (ACP).

Comme on peut le voir sur le tableau suivant, deux composantes principales expliquent à 86,72% le comportement des six variables du modèle.

⁽¹⁾ - Ce test a été effectué par le logiciel RATS.

⁽²⁾ - L'ACP a été menée par le logiciel CHADOC.

Tableau N° 2- Valeurs propres et pourcentages des traces --(en ordre descendant)

Numéro	Valeur propre	% Trace	% Trace cumulée
1	3,15	52,46	52,46
2	2,06	34,26	86,72
3	0,69	11,42	98,14
4	0,07	1,23	99,37
5	0,03	1,53	99,90
6	0,01	0,10	100,00

Il existe donc deux combinaisons linéaires qui reproduisent à 86,72 % le comportement des six variables retenues.

Le tableau suivant nous permet de faire ressortir les variables entrantes dans chacune des deux combinaisons linéaires.

Tableau N° 3- **Corrélation entre les variables actives et les composantes principales-**

Variable	CP 1	CP 2
PIB	- 0,96	0,14
CONS	- 0,88	0,42
INVS	- 0,81	0,54
IMP	- 0,05	0,71
EXP	- 0,43	- 0,72
TCH	- 0,32	-0,74

Ainsi, deux combinaisons linéaires entre les variables du modèle sont susceptibles de représenter deux relations de co-intégration.

- la première relie les variables PIB, CONS et INVS;
- la seconde relie les variables IMP, EXP et TCH .

Pour vérifier la stabilité de ces résultats, nous avons effectué le test classique de DFA sur les résidus des deux relations de co-intégration. Les résultats de ce test montrent que seule la première relation est stable à long terme.

Tableau N° 4- **Test de Dickey-Fuller sur les résidus des relations de co-intégration-**

Relation	Ordre des retards	Statistique de Shwartz	T-Student
(PIB,CONS,INVS)	3	21,24	-1,92*
(IMP,EXP,TCH)	2	11,46	1,12

(*) Signification à 90%.

Ainsi, on a défini une relation de co-intégration entre les variables PIB, CONS et INVS. Cette relation est économiquement plausible. En effet, elle exprime l'effet multiplicateur du Revenu National. Cet effet est généré à long terme puisque d'une part, l'essentiel de la croissance a été réalisée d'une manière extensive durant la période considérée et d'autre part, la grande partie des investissements qui ont été lancés se caractérisent par de lents délais de maturation.

4 -Test du nombre optimal de retards

Pour effectuer le Test de rapport des vraisemblances permettant de déterminer le nombre optimal de retards à retenir dans le modèle, on procède comme suit :

- On pose $P_{\max} = i$ (avec $i = 2$ comme valeur initiale);
- On estime le modèle (avec $P = p_{\max}$) pour déduire la matrice variance-covariance des résidus, soit $\hat{\Sigma}_i$;
- On réestime de nouveau le modèle avec $p = P_{\max} - 1$, on obtient ainsi la matrice variance-covariance des résidus correspondants, soit $\hat{\Sigma}_{i-1}$;
- On calcule la statistique du rapport des vraisemblances $\bar{S}$; donnée par l'équation :

$$\bar{S} = (N - c) \times \log \frac{\det \hat{\Sigma}_{i-1}}{\det \hat{\Sigma}_i}$$

- On teste le niveau de signification obtenu avec le niveau de signification retenu, s'il est supérieur à ce dernier on prend $p^* = i$, sinon on recommence toutes les opérations précédentes d'une manière itérative avec $P_{\max} = i + 1$ jusqu'à ce qu'on obtient le niveau de signification souhaité.

Dans notre cas, nous avons retenu deux (02) retards (avec un niveau de signification égal à 87%) car à partir du troisième retard le rapport des vraisemblances n'est plus significatif.

Tableau N ° 5- -Test de Ratio des Vraisemblances-

Retard	Statistique du rapport des vraisemblances	Niveau de signification
(2 - 1)	82,86	< 5 %
(3 - 2)	28,7	87 %

En définitif, notre modèle sera généré par deux retards et formé par les variables suivantes :

- PIB : en différence première.
- CONS : " "
- INVS : " "
- IMP : " "
- EXP : " "
- TCH : en différence seconde .

Le terme à correction d'erreurs sera constitué des variables co-intégrées, en l'occurrence, PIB, CONS et INVS considérées en niveau.

5- Estimation du modèle et simulation ⁽¹⁾ :

Nous avons commencé par estimer la forme à correction d'erreurs du modèle donnée par l'équation (7) en utilisant la méthode des moindres carrés (MCO).

Pour obtenir la représentation moyenne mobile du modèle, nous avons inversé la matrice des coefficients estimés de la représentation à correction d'erreurs.

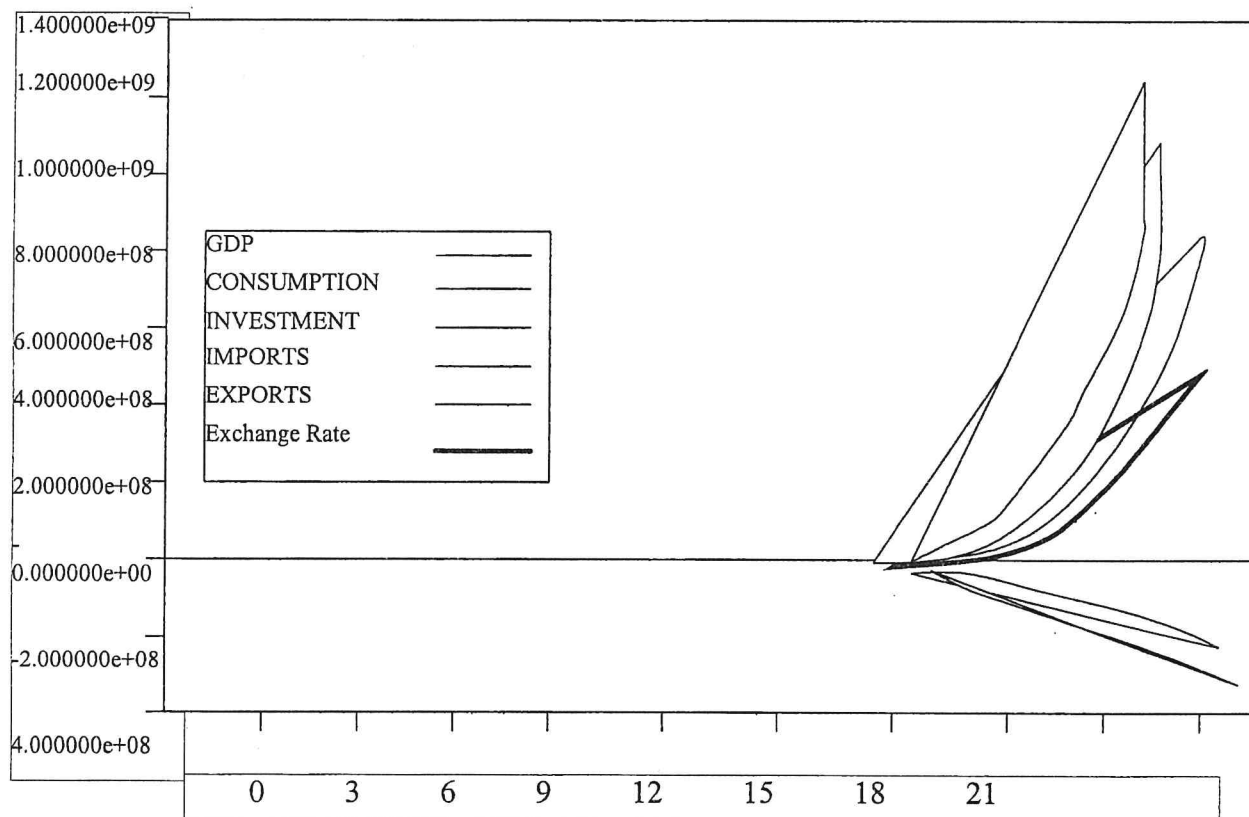
⁽¹⁾ L'estimation et les simulations ont été effectuées par le logiciel « RATS ».

Ensuite, nous avons opéré la décomposition de Choleski à la matrice des variances-covariances des résidus du modèle moyenne mobile obtenu, pour déduire les résidus orthogonaux qui permettent de caractériser les mécanismes de propagation des chocs.

Enfin, nous avons effectué des chocs sur la variable « TCH » (taux de change) et nous avons simulé les effets de ces chocs sur le comportement du modèle.

Les résultats des simulations sont représentés sur le graphique suivant:

Plot of Responses To Exchange Rate



On remarque que l'évolution des agrégats macro-économiques n'a pas suivi les lois énoncées par la théorie économique, relatives à la restructuration de la production nationale en faveur des activités favorables à un équilibre des paiements courants.

Cette évolution s'explique d'abord, par le fait que le système de cotation du dinar de la période considérée n'obéissait à aucune logique économique ou à un objectif d'équilibre macro-économique. L'utilisation de l'indice du taux de change effectif réel (TCER) aurait permis de mieux éclairer les effets des simulations. Cet indice mesure l'évolution réelle de la parité de la monnaie d'un pays par rapport à ces principaux partenaires commerciaux, en tenant compte de la structure de ses échanges et des écarts inflationnistes avec ces pays. Seulement, nous n'avons pas pu calculer cet indice, faute de disposer de données statistiques cohérentes, servant à son calcul sur la période d'étude considérée.

Par ailleurs, La quasi-totalité des exportations est constituée des hydrocarbures, dont les prix sont déterminés directement en terme de devises étrangères sur le marché mondial et ne pourraient donc répondre aux incitations des prix. De plus, la demande extérieure de ce type de produits est déterminée beaucoup plus par les conjonctures économiques des pays développés et par l'évolution à long terme de leurs modes de consommation énergétiques, liée au développement des énergies de substitution.

Du côté des importations, une partie importante est constituée de biens d'équipement et de biens intermédiaires qui ne sont que rarement concurrencés par des produits locaux. Ainsi, la poursuite de l'activité économique implique sinon l'augmentation le maintien d'un niveau important des importations.

CONCLUSION :

Nous avons identifié les variables, déterminé une relation de co-intégration entre trois variables et nous avons estimé un modèle de structure VAR avec terme à correction d'erreurs. Nous avons opéré la décomposition de CHOLESKI, à la SIMS, sur la matrice de variance-covariance des résidus de la représentation moyenne mobile du modèle estimé, pour caractériser les fonctions de réponse.

Enfin, nous avons simulé les effets de chocs appliqués à la variable « Taux de change ». Les résultats de la simulation permettent de conclure que les mécanismes de réponse de l'économie nationale à la promotion des exportations et au développement des activités nationales de substitution aux importations restent incertains, ce qui dénote la rigidité structurelle des capacités nationales de production.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRO.R** (1984), Macroeconomics, John Wiley and Sons.
- BERTRAND.N** (1989), Les Termes De L'echange, Economica.
- CAVES.R** (1981), Economie Internationale, A.Colin.
- CLEMENT.E et GERMAIN.J.M**, (1993), VAR et Prévisions Conjoncturelles, Annale d'Economie et De Statistique, N°32.
- D'AUTUME.A** (1992), Co-Intégration et Modèles Dynamiques, Economie et Prévision, N°106.
- DENIAU.C, FIORI.J et MATHIS.A** (1992), Sélection Du Nombre De Retards Dans Un Modèle VAR, Conséquences Eventuelles Du Choix Des Critères, Economie Et Prévision, N°106.
- DICKEY D.A and FULLER W.A** (1979), Distribution Of The Estimators Of Auto-Regressive Time Series With a Unit Root, Journal Of American Statistical Association, VOL74.
- DOZE.C Et MALGRAGE.P** (1992), Modèles VAR Et Prévisions à Court Terme, Economie et Prévision N°106.
- DROSBEKE J.J, FICHET.B et TASSI.PH** (1989), Séries chronologiques, Economica.
- ENGLE R.F, GRANGER C.W.J** (1987), Co-Intégration And Error Correction : Représentation, Estimation and Testing, Econometrica Vol 55.
- GRANGER C.W.J** (1981), Some Properties Of Time Series DATA and Their Use in Econometric Model Spécification, Journal Of Econometrics, Vol 16.
- GRANGER C.W.J et NEWBOLD.P** (1986), Forecasting Economic Time Series, Academic Press, INC.
- HELLIER.J** (1974), Macroeconomie Ouverte, PUF.
- LINDERT.H** (1989), Economie Internationale, Economica.
- LUTKEPHOL.H** (1991), Introduction To Multiple Time Series Analysis, Spriger-Verlag.
- MARCY G** (1974), Economie Internationale, PUF.
- MAUREL.F** (1989), Modèles à Correction D'erreurs: l'apport de la théorie de la co-intégration, Economie et Prévision N°88-89.
- GOUREROUX.CH et MONFORT.A** (1990), Séries Temporelles et Modèles Dynamiques, Economica.
- PERRO.P ,CAMPBELL.J.Y** (1992), Racines Unitaires En Macroeconomie: le cas multidimensionnel, Annale D'Economie et De Statistique, N°27.
- WALLIS K.F** (1989), Macroeconomic Forecasting, Economic Journal, Vol 99.

ETAT ET MARCHÉ.

***La fin du tout marchand - Economie marchande
et Economie non marchande***

*Par : Arezki DERGUINI
Maître Assistant - Institut Fayçal Yachir - Sétif*

L'économie marchande est selon F.Braudel la partie supérieure de l'économie générale, sa partie la plus active, la plus active, aux performances en constants changements, une économie à l'histoire vivante. On sait que Fernand Braudel distingue trois étages de l'économie. Les critères de distinction sont la division du travail et la temporalité. A la base de l'économie une économie non marchande où la division du travail est peu étendue se résumant souvent à une division sexuelles, familiale ou villageoise du travail. Une économie de la société marchande, le capitalisme, la société capitaliste qui ne se soumet pas à la division du travail, à la spécialisation, à la concurrence. Fernand Braudel dit que le capitalisme est d'essence conjoncturelle. Trois étages, trois états de la division du travail, trois temporalités. L'économie est tout sauf homogène.

Fernand Braudel a été le premier à refuser d'identifier économie de marché et capitalisme, socialisme et négation de l'économie de marché. Cela bien entendu avant que ne s'écroule le système soviétique, avant la chute du mur de Berlin. Ce que l'on a surtout retenu de Fernand Braudel c'est qu'il a donné à l'économie de marché une dimension naturelle contrairement au marxisme et à Marx. Bien sur il ne s'agit pas d'un simple retour à Adam Smith. Mais on passe sous silence le fait qu'il refusait la fatalité du choix entre socialisme (comme négation du marché) et capitalisme comme confusion du capitalisme et de l'économie de marché pour célébrer le triomphe sans partage du capitalisme aujourd'hui. On refuse de s'arrêter à sa distinction entre l'économie de marché et le capitalisme, à sa distinction tripartite. Il ne faut pas confondre compétition et capitalisme, certains socialistes semblent en avoir tiré la leçon. Braudel a installé le marché dans la longue durée et a assimilé par contre le capitalisme au visiteur du soir qui arrive quand tout est déjà prêt. Braudel explique que la confusion des deux notions effectuée aussi bien par les libéraux que par les marxistes, se retrouve dans l'histoire européenne mais pas dans l'histoire des autres civilisations à l'échelle de l'histoire mondiale économie de marché et capitalisme sont deux réalités distinctes qui sont associées de manières diverses. L'histoire de la Chine les dissocie clairement. Celle-ci a permis le développement d'une économie de marché sans tolérer la formation d'une société capitaliste Braudel affirme que l'Etat chinois a toujours été hostile au capitalisme. Il reste cependant qu'on n'a pas tiré de sa marchandisation, animé par l'Etat. Aujourd'hui on veut faire la même erreur dans le sens contraire.

On veut développer l'économie de marché sans prendre en considération le fait qu'elle fait partie d'une économie générale. L'économie doit être une économie de marché tout simplement. Je crois qu'une politique qui s'assignerait comme objectif le développement de l'économie de marché en ignorant que ce développement doit être au service de l'économie générale, ce qu'on peut appeler une politique de nature capitaliste au sens de Braudel, aura pour résultat non pas le développement de l'économie de marché mais une destruction supplémentaire de l'économie non marchande antérieure). Car on aura essayé de nier, aujourd'hui comme hier, les différentes temporalités de l'économie.

Dans l'exemple de notre pays, on peut considérer que l'investissement qui a permis la socialisation étatique est l'investissement humain, on a formé un capital humain. D'une société majoritairement illettrée nous sommes passés à une société nouvelle. Cet effort qui porte principalement sur une génération et secondairement sur deux ou trois générations et qui peut disparaître avec elles, sera-t-il anéanti, ou servira-t-il à fabriquer pas des élites économiques, scientifiques en une génération, renoncer à achever l'effort engagé, c'est accepter l'exode des compétences, la fuite des capitaux.

Notre attention ne doit donc pas être oubliée par l'économie de marché, mais par toutes les parties de la vie matérielle. Il est facile de se rendre compte sans aveuglement, que l'espoir pour les pays pauvres est seulement dans une capacité plus grande de

l'économie de marché à améliorer le niveau de vie de l'économie générales et de ne pas laisser se détériorer. Le rêve d'une généralisation de la vie marchande à l'ensemble des activités est pour les "pays intermédiaires" aujourd'hui un rêve dangereux.

Dans les pays riches, la distinction braudelienne semble surannée, l'économie de marché a gagné toute l'économie générale. Il a fallu beaucoup de temps pour cela et beaucoup de monopoles capitalistes. L'économie non marchande est devenue davantage publique que privée, en tous cas elle a besoin l'Etat, elle ne se trouve plus à la base de l'économie générale, ni sur ses marges mais dans les pores de l'économie de marché et à différents niveaux. L'économie non marchande est porte sur le dos de l'économie de marché, pour renverser une expression de Braudel. Pour les Etats Nations des pays riches le problème ne se pose pas dans les termes de cette distinction mais dans le problème du chômage, signe d'une dégradation de l'économie le plein emploi dans le cadre de l'économie marchande. Dans les sociétés riches, l'économie non marchande qui a été résorbée des marges de l'économie générale, réapparaît à l'intérieur de l'économie marchande. Ainsi en est il pour les sociétés qui ne peuvent assumer l'ultralibéralisme ou la nouvelle compétition internationale.

Marché national, marché mondial et économie non marchande.

Si les nations riches poursuivent un objectif de plein emploi (marchand si possible) malgré la croissance d'un secteur non marchand, c'est parce que, on l'a dit, l'économie de marché y porte l'économie non marchande. Si les pays pauvres veulent un développement de l'économie de marché au risque d'une dégradation de l'économie générale, c'est parce que l'économie de marché porte l'Etat nation. Au nord comme au sud, on a partout intérêt à un développement de l'économie de marché pourtant on ne pourra y parvenir partout.

Car si à une échelle nationale l'économie du marché a pu recouvrir toute l'économie, cela n'a pas été vrai à l'échelle internationale et le sera de moins en moins dans l'avenir avec la nouvelle révolution technologique. Il est donc de plus en plus improbable que l'économie découpage politique, national ou international. Un tel recouvrement qui a pu être réaliser par certaines puissances dans le cadre de l'Etat nation, ne peut l'être dans l'avenir dans aucun cadre sociopolitique sauf à titre exceptionnel. Ce à quoi on peut aspirer légitimement c'est un bon équilibre des parties de l'économie dans le cadre d'un bon dynamisme général. Le développement de l'économie de marché à l'échelle du monde ne peut être qu'inégal. Une lutte est engagée entre les différents cadres sociopolitiques pour pouvoir en contenir un part notable, les plus faibles seront voués à la déliquescence si leurs ambitions sont trop fortes, s'ils ratent leurs objectifs de politique économique, incapables qu'ils seront de conserver leurs élites et leurs capitaux.

Il faut écarter l'idée que les marchés ont été nationaux, au strict sens du mot, au départ, qu'il sont devenus internationaux ensuite. Il y a différents niveaux dans les marchés. Les marchés anglais, japonais et français, pour citer des exemples de puissances coloniales et non coloniales, ont compté sur les marchés internationaux pour assurer leur développement, pour assurer la transformation de leur économie de marché. On connaît la place qu'a joué l'Inde dans le développement de l'économie anglaise. On a pas cru que le japon pourrait avoir une telle puissance de compétition, de tels ressorts intérieurs pour exporter autant, de telles défenses pour importer moins, les puissances coloniales ne permettaient pas de produire et d'exporter ce qui leur convenait. Le japon a du compter sur le marché américain pour sa révolution industrielle, obtenant le droit d'exporter pour obligation vitale, pouvoir importer les matières premières dont il était démuné. Les marchés ont été nationaux dans le sens où ils ont été protégés de la concurrence extérieure mais pas dans le sens où ils se suffisaient. La production

nationale devait être protégé et devrait pouvoir bénéficier de marchés extérieurs. Il y avait alliance du capital et de certains Etats extérieurs. Il y avait alliance du capital et de certains Etats nationaux mais surtout on voit bien que la compétition n'est pas ouverte à tous les niveaux d'activité, et ne le sera jamais. La compétition entre les producteurs place la production sur des échelles de plus en plus grandes, la production a besoin de plus grands ensembles sociopolitiques pour protégée.

Avec l'entrée en jeu de nouveaux concurrents, avec l'automatisation, la répartition de la production mondiale entre les différents producteurs va entraîner de constantes reconfiguration du marché mondial et les différents. En ce qui concerne les nouveaux cadres sociopolitiques, à l'exemple de la communauté européenne d'abord et de la Chine ensuite, qui ambitionnent d'accueillir la compétition internationale, si l'économie marchande ne pourra pas recouvrir l'ensemble de marchande, réalisant ainsi l'objectif de plein emploi à condition cependant qu'elle ne se contente pas des marchés des ensembles où elle a pris corps. En ce qui concerne l'Etat-nation de manière générale, au moment même où il est généralisé à l'ensemble de la planète, il faut croire que ce cadre ne pourra accueillir que certaines productions appartenant à une échelle intermédiaire. L'exemple de l'industrie pharmaceutique est un bon exemple : son échelle de production peut correspondre à l'échelle du marché d'un Etat-nation moyen. Ce ne sont évidemment pas des "industries motrices".

Dans les pays pauvres, le développement de l'économie de marché est un développement de l'économie générale je l'ai déjà dit. Comme le soutient Fernand Braudel, ici c'est la vie matérielle qui porte l'économie marchande. L'apparence est conforme à la réalité. Le développement du sous développement est une régression de cette économie marchande. L'apparence est conforme à la réalité. Le développement du sous développement est une régression de cette économie générale. "L'émergence" d'un pays pauvre consiste en une transformation interne, structurelle de l'économie générale qui devient de plus en plus compétitive, de plus en plus marchande. On l'a dit, elle ne peut compter pour cela sur son seul marché national. Dans le passé on a pu se réaliser dans l'exemple du Japon, une inversion des rapports entre l'économie marchande et l'économie non marchande. A l'avenir on imagine mal qu'une telle inversion puisse être possible. C'est une erreur qui conduirait à une impasse douloureuse que de le souhaiter.

Sujets autonomes, pays riches et pays pauvres.

La généralisation de l'économie marchande à l'ensemble de l'activité sociale a fait de la société une collection d'individus autonomes. Chaque individus autonomes. Chaque individus offre un service en échange d'autres services offerts par d'autres individus anonymes. Si cet individu ne peut offrir un service en échange d'autres services par le biais du marché, il ne peut produire tripartition de l'économie toutes les conséquences. Pour une raison ou pour une autre.

Le socialisme comme négation du marché voulait détruire radicalement le capitalisme qui n'est qu'une superstructure de la vie économique et de la vie matérielle. Il a détruit la vie économique. La leçon que je tire de Fernand Braudel c'est qu'il faut renoncer à extirper une fois pour toutes les causes de l'exploitation. Il y aura toujours des champions des champions de la vie économique. Et ces champions peuvent s'avérer de bons ou mauvais joueurs, de bons ou de mauvais perdants. Après avoir été propulsés par la compétition, ils pourraient vouloir rester aux commandes par d'autres moyens, monopoles. On ne combattra donc pas le capitalisme entendu au sens négatif avec une solution finale, mais de manière constante et renouvelée. La vie est compétition, l'économie de marché surtout, le capitalisme est monopole dit Braudel. On peut combattre les monopoles sans détruire la vie. Les hiérarchies marchandes peuvent être

monopolistes ou non, avoir des objectifs étroits ou larges. Tout dépend de leur rapport à leur société, à l'humanité. Il faut aussi pouvoir défendre les moins forts de la compétition pour que la compétition puisse être plus forte paradoxalement. Voilà les fonctions que l'on peut donner aux trois parties de la vie matérielle et sociale : au sommet la pointe de la compétition sociale et la conduite de la compétition en général, au milieu la compétition en général, au rez-de-chaussée une faible compétition. Tout ne change pas à la même vitesse, la vie est active inégalement.

Pays riches, pays pauvres et économie non marchande.

Si dans les pays riches les politiques économiques tendent à maintenir le niveau de performance de l'économie générale au niveau de celui de l'économie de marché, il semble que pour les pays pauvres le dualisme économique soit une fatalité.

Cependant les pays pauvres, alors que florissant le socialisme et les modèles de développement, le diagnostic était invariable : le sous développement était caractérisé par une économie dualiste, avec un secteur moderne et un secteur traditionnel, le développement consistait à venir à bout de ce dernier. Mais comme il s'agissait d'édifier le socialisme, c'est à dire de développer les forces productives en refusant l'économie de marché, l'opposition n'était pas posée entre une économie de marché et une économie non marchande, mais entre salariat et travail indépendant principalement, ni même vraiment entre production sociale et collective d'une part, et production individuelle mais entre plan et initiative décentralisée. Le tout Etat. On s'est donc attaqué simultanément à l'économie de marché et à l'économie traditionnelle pour essayer de monter une économie non marchande intégrale, avec des forces productives supérieures sinon en mesure de concurrencer celles par lui même ce dont il a besoin pour vivre, ni s'associer avec d'autres pour le faire. Il ne peut se replier sur une économie non marchande, à la division du travail plus simple, pas trop compétitive mais qui pourrait lui garantir la satisfaction de certains besoins essentiels. Il ne peut se reposer sur son propre travail, une économie d'assistance est nécessaire. S'il peut se replier sur une économie d'assistance est nécessaire. S'il peut se replier sur une économie non marchande pour vivre, il peut parfois le refuser. Il peut refuser de vivre avec un tel niveau de vie, dans de telles de telles relations de dépendances personnelles. Aussi finit-il par être à la charge de l'économie marchande, soit parce qu'il est en situation de dépendance totale à l'égard de l'économie marchande et que la société qui admet cette dépendance ne peut lui denier un ensemble de droits soit parce que le mode de vie qui est associé à l'économie non marchande lui apparaît comme une perte de ses droits en tant que citoyen et que la société lui reconnaît de tels droits et donc se met dans l'obligation de les lui assurer.

Dans les sociétés pauvres et émergentes, certains individus doivent "tenir l'échelle" à d'autres, sans quoi ne peut être accru la capacité de compétition. Il est rare par ailleurs que l'on "renvoie l'ascenseur", l'individu ayant acquis son autonomie lâche ses appuis antérieurs de crainte de perdre celle-ci. En effet le programme n'a pas prévu la suite, l'autonomie de l'individu est bien la fin, mais le processus s'arrête trop tôt. Des individus y arrivent mais pas l'ensemble de la société. Je l'ai dit, la généralisation de l'économie marchande se fait au détriment des économies périphériques, elle ne se fait enfermée à l'intérieur de l'économie nationale; Ce que nous observons à l'échelle des sociétés pauvres s'est passé mais à une échelle plus grande pour les sociétés riches. Ceux qui tiennent l'échelle et ceux qui ne renvoient pas l'ascenseur n'appartiennent pas à la même société. Ce que je veux soutenir ici, c'est que de manière générale, contrairement à l'économie non marchande, l'économie de marché n'est pas autosuffisante. Elle doit produire plus qu'elle ne peut consommer car elle est agie par des acteurs qui veulent s'approprier la plus grande production possible, il lui faut en permanence de nouveaux marchés. Et par conséquent elle signifie toujours la disqualification de certains

producteurs. Si la course au progrès technique dans le passé signifiait victoire des uns et disqualification des autres, la disqualification ne signifiait pas la mise hors jeu, mais seulement la quête d'une nouvelle activité, une nécessaire reconversion. Aujourd'hui si l'on en croît Rifkin, le "déversement " ne s'opère plus. L'automatisation qui chasse maintenant la main d'œuvre du secteur tertiaire ne voit pas apparaître de nouveau secteur pour absorber cette main d'œuvre. C'est donc à une sortie de main d'œuvre de l'économie marchande qu'il faut s'attendre. Si pour les pays riches, l'objectif de plein emploi est la meilleure façon de défendre leur niveau de vie et donc l'autonomie de l'individu pour les pays pauvres et émergents opter pour une politique qui ne considérerait les sujets autonomes que comme des individus, c'est renoncer à des ressources collectives mais c'est aussi accepter un dualisme entre deux sociétés antagoniques, car avec des valeurs différentes, qui freinera le développement de la société. Une société individualiste et une autre communautaire.

L'individu comme sujet général autonome exige un certain développement de l'économie générale, où l'économie de marché est suffisamment développée pour porter un Etat omnipotent. Si déjà pour les pays riches il est envisagé des communautés autonomes, comme le fait Rifkin, afin que précisément l'état ne soit pas débordé, surchargé par les coûts sociaux, que dira-t-on d'un Etat dans un pays pauvre qui aurait l'ambition d'assurer à ses membres les droits de "l'individu séparé" ?

Marché mondial et marchés locaux.

La nouvelle économie est celle du capital, qui exige d'y pouvoir circuler librement. Pour le travail l'exigence ne serait pas de pouvoir aussi circuler librement, mais de disposer d'une communauté, d'un territoire de repli. Encore qu'il s'agisse du capital en général et du travail en général.

Le travail qualifié à l'image d'un certain capital pourra participer à la compétition mondiale, il sera libre de circuler, de quitter tel emploi dans tel capitale du monde pour tel emploi dans telle autre. L'économie de marché devrait respecter l'économie non marchande, c'est à dire cesser de dévaloriser absolument ses activités, cesser de vouloir signifier la fin de l'économie non marchande. Il faut inventer de nouveaux rapports entre les deux économies. Les hommes devraient avoir le droit de vivre sans dépendre de la loi du marché mondial, une loi qui n'est pas en mesure d'accorder le droit de vie à chacun, une loi qui ne reconnaît que les meilleurs. Il faut cesser de laisser croire que la compétition mondiale est à la portée de tout le monde, pour abandonner ensuite les laissés pour compte démunis, sans défense. Il faut donc se faire à l'idée que la marché mondial ne peut accueillir la production de tout un chacun, et par conséquent il faut croire à l'existence durable de marchés locaux, avec guillemets et sans guillemets, dans lesquels seraient occupés tous les producteurs exclus ou incapables d'entrer dans le marché mondial, si l'on ne veut pas accroître le nombre des exclus et des déshérités dans le monde, si l'on ne veut pas faire de celui-ci un monde violemment contrasté, composé de riches d'un côté et d'affamés de l'autre. Il faut même envisager une certaine solidarité de ces marchés locaux avec le marché mondial. On peut y entrer et en sortir, car si on devrait pouvoir rester durablement à l'abri d'un marché local, on aurait tort de croire qu'on peut rester durablement dans la compétition mondiale. Voilà ce que j'entends quand je dis que l'économie marchande doit être au service de l'économie générale. Cette dernière doit être en mesure de suivre les progrès de celle-là, et le champion doit pouvoir prendre sa retraite sans être obligé de mourir jeune.

Une économie non marchande dynamique.

Je ne peux terminer avec cette longue citation de Jeremy Rifkin à propos de l'avenir de l'économie non marchande et des collectivités locales. Les Etats-Unis à la différence de l'Europe sont plus proches de nous dans cette nostalgie qu'ils ont d'une vie villageoise. Il nous y devance même. Pour nous la vie villageoise est encore synonyme de bien des misères. Les Européens n'ont plus cette nostalgie pour l'avoir trop longtemps oublié. On peut dire que les américains ont essayé de construire leur société en essayant d'oublier leur passé européen dans ce qu'il tient à la féodalité européenne, à la structure sociale du moyen-âge européen qui a opposé guerriers et paysans, seigneurs laïcs et religieux d'un côté et serfs de l'autre. Ils ne cultivent pas la même mémoire que les Européens, la mémoire d'une liberté primitive. En voici le texte :

"La plupart des gens ont du mal à imaginer une société dans laquelle le marché et l'état ne joueraient pas un rôle aussi important dans leur vie quotidienne. Ces deux forces institutionnelles sont parvenues à tellement dominer chacun des aspects de notre vie que nous oublions le rôle dérisoire qu'elles avaient dans nos sociétés, il y a simplement un siècle. ... Au cours de notre siècle, ces deux grandes institutions ont phagocyté de plus en plus de fonctions et activités précédemment assumées par des individus qui travaillaient coude à coude dans des milliers de communautés humaines. Mais maintenant que le secteur public et marchand ne sont plus en mesure d'assurer certains des besoins fondamentaux des populations, les gens n'ont guère mieux à faire que prendre une fois de plus leurs propres affaires en main et recréer des collectivités locales viables qui les protégeront des forces impersonnelles du marché mondial et d'autorités centrales de plus en plus faibles et incompetentes".

Vouloir assurer le plein emploi objectif de toute politique économique digne de ce nom, stabiliser la population c'est reconduire le "dualisme" économie marchande - économie non marchande et non en venir à bout. Il faut le répéter on ne juge du progrès d'une société, de son bien-être, que par l'harmonie qu'il y a entre les différentes parties de la vie qui l'anime.

On juge sa productivité sociale et non la productivité de quelques entreprises triées sur le volet, comme me l'enseignait déjà dans les années soixante-dix le professeur Benachenhou. Et ce n'est pas en optant pour le tout plan ou pour le tout marché qu'on y arrivera. Il faut pour cela respecter les rythmes d'une société.

Les sociétés des pays riches ont perdu leurs racines rurales, communautaires parce qu'elles y ont renoncé pour le rêve du tout marchand et pour d'autres raisons encore. La constitution de nouvelles collectivités ne pouvant s'appuyer sur un passé communautaire proche, mais sur un avenir communautaire à créer ou à redécouvrir, ils préfèrent que leur économie marchande soit portée par l'économie générale du monde et continuent d'opter résolument pour le tout marchand autant que possible, jusqu'à ce que leur économie marchande se délitant, la fuite en avant ne soit plus possible.

Les pays pauvres ou émergents, conservant la mémoire d'un passé récent communautaire et ayant conservé des racines rurales peuvent édifier leur économie marchande en relation avec une économie non marchande dynamique formées sur la base des anciennes communautés rurales mais pas exclusivement.

Une remarque que j'aurais dû faire auparavant.

L'autoconsommation doit être dissociée de son image ancienne, elle ne doit pas être associée à un type de techniques primitives, mais seulement à des techniques non

compétitives étant donné la compétition économique. Il peut y avoir développement de l'économie non marchande, la compétition et la vie y seraient moins fortes que dans l'économie de marché, mais pas absentes. Ses savoirs et ses techniques se renouvelleraient moins vite tout simplement. Cette économie sera donc au service de l'élévation du niveau de vie, elle suit l'économie de marché dont elle serait solidaire. Il faut donc relativiser l'association développement est égal à développement de l'économie de marché. Pour reprendre une image militaire de la compétition, l'économie de marché constitue la première ligne de combat, l'économie non marchande la deuxième. Les idéologies qui ont associé développement de l'économie de marché et développement tout court font connaître à leurs États des économies générales assez rigides.

BIBLIOGRAPHIE

- Civilisation matérielle**, économie et capitalisme. Librairie Armand Colin, Paris 1979 et en particulier la dynamique du capitalisme, Arthaud, 1985.
- Michel Rocard**, Préface in Trad. à Jeremy Rifkin, *La fin du travail*, New-York 1995, trad. de l'américain, La Découverte, 1997. pp. XVI - XVII.
- J. Rifkin**, op. cit. pp. 350 (?).

**PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET PROBLEMATIQUE
DE L'ENDETTEMENT EN ALGERIE**

*Par : Chérif BEGA
Maître de Conférences - Institut Fayçal Yachir - Sétif*

الملتقى الدولي: العولمة التعديل الهيكلي والتنمية = 15 و 16 ماي 1999 =

برنامج التعديل الهيكلي وإشكاليات المدىونية في الجزائر

بقة الشريف: أستاذ محاضر معهد العلوم
الاقتصادية جامعة سطيف

الملخص:

ان المتاعب التي يعاني منها الاقتصاد الوطني منذ منتصف الثمانينات و طيلة العشرية الاخيرة من القرن الأخير من الألفية الثانية تعود بالأساس الى تراكم أعباء المديونية و التي لم يعد في استطاعة القوات الاقتصادية العمومية محاسرتها و تطويقها داخليا وبالأخص بعد انهيار أسعار موارد الطاقة النفطية و التي تعتبر المصدر الاساسي لعملية التسديد والدفع . ومن هنا كان لزاما التفكير و البحث على مصادر خارجية تتمثل اساسا في ما تقدمه مؤسسات دولية متخصصة من عروض مالية و ما تقدمه من ضمانات للهيئات المالية الخاصة كنوادي باريس و لندن و في إطار ما يسمى بسياسة إعادة الجدولة. هذه السياسة تقضي بتأجيل فترة سداد الديون الى فترات لاحقة والاستفادة من قروض جديدة لتغطية متطلبات اقتصادية واجتماعية عاجلة.

ان هذا الاتفاق ألزم الطرف الجزائري باجراء تعديلات هيكلية على المستوى الكلي والجزئي وتفعيل النشاط الاقتصادي وفقا لآليات السوق و التي تسمح بتحقيق وفورات مالية تجعل الجزائر قادرة على تسديد مستحققاتها والالتزام امام شركاءها الماليين الاجانب و تغطية متطلباتها الاستهلاكية والانتاجية. فبعد مرور 4 سنوات ونصف ، هل يمكننا القول بان برنامج التعديل الهيكلي حقق نتائج ملموسة وساهم في تقليص فجوة المديونية بالنسبة للجزائر ام انه عمق الفجوة و هيأ ظروف جديدة لطلب إعادة جدولة ثالثة وربما رابعة يعسد الانخفاض المفاجيء لأسعار النفط و تخفيض قيمة العملة بنسبة 20% خلال سنة 1998.

ان الورقة التي نقدمها في هذا الملتقى تتناول بالتحليل اشكالية المديونية الخارجية وتأثيرها بالأخص على الجبهة الاقتصادية ، و المخاطر التي قد تنجم عنها نتيجة الصعوبات التي يعاني منها القطاع الانتاجي و الذي لم يعد قادرا على تحقيق التراكم في الوقت الذي تراجعت فيه إيرادات الدولة النفطية.

1 تطور المديونية الخارجية الجزائرية

تعتبر القارة الافريقية باستثناء دولة جنوب إفريقيا من القارات الأكثر مديونية في العالم. هذه المديونية كبدت اقتصاديات دول القارة الافريقية أعباء إضافية تتمثل أساسا في ارتفاع نسب الفوائد وتعاضم أقساط خدمة الدين و التي تبلغ مسا يقارب 50 مليار دولار، وهي تمثل في بعض الدول 80% [1] من قيمة إجمالي الصادرات. والجزائر إحدى دول القارة الافريقية التي تعاني من متاعب المديونية وبالأخص في مطلع التسعينيات من هذا القرن، بحيث بلغت المديونية الخارجية لسنة 1996 أكثر من 33 مليار دولار. وهي مديونية جد مرتفعة إذا ما قورنت بمديونية دول شمال إفريقيا، فهي تمثل أعلى نسبة 27% من مجموع ديون دول المنطقة تتقدم على مصر والمغرب الأقصى و تونس وليبيا والتي تمثل ديونها النسب التالية وعلى التوالي: 26,3% ، 18,2% ، 8,3% ، 3%.

إن تاريخ المديونية الخارجية الجزائرية يعود بالاساس الى بداية السبعينيات و الذي تزامن مع التجسيد الفعلي "لأستراتيجية التنمية الشاملة" S.G.P. "Stratégie globale de développement" والتي اعتمدت في تشكيل أسماها الثابت عبر مخططات التنمية على المديونية الخارجية. فعلى سبيل المثال قفزت المديونية الخارجية من 2.28 مليار دولار سنة 1970 الى 26.8 مليار دولار سنة 1978 [2] و هي نهاية مرحلة سياسة إقتصادية معينة. اعتمدت المديونية الخارجية الجزائرية في عملية التسديد والسدفع على مصدر واحد تمثل في موارد الصادرات النفطية، فكلما ارتفعت اسعار النفط في الاسواق العالمية كلما قلت حدة المديونية ووجدت السلطات الجزائرية نفسها قادرة على تسديد خدمات ديونها، والعكس كلما انخفضت اسعار النفط أثر ذلك على قدراتها المالية في مواجهة مستحقات دائنيها. فانخفاض اسعار البترول بداية من سنة 1986 أدى الي تراجع مداخيل الصادرات التي تشكل الصادرات النفطية 95% من حجمها الاجمالي.

1- الشرق الاوسط : جريدة أسبوعية، العدد 3974 ، الاحد 15/10/1989

2 - La tribune , quotidien indépendant du lundi 7/12/1998

page 12.

فعلي سبيل المثال انخفضت المداخيل النفطية من 57 مليار دينار سنة 1983 الى 24.2 مليار دينار سنة 1988. و ان نمو الناتج المحلي الاجمالي انخفض من 7.5% الى 1.5% لنفس الفترة [1]. وهذا ما أدى الى تراجع احتياطي الجزائر من العملة الصعبة وبدأت الاسواق المالية العالمية لرؤوس الاموال تتحفظ من تقديم قروض إضافية للجزائر فالبنوك الفرنسية على سبيل المثال رفضت طلب تقديم قرض بقيمة 1.5 مليار دولار [2]. وفي المقابل سجلت الاحتياجات الأساسية الاستهلاكية والوسيلة المستوردة نموا ملحوظا .

فمع مطلع سنة 1990 بلغت نفقات الواجبة التسديد الخارجية الموزعة بين خدمة الدين ومتطلبات الاستيراد 16.5 مليار دولار في حين لم تتجاوز قيمة الصادرات النفطية 10 مليار دولار [3]. ان هذه الفجوة لم تكن تقتصر على سنة 1990 بل استمرت لسنوات لاحقة كما توضحه الجداول اللاحقة.

1- Algérie : le dérapage " Dans l'état de la dépendance financière in Le Monde diplomatique du 2/1992: page: 22.

2_ Op Cit.

3_ Op cit

جدول رقم 1: تطور حجم المديونية الخارجية للجزائر (1997/1989)
الوحدة: مليار دولار

السنة	المجموع	
1989	25.03	1.84
1990	26.59	1.79
1991	26.63	1.23
1992	25.88	0.79
1993	25.02	0.70
1994	28.85	0.63
1995	31.31	0.25
1996	33.23	0.42
1997	31.06	0.16

المصدر: 1_ LA Tribune du Lundi 28/12/1998 P: 12 et 13.

الجدول رقم 2: تطور خدمة الدين 1997/1989
الوحدة: مليار دولار

السنة	قسط الدين 1	الفوائد المدفوعة 2	خدمة الدين 2+3	خدمة الدين / الصادرات
1989	5,001	2,004	7,005	69,5
1990	6,729	2,162	8,893	66,3
1991	7,222	2,286	9,508	73,9
1992	7,004	2,274	9,278	76,5
1993	7,150	1,900	9,050	82,2
1994	7,120	1,840	8,960	93,4
1994	3.280	1,390	4,520	47,1
1995	7,181	2,172	9,353	85,5
1995	2,474	1,770	4,244	38,8

II - حتمية إعادة الجدولة

ان الخطاب السياسي السائد في الارسطات الرسمية قبل سنة 1990 كان خطابا رافضا ومعاديا لسياسة إعادة الجدولة لما لها من آثار تخط بالسيادة الوطنية وتكرس مفهوم التبعية وبالنسبة اذا علمنا ان هذه التجربة لم تكن غريبة على كثير من الناس وليست وليدة الظروف التي يمر بها الاقتصاد الجزائري بل هي تجربة قديمة مارسها المؤسسات المالية الدولية على كثير من دول العالم المعسرة ماليا Pays insolvable financièrement كالبرازيل والمكسيك وفنزويلا وسيريلانكا والبيرو وساحل العاج وزامبيا وتانزانيا وغيرها من الدول، ولم تكن النتيجة في كل الاحوال لصالح هذه الدول والتي دفعت فاتورة باهضة الثمن تتمثل اساسا في تصدع جيهااتها الاقتصادية والاجتماعية على حد سواء . فقبول الجزائر بهذا الخيار يعني: انقيادها واذعانها لشروط صندوق النقد الدولي والتي تتمثل اساسا في التزامها بتسديد ما عليها من ديون ازاء شركاءها عند حلول أجل الدفع وبالتالي التأكيد على الحلول الاقتصادية واستبعاد الحلول السياسية المتمثلة في المسح الكلي او الجزئي للديون التي تعالج المشكلة معالجة سليمة، والتي نادى بها العديد من الاصوات على المستوى الوطني وعلى المستوى الدولي*** مثلما حدث لديون المكسيك والبرازيل مع الولايات المتحدة وومسح جزء من ديون مصر اثناء حرب الخليج.

و يلزم كذلك صندوق النقد الدولي F.M.I. الجزائر التعجيل في تطبيق الاصلاحات الاقتصادية وفقا لبرنامج التصحيح والتقويم الهيكلي والذي يضمن استمرار التدفقات المالية في شكل قروض جديدة للجزائر.

*Goumiri R : " La dette extérieure et son enjeu" in El-Watan du lundi 2 Juin 1997 .

**Chikhi B. L. "L'algérie ne perd pas espoir d'un effacement partiel de sa dette" in La Tribune du lundi " 30 Mars 1998, page 6 .

***Rolande Borelly : " L'abandon de la dette : un préalable" , in El-watan du jeudi 21 janvier 1999: page 9.

البروفيسور بورولي (1) Rolande Borelly من جامعة قرونبول
 يجدي مخاوف كبيرة بالنسبة لتفاقم مديونية العالم الثالث عموماً
 ومديونية الجزائر خصوصاً « هذه المديونية تجسد حسب قوله حقيقة الربا
 والتي تمكن من خلالها المرابون في أوروبا وفي كثير من دول العالم من
 الاستيلاء على الممتلكات الزراعية لصغار الفلاحين لا لسبب إلا لانهم
 عجزوا عن دفع أو تسديد خدمات ديونهم و هذا ما ساعد على توسع
 الرأسمالية المتوحشة وتمركز رؤوس الاموال لدى فئة المرابين ».
 ان ما ينطبق على الاشخاص ينطبق على الدول والحكومات في النصف
 الثاني من القرن العشرين بحيث ان اعادة الجدولة و كما وصفها
 جاك جيلينا [2] تعد استنزافاً للقدرات المالية المحدودة للدول النامية،
 فالتحويلات المالية الصافية من الدول النامية الى الدول الصناعية في
 الفترة ما بين 1983 و 1993 بلغت بالتحديد 300 مليار دولار امريكي [3].
 كما ان التقديرات العلمية تؤكد ان كل دولار يقدمه صندوق النقد
 الدولي في اطار اعادة جدولة الدين الى الدول المعسرة ماليا يترتب
 عليه عبئ مالي اضافي يتراوح بين 4 الى 7 دولار تتحمله الدول
 المدينة عن طريق البنوك التجارية و حكومات الدول الصناعية [4].

1_ Rolande Borelly: L"abandon de la dette, un préalable",
 in El-Watan Quotidien national du 21/01/1999.

2_ Jacques Gélina: " Et si le Tiers-monde s'autofinçait,
 Montréal, Ecosociété, 1994. P: 61.

3- Op. Cit. Page 61.

4_ Graham hancock " Les Nababs de la pauvreté" Essais
 Robert Laffont 1991 : page 107.

50,2	6,948	1,617	5,331	قبل إعادة الجدولة
30,9	4,281	2,256	2,025	1996 بعد إعادة الجدولة
39,8	5,877	1,322	4,555	قبل إعادة الجدولة
30,3	4,465	2,140	2,354	1997 بعد إعادة الجدولة

المصدر: 1- La Tribune du Lundi 7/12/1998 P: 12/13

ان ارقام الجدول توضح بكل تأكيد الزيادة الجامحة في حجم المديونية الجزائرية، فانقلت من 2 مليار دولار سنة 1970 الى 26 مليار سنة 1989 الى 33 مليار سنة 1996. وباستخدام نسبة خدمة الدين الى مجموع الصادرات فان هذه النسبة انتقلت من 69,5% سنة 1989 الى 93,4% سنة 1994 بداية الشروع في تطبيق سياسة اعادة الجدولة. ان ما يجلب الانتباه في هذا الجدول ايضا هو ان مجموع قيم خدمة الدين المسددة خلال اربع سنوات 1.90.89، 2.91.92، قد تجاوزت 33 مليار دولار و التي تعادل قيمة اجمالي الدين لسنة 1996. كما ان ارقام الجدول تسدل بكل وضوح الى مدى ثقل اعباء المديونية على الاقتصاد الوطني فهي تستنزف مجمل القدرات المالية لسبب واحد وهو ارتفاع نسب الفوائد والتي مصدرها القروض الخاصة. ان هذه الحقيقة يؤكدتها احد المختصين في سياق مقارنة اجراها بين المديونية الجزائرية والمديونية البرتغالية مستخلاصا النتيجة التالية: « ان ما انفقته الجزائر خلال اربع سنوات ما بين 89 و 92 كخدمة للدين يمثل ضعفين ما دفعته البرتغال كخدمة لديونها و في نفس الفترة [33.6 مليار دولار مقابل 17 مليار دولار] وهذا بالرغم من ان المديونية الجزائرية سنة 1992 لم تتجاوز 26 مليار دولار في حين بلغت مديونية البرتغال في نفس السنة 32 مليار دولار [1].

1- Bichara Khader " Le partenariat euro-méditerranéen"
Working Paper 9523 in Economic Research Forum
Page 44.

ان هذه الشروط تلزم اولا الجزائر بتسديد مستحقات دائئيتها وثانيا الحرس على تطبيق برنامج التعديل الهيكلي وهذا يعني ان اوجه الانفاق لموارد الدولة المالية محددة . وبالرجوع الى ارقام الجسدول رقم 2: يتبين لنا ان نصف قيمة الصادرات توجه لعملية التسديد وهي بالمتوسط تقدر ب 5 مليسار دولار سنويا والجزء الباقي يخص لتغطية الحاجات الاساسية المستعجلة و يبقى مصير الاصلاحات الهيكلية مرهون بما تقدمه المؤسسات المالية الدولية من قروض نوعية جديدة.

III تقييم اولى لبرنامج التعديل الهيكلي

ان تاريخ علاقة الجزائر بسياسة اعادة الجدولة تعود الى عهدة التسعينيات لما دخلت الجزائر في مفاوضات سرية مع صندوق النقد الدولي (F.M.I.1) وقبلت مبدأ التعجيل بتطبيق الاصلاحات الاقتصادية على مراحل ثلاث اساسية :

اولا: تطبيق برنامج التثبيت Accord de confirmation لمدة سنة
ثانيا: اتفاق التمويل الموسع Accord de facilité de
financement élargie وهذا لمدة ثلاث سنوات مع صندوق النقد الدولي.
ثالثا: برنامج التعديل الهيكلي مع البنك العالمي واخيرا اتفاقيتين لاعادة
جدولة الدين مع نادي باريس واتفاقية مع نادي لندن سنة 1994 (2).
ان هذه الاتفاقيات تم تنفيذها وانتهى اجلها مع مطلع سنة 1999 والسؤال
الذي ينبغي طرحه والاجابة عليه هو هل ان برنامج التعديل الهيكلي
وصل الى نتائج ملموسة وحقق اهدافه الاقتصادية ام انه مزال يتراوح
مكانه وعمل على تكريس ازمة المديونية بكل ابعادها؟
ان الموقف الرسمي الحكومي يؤكد نجاح البرنامج على الصعيدين المالي
والاقتصادي اما الموقف غير الرسمي والاعتماد على

1_ Algérie- Actualité : Hebdomadaire national N° 1304
du 11/17 octobre 1990.

2_ A. Benbitour: "L'algérie du troisième Millénaire:
défis et potentialités" , Editions Marinoor , 1998 p:102.

آراء الاختصاصيين فإن البرنامج ان استطاع تاجيل شبح الازمة المالية الى وقت غير بعيد فإنه لم يفلح في تسوية اوضاع اقتصادية واجتماعية خانقة بحيث لم تتراجع فيه الواردات ولم تتنوع فيه الصادرات فلا تزال فاتورة الغذاء تمثل 75% من ايرادات الجباية البترولية بالاضافة الى استيراد المواد الوسيطة. وهناك من يعزي تدهور القطاع الصناعي [1] الى برنامج التعديل الهيكلي والذي عجل بنهاية المؤسسات العمومية وخصوصة جزء كبير منها في فترة قياسية من الزمن. هذه المؤشرات وغيرها كثير كارتفاع مستوى البطالة انخفاض القدرة الشرائية تسريح العمال، ازمة السكن وكلها حاجات اساسية ضرورية تدل دلالة قوية على ان مجلة الانتاج لا تزال معطلة وان معدلات النمو الاقتصادي لا تزال ضعيفة، فكيف نستطيع اصدار احكام مسبقة على ظاهرة ما وان كل القرائن العملية تثبت عكس ذلك.

فتحقيق بعض التوازنات الاقتصادية على المستوى الكلي والتي لا يمكن انكارها والتي تتشمل في تحرير الاسعار ورفع الدعم على الاستهلاك والاصلاحات الجبائية والجمركية وتحرير التجارة الخارجية وتخفيض اسعار الفائدة لا تعني الوصول بالاصلاحات الى نهايتها. فهذه التوازنات تبقى هشة ومعرضة في اي لحظة للاهتزاز بفعل مؤثرات اقتصادية داخلية وخارجية قوية واستدل على ذلك بامثلة من الواقع .

فعولة الاقتصاد بما فيها المالية الدولية وتداخل الاسواق المالية وانخفاض العملات وتدهور اسواق الصرف كلها عوامل مؤثرة على على ثبات واستقرار التوازنات الاقتصادية الكلية.

كما ان تحرير التجارة والاسراع بالانضمام الى المنظمة العالمية للتجارة تهيئ الاسواق الجزائرية للمنتجات الاجنبية فكم من مؤسسة انتاجية غلقت ابوابها وسرحت عمالها بسبب غزو المنتجات الاجنبية لاسواقنا؟ [2] وهذا ما ادى ثانية الى ممارسة الحماية الجزئية.

1- Mourad Benachenhou : " vers l'effondrement financier interne" in El-Watan du dimanche 16 /08/1998: p:7.

2- الشريف بقة : « الاقتصاد العالمي والمنظمة العالمية للتجارة » الملتقى الوطني السادس حول المنظمة العالمية للتجارة ، معهد العلوم الاقتصادية جامعة تلمسان 16/17 ديسمبر 1998.

ان القوات الاقتصادية العمومية لم تفلح في محاصرة وتطوير الاقتصاد الموازي وليس من الغريب في شيء ان قلنا بان نسبة كبيرة من اموال اعادة الجدولة تتحول بطريقة غير مباشرة الي ارصدة اشخاص معينة نتيجة المضاربة والتهريب والتدليس وتزوير العلامات والماركات التجارية والتهرب من الدفع الضريبي.

و اخيرا نقول بان مصير التوازنات الاقتصادية الكلية مرهون باستقرار اسعار النفط، فانخفاض اسعار النفط في الاشهر القليلة الماضية كاد ان يعصف باحتياطي الجزائر من العملة الصعبة فحسب الاحصائيات الرسمية فان الخسائر الناجمة عن هذا التدهور تقدر بحوالي 2.5 مليار دولار [1] وهذا ما جعل السلطة الاقتصادية تفكر في اعسادة جدولة ث الثة، الا انها تجاوزتها وعمدت الى تخفيض من قيمة العملة بنسبة 20% [2].

ان قوة ومقاومة التوازنات الكلية تتوقف بدرجة كبيرة على التوازنات الاقتصادية الجزئية والتي بدونها نكون قد قدمنا العربة على الثور ولا يمكن لها ان تنطلق وتسير لتحقيق الهدف. فتنظيم القطاع الانتاجي وتاهيله اقتصاديا وبعث الاستثمار المنتج يعد من الاوليات التي يجب التركيز عليها ويتطلب من الامكانات المالية التي تاتي المؤسسات المالية الدولية تقديمها، والتي تنطلق في تعاملاتها المالية من مبدأ البراقماتية في المحافظة على مصالحها الاقتصادية والمالية والمفاضلة في تقديم القروض والمنح المالية. فروسيا ودول الكتلة الشرقية والتي ترتبط بدول العالم الغربي المتقدمة بروابط جغرافية، تاريخية اجتماعية واقتصادية لم تحصل على احتياجاتها المالية الكافية لتحقيق توازناتها الاقتصادية الجزئية وان ما يقدم لهذه الدول هو الحد الأدنى والذي استمرارها في نهج الاصلاحات دون التفكير في ماضيها وما يحمله من معاني كثيرة.

ويبقى على الجزائر التفكير في كيفية شحذ وتجنيد القدرات المالية في الداخل والخارج للمساهمة في انعاش وتفعيل الادخار لمواجهة خطر المديونية المتفاقمة. ولن يتأتى اويتحقق هذا الا من خلال ارساء دعائم نظام اجتماعي قوامه المشاركة الشعبية الواسعة في الحكم والتسيير و تحمل المسؤوليات قبل قوات الاوان.

1. La tribune: quotidien national du 7/12/1999, page:13.

2. El-Watan quotidien national du 29/04/1999 page: 1

**PREMIERE EVALUATION DU CONTENU ET DES RESULTATS
DU PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN ALGERIE**

Par Abdelbaki ROUABAH

Maître Assistant

et Ali HEMAL

Professeur

I.S.E. - Université de Batna

مقدمة :

إنبعث مجددا الجدول الواسع بين مؤيدي ومعارضى السياسات التصحيحية في الجزائر بنهاية برنامج التكيف الهيكلي الذي إعتد في السنوات الأخيرة . ففي الوقت الذي يرى فيه الفريق الأول " المؤيد " ان البرنامج حقق النتائج المستهدفة والمتمثلة اساسا في تصحيح الاختلال واستعادة النمو المفقود منذ سنوات ، إذ أصبح الإقتصاد الوطني حاليا اكثر إستجابة للتحويلات والصدمات الخارجية وذلك بالإستناد إلى مؤشرات تقنية - إقتصادية كنمو الناتج المحلي الإجمالي ، إنخفاض معدل التضخم ، تحسن في ميزان المدفوعات ، وإرتفاع الإحتياطيات الدولية ... إلخ . ويرى هؤلاء ان التراجع النسبي في الجانب الإجتماعي هو بمثابة جرعة الدواء المرة التي تسبق شفاء المريض ، أي أن هذا التراجع هو بمثابة ثمن مؤقت يتعين دفعة لاستعادة التوازنات الإقتصادية ثمهيدا لرفع مستويات الإنتاج والتشغيل والتصدير على المدى المتوسط .

إن التوازن المالي الخارجي والداخلي لا ينبغي النظر إليه كغاية في حد ذاته ولكن مجرد اداة لتحقيق أهداف قاعدية وأساسية تتمثل خاصة في تحقيق نمو مستمر وتوزيع أكثر عدالة للدخل تلك هي نقطة إنطلاق الفريق المعارض لهذه السياسات الذي يرى أن هذه الأخيرة مستمدة من تجارب الدول الرأسمالية المتطورة والتي تختلف إختلافا جذريا عن تجارب البلدان المتخلفة وبالتالي فإن النتائج ستكون حتما غير منسجمة والواقع افقتصادي والإجتماعي لهذه البلدان . ورححهم في ذلك إتساع مظاهر البؤس والفقر والحرمان وزيادة الفوارق الإجتماعية بسبب التدابير الإنكماشية لهذه البرامج ، بل أن البعض يؤكد أنها ذات طابع ركودي بالضرورة لأسباب متعددة ستعرض إليها في هذه الورقة .

ولدراسة الأسس والنتائج لكل من الإتجاهين سنحاول في هذه الدراسة الإجابة على التساؤلات التالية والتي تمثل بدورها المحاور الأساسية للورقة .

أولا : ماهي الأسس النظرية التي تركز عليها هذه السياسات ؟

ثانيا : ماهو مضمون الإجراءات العملية ؟ أو بعبارة أخرى ماهي التدابير

ثالثا : ماهو حصاد هذه السياسات بالإرتكاز على التجربة الجزائرية ؟

الخبر الأول : الأسس النظرية لبرامج التكيف الهيكلي :

إن المتتبع لنشريات صندوق النقد الدولي المتعددة ، يلاحظ أن إهتمام خبراءه منصب على المشاكل والصعوبات التي تعترض تطور ميزان المدفوعات للبلدان المتخلفة على المدى القصير والمتوسط كما يلاحظ بالإضافة إلى ذلك تركيزهم على الأسلوب النقدي الذي يقر بشكل صريح على وجود علاقة مباشرة بين تغير السياسة النقدية والنتائج المرجوة من ميزان المدفوعات .

1- آليات التدخلية في المدفوعات الخارجية :

يرتكز برنامج التكيف على نموذج نقدي يعرف بنموذج بولاك نسبة إلى مصممه الاقتصادي الهندي ومدير دائرة البحوث بالصندوق للفترة 68-78 جاك بولاك (2). صمم هذا النموذج البسيط لدراسة تأثير كل من الصادرات والإئتمان المصرفي المحلي وهما متغيران خارجيان عن النموذج على كل من تكوين الدخل وميزان المدفوعات .

يحتوي النموذج الذي يوصف بالديناميكي " بسبب المتغيرات الهامة " على أربعة معادلات أساسية تكون الأسس المنطقية لعملية البرمجة التي يقوم بها الصندوق ، وبالتالي يمثل جوهر التحليل المؤدي إلى تحديد شروط الصندوق (2)

* المعادلة الأولى : تبرز أن عرض النقود يكون متناسبا مع تغير الدخل

$$\Delta M_0 = K \Delta Y$$

حيث أن K هو مقلوب بسرعة : $K = \frac{M_0}{Y}$ ، ΔM_0 : التغير في عرض النقود ، ΔY : التغير في الدخل .

* المعادلة الثانية : توضح أن الطلب على الواردات ماهو إلا دالة في دخل البلد Y.

$$M = mY$$

حيث m : يمثل الميل الحدي للإستيراد ، M : الواردات .

* المعادلة الثالثة : تبين أن التغير (ΔR) في الإحتياطيات الدولية بالإضافة إلى التغير في

الإئتمان المصرفي المحلي (ΔD) تساوي التغير في عرض النقود .

$$\Delta R = X - M + K$$

حيث K : يمثل

2- الإطار الإقتصادي الكلي ومعادلة الإمتصاص :

يؤكد هذا الأسلوب المستمد بالأساس من النظرية الكينزية أن توازن الميزان التجاري مرتبط بتوازن إنتاج البلد وقدرة إقتصاده على إمتصاص السلع والخدمات أي أن الميزان التجاري ماهر إلا الفرق بين الدخل القومي الكلي و النفقات الكلية للإقتصاد .

يمكن تمثيل ذلك رياضيا بالمعادلات التالية (3)

$$Y + M = C + I + G + X / 1$$

حيث Y : الدخل القومي ، M : الواردات ، X : الصادرات ، C : الإستهلاك ، I : الإستثمار ، G : الإنفاق الحكومي .

عند عزل متغيرات التجارة الخارجية في المعادلة رقم: 1 نحصل على :

$$X - M = Y - (C + I + G) / 2$$

حيث يطلق على مابين القوسين مصطلح الإمتصاص أي ما أمتصه الإقتصاد القومي من نفقات داخلية بصرف النظر عن متغيرات العالم الخارجي ، وبالتالي فإن العجز الخارجي ماهر إلا إنعكاس للاختلافات الداخلية المتمثلة في فائض الإمتصاص $C + I + G$ أكبر من Y على هذا الأساس أنه و من أجل القضاء على العجز التجاري لابد من الضغط على الطلب المحلي من خلال إتباع مجموعة من التدابير ، إذا كان الإقتصاد عاجزا على مواكبة الزيادة في الطلب أي زيادة الإنتاج كما هو الشأن في معظم البلدان المتخلفة .

غير أن هذا الأسلوب لا يجيبنا على سؤال أساسي هو ماهر أثر العجز أو الفائض في ميزان المدفوعات على الرصيد النقدي للدولة ؟ لذا فإن الأسلوب النقدي لميزان المدفوعات كإجابة شافية لهذا السؤال.

3- الأسلوب النقدي لميزان المدفوعات:

إن هذا الأسلوب مستمد بالأساس من النظرية النقدية التي ترجع كل عجز للمبادلات

الخارجية إلى الإفراط في الإصدار النقدي في بلد ما . هذا النموذج سيسمح بتحديد سقف القروض التي تتناسب والأهداف المحددة للإحتياجات الدولية .

يستند النموذج إلى فرضيتين أساسيتين :

الفرضية الأولى : ثبات الطلب على النقود فالطلب لا يرتبط سوى بحجم المعاملات ويتناسب وجزء من الدخل الإسمي للأعوان الذين يرغبون الإحتفاظ به في شكل أرصدة سائلة .

الفرضية الثانية : عرض النقود فهو معطى خارجي عن النموذج مرتبط بقرار السلطات النقدية .

إذا كان عرض النقود كمتغير خارجي ناتج عن قرارات السلطات النقدية التي تحدد الهيكل الداخلي للقاعدة النقدية فإن ذلك يقودنا للقول أن كل توسع في السيولة النقدية يترجم بنقص في الأرصدة الأجنبية الصافية ، ذلك أن كل زيادة في السيولة النقدية التي يرغب المتعاملون الإحتفاظ بها في شكل أصول سائلة ستوجه لشراء سلع أجنبية أو تستثمر في الخارج بسبب عجز العرض المحلي على مواكبة هذه الزيادة في الأجل القصير سواء بسبب ضعف الهياكل الإقتصادية لهذه البلدان كما هو حاصل في البلدان المتخلفة أو أن الإقتصاد يوجد في وضعية التشغيل الكامل ، إن هذه الزيادة في الطلب ستعكس سلبا على المستوى العام للأسعار مما يؤدي إلى إختلال الميزان التجاري .

خلاصة ذلك أن كل إختلال خارجي ماهو إلا نتيجة لمرض داخلي يجد أصله في التوسع النقدي وإن أية عملية لاسترجاع التوازن المفقود تتطلب الضغط على القروض الداخلية سواء للدولة أو للإقتصاد .

إن هذا النموذج يمكن عرضه كمياً بالشكل التالي (4)

المعادلة رقم واحد : $M_d = KPY$

حيث أن : M_d : الطلب على النقود .

K : مطلوب سرعة التداول

Y : الدخل الحقيقي الكلي

المعادلة رقم 2 : $M_s = m (C+R)$

حيث p : الأسعار المحلية

e : معدل الصرف

P_w : الأسعار الأجنبية

يحدث التوازن عند إلتقاء كل من العرض والطلب :

$$M_d = M_s \quad \text{المعادلة رقم 5}$$

بتعويض كل من M_d و M_s نحصل على :

$$KPY = m (C+R) \quad \text{المعادلة رقم 6}$$

وبتعويض الأسعار المحلية بأسعار الصرف نحصل على :

$$K(e.P_w)Y = m (C+R) \quad \text{المعادلة رقم 7}$$

$$R = \frac{K}{m} e.P_w .Y - C$$

يتضح من المعادلة رقم 7 أن مستوى الإحتياطيات الدولية ماهر إلا رصيد ميزان المدفوعات مع إفتراض ثبات كل من أسعار الصرف والدخل ، وفي حالة ثبات مقلوب سرعة التداول (K) فإن هذا الرصيد لا يبقى مرتبطا سوى بمستوى القروض الداخلية التي يسمح بها البنك المركزي .

4- معدل الصرف وسياسات الإنفتاح الإقتصادي :

إن هذا الأسلوب يركز بالأساس على نظرية المقارنة بين القدرة الشرائية التي تبرز أن معدل صرف التوازن يتحدد بالعلاقة بين مستويات الأسعار لسلة تمثيلية من السلع في إقتصادين مختلفين ، يعزى هذا الأسلوب إلى نظرية الإقتصادي السويدي جوستاف كاسل ، إذ تنطلق هذه النظرية من فرضية أساسية وهي أن سعر أية عملة يتحدد وفقا لتوجهات السوق المحلية بالنسبة لقوته الشرائية الخارجية ، ومن ثم فإن أية علاقة بين عمليتين مختلفتين تتحدد تبعا لمستويات الأسعار السائدة في كل من الدولتين .

بالنسبة لسياسات الإنفتاح الإقتصادي فالنموذج يتركز على المنافسة الدولية لما لها من مزايا نسبية على الجهاز الإنتاجي المحلي .

إذا كانت عموما تلك هي أهم الأسس النظرية التي تركز عليها كل عملية برمجة إقتصادية فما هي إذا الإجراءات العملية المنبثقة عن ذلك ؟

المحور الثاني : التدابير العملية المنبثقة عن الأسس النظرية .

قبل الإجابة على هذا السؤال يجب التذكير أن هذه التدابير الكلاسيكية أصبحت جزء لا يتجزء من الثقافة العامة لشرائع واسعة من مجتمعات البلدان المتخلفة بسبب الآثار الاجتماعية السلبية . يمكن حصر هذه التدابير في المحاور الثلاثة التالية (5)

1 - إدارة الطلب :

بما أن الصندوق يفسر أزمات البلدان المتخلفة بأنها نتيجة طبيعية للإفراط في الطلب الكلي لذا فهو يقترح مجموعة من التدابير التي يتعين على البلد المتخلف إتباعها لإعادة الطلب إلى المستويات المرغوب فيها ، أي ذلك المستوى الذي يتلاءم وحجم العرض الكلي ، هذه التدابير يمكن إختصارها في النقاط التالية :

أولا : تقليص العجز في الميزانية العامة وذلك بهدف مكافحة التضخم ، هذه العملية تتم من خلال :

* الضغط على النفقات الحكومية الجارية والإستثمارية .

* زيادة الإيرادات العامة من خلال تطبيق الأسعار الحقيقية على سلع وخدمات القطاع العام ، إلغاء الدعم الحكومي عن السلع ذات الإستهلاك الواسع ، الزيادة في أسعار الطاقة تحت دعوى ترشيد إستهلاكها وزيادة فاعلية التحصيل الضريبي .

ثانيا : زيادة سعر الفائدة الدائنة والمدينة بغرض تشجيع الإدخار من جهة والحد من القروض المصرفية الموجهة للقطاع العام .

ثالثا : وضع حدود قصوى للإلتزام المصرفي المحلي المسموح به للحكومة وللإقتصاد الوطني

2 - إدارة العرض :

قبل التطرق إلى جملة التدابير المتعلقة بالعرض يجب التذكير أن بعض الإجراءات السالفة

الذكر (المحور الأول إدارة الطلب) لها تأثير بارز على جانب العرض وذلك من خلال إعادة توجيه أو تخصيص الموارد المحلية ، يمكن تصنيف الإجراءات المتعلقة بإدارة العرض إلى صنفين .

الصنف الأول : يتضمن مجموعة الإجراءات اللازمة لتخفيض التشوهات الناتجة عن الجمود في الأسعار والاحتكارات والضرائب وتهدف هذه الإجراءات إلى زيادة الناتج المحلي وذلك بتحسين إستغلال عوامل الإنتاج .

الصنف الثاني : يتضمن السياسات الرامية الى رفع نسبة نمو الناتج المحلي الإجمالي على المدى المتوسط و البعيد :

- تشجيع الإدخار و الإستثمار .

- توفير مناخ إستثماري ملائم .

3- تحويل هيكل الإنتاج القومي نحو التصدير " أو سياسات الإفتاح الإقتصادي " :

إن سياسات هذا المحور هي عبارة عن خليط من سياسي إدارة الطلب و العرض بهدف تحسين المنافسة الدولية كتخفيض العملة المحلية لزيادة الصادرات بسبب إكتسابها لقدرات تنافسية وانخفاض الواردات بسبب إرتفاع اسعارها المحلية .

لكن السؤال الذي يطرح هل بإمكان هذا الإجراء الوصول إلى مبتغاه ؟

بالإضافة إلى ذلك نلاحظ مجموعة التدابير التالية :

- تحرير المعاملات الأجنبية ورفع كل العوائق و الصعوبات الإدارية و الضريبية .

- إلغاء الأساليب التمييزية سواء بين القطاع العام و القطاع الخاص أو القطاعات المحلية

و الإستثمارات الأجنبية مع إعطاء هذا الأخير كل الضمانات الكافية و الإمتيازات الضريبية و الجمركية .

- حرية تحويل أرباح المستثمرين الأجانب إلى بلدانهم الأصلية .

- فتح الأسواق المالية المحلية أمام التدفقات المالية الدولية .

إذا كانت تلك عموما هي مجموعة الإجراءات و التدابير التي تكون وصفة علاج الداء ،

فما هو حصاء هذه الوصفة ؟

المحور الثالث: التقييم الأولي لبعض نتائج برنامج التكيف الهيكلي مع التركيز على

التجربة الجزائرية .

قبل التطرق إلى نتائج التجربة الجزائرية في التكيف تجدر بنا الإشارة أن الأهداف المعلنة لبرامج التكيف تهدف حسب خبراء الصندوق إلى مايلي:

1- رفع معدل النمو الإقتصادي بغية إستعاب الزيادة في القوة العاملة و خفض معدلات البطالة.

2- الإسراع في تحقيق تقارب بين معدلات التضخم السائد في الجزائر مع المعدلات السائدة في البلدان الرأسمالية المتطورة .

3- خفض التكاليف الإنتقالية للتكيف الهيكلي على الشرائح الأكثر تضررا .

4- إستعادة قوة ميزان المدفوعات مع تحقيق مستويات ملائمة من الإحتياطات الدولية.

لتحقيق هذه الأهداف حددت إستراتيجية متوسطة الأجل تركز على المحاور الثلاث أدناه :

- تعديل الأسعار النسبية و إزالة القيود على التجارة و المدفوعات للتخفيف من النقص في عدد من السلع الأساسية و لتحقيق التوزيع الفعال للموارد .

- ضبط الإنفاق العام و تشديد السياسة النقدية لإحتواء الطلب الكلي و تحقيق التوازن الداخلي و الخارجي بمرور الزمن.

- إنشاء الآليات المؤسسية و السوقية اللازمة لإتمام عملية الإنتقال إلى إقتصاد السوق.

فما هي النتائج المحققة من ذلك ؟

للإجابة عن ذلك قمنا بتقسيم النتائج إلى صنفين :

الصنف الأول- المؤشرات الإقتصادية الكلية :

يبرز الواقع الإقتصادي أن الإقتصاد الوطني قد حقق نتائج لا بأس بها في هذا المجال و إن

كان للعوامل الخارجية دورا أساسيا فيها.

أولا : بالنسبة للنمو الإقتصادي :

إذا كان الهدف الأول لهذه السياسات هو إستعادة النمو على أسس متينة فلإن الإقتصاد

الجزائري بعد تسجيله خلال السنوات السابقة للبرنامج معدلات سلبية ، بدأ ينمو ولو بمعدلات

متواضعة نسبية كما يبين الجدول أدناه :

مؤ النتائج المحلي الإجمالي خلال فترة 97-88

البيان/ السنوات	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97
معدل النمو	- 2,9	- 2,9	- 2,2	- 0,1	- 2	- 2,2	- 0,9	3,9	4	4,5

المصدر: كريم النشاشيبي وآخرون - الجزائر " تحقيق الاستقرار و التحول لإقتصاد السوق"

- دراسة خاصة ص. ن. د. 98

Fatima Zohra oufriha - ajust-stru-et poli. monetaire en algerie -colloque.P.A.S. et perespectives de l'eco.ALG. CREAD et ANDRU - Alger 98

إن الملاحظة العابرة لهذه البيانات تؤكد أن هناك تحسن مستمر في معدل النمو للنتائج المحلي الإجمالي خلال السنوات 95 ، 96 و 97.

إن هذه النتائج المحققة بلغت فيها العوامل الخارجية حسب رأينا الدور الخامس :

- التخفيف من ضغوطات المديونية الخارجية من خلال إعادة الجدولة سمح للجزائر بالاستفادة من " 17 مليار دولار " + " 5,5 مليار دولار " كمساعدات من المؤسسات المالية و النقدية الدولية لإنجاح البرنامج (7) .

- الإرتفاع المزيج من ناحية الكميات المنتجة للبتروال إذ بلغ الإنتاج أكثر من 800 ألف برميل يوميا خلال 1996 ، بعدما كان لا يتجاوز 767 ألف برميل في اليوم كمتوسط سنة 1995 وارتفاع أسعار البترول في الأسواق الدولية سمحا للجزائر بتحقيق عوائد مالية هامة .

- الظروف المناخية التي سمحت بتحسين المردود الفلاحي حيث تشير البيانات الإحصائية المتاحة على سبيل المثال أن مساهمة القطاع الزراعي في الناتج المحلي الإجمالي إرتفعت من 15 % سنة 1995 إلى 21,5 % سنة 1996 (08) علما أن القطاع الصناعي لايزال يعاني من مختلف الصعوبات الأمر الذي إنعكس سلبا على مساهمته في التنمية حيث إنتقل من 12,1 % سنة 1995 إلى 10,5 % سنة 1996 (معدل النمو 4,1 - %) رغم الإجراءات المتخذة لتحسين أدائه وعودته للنمو.

إن العناصر السالفة تؤكد أن العوامل الخارجية ساهمت بقسط وافر في النتائج المحققة، إذ تؤكد بعض الدراسات أن متوسط النمو لمعدل النتائج المحلي الإجمالي خارج المحروقات و الفلاحة لم يتجاوز 1% (10) .

ثانياً - بالنسبة للميزانية العامة:

لقد عرفت هي الأخرى تحسنا مطرد. مرور سنوات البرنامج حيث إنخفض العجز من 8,7 % سنة 1993 الى 4,4 % سنة 1994 لتسجل فائضا بلغ : 3,0 % و 2,4 % من الناتج المحلي الإجمالي لسنتي 96 و 97 على التوالي. إن هذا الفائض يرجع برأينا إلى زيادة فاعلية التحصيل الضريبي و الإنخفاض النسبي للنفقات العامة بسبب سياسة التقشف المنتهجة.

إن البيانات الرقمية تؤكد أن الإيرادات إرتفعت بالقيمة المطلقة و بالأسعار الجارية من 320 مليار دينار سنة 1993 إلى 824,8 و 924,7 مليار دينار سنّي 96 و 97 على التوالي أي من 27,6 % إلى 33,0 % و 34 % من الناتج المحلي الإجمالي.

إما النفقات العامة بالرغم من زيادتها بالقيم المطلقة و بالأسعار الجارية فقد تراجعت كنسب من الناتج المحلي الإجمالي خلال نفس الفترة السابقة فمن 390,5 مليار دينار إلى 589,1 ثم 845,2 مليار دينار أي إنتقلت من 33,6 % إلى 29 % ثم 31 % خلال سنوات 95 ، 96 ، 1997 على التوالي .

أما بالنسبة للتضخم فقد سجل إنخفاضا هاما مع نهاية فترة البرنامج إذا إنتقلت معدلات التضخم من 20,5 % سنة 1993 إلى 5,7 % سنة 1997 كما يتضح من خلال بيانات الجدول التالي:

تطور مستوى الأسعار خلال الفترة 93-97

السنوات	93	94	95	96	*97
المستوى العام للأسعار	20,5	29,0	29,8	18,7	5,7

* هناك تضارب كبير حول معدلات التضخم لسنة 1997

المصدر : كريم الشاشيني و آخرون - الجزائر - تحقيق الإستقرار و التحول إلى إقتصاد السوق - دراسة خاصة ل ص.ن.د. 1998.

رابعاً - مؤشرات الدين الخارجي:

1- معدل خدمة الدين :

بالنسبة لخدمة الدين الخارجي نلاحظ إنخفاض في معدلات خدمة الدين بسبب الأثر الإيجابي لإعادة الجدولة ، إذ إنخفضت المبالغ المستحقة الدفع من 8900 مليون دولار سنة 1990

الى 4160 مليون دولار سنة 1996 مرورا ب 4520 مليون دولار سنة 1995 (9).

2- مخزون الدين الخارجي :

على خلاف خدمات الدين الخارجي نلاحظ إرتفاع مستمر لمخزون الدين خلال فترة البرنامج كما يتضح من البيانات أدناه إذ بلغ الدين الخارجي للجزائر أكثر من 30 مليار دولار .
و إذا كان الدين في حد ذاته لا يمثل أزمة ، كما سبقت الإشارة في إحدى الدراسات السابقة (10) لأن الأزمة تبدأ عندما تتجاوز نسبة خدمة الدين الحدود المسموح بها (30 و 40 %) من قيمة الصادرات إلا أن حجم مديونية معتبر يمثل سببا كامنا لإندلاع الأزمة في أية لحظة في ظروف البلدان المتخلفة و ذلك عن طريق تدهور شروط التبادل التجاري ، إرتفاع أسعار الفائدة ، التلاعب بأسعار الصرف و آلية الأسعار في الأسواق الدولية ، فالبلد لا يتحكم في أسعار صادراته كما لا يتحكم في أسعار وارداته ، فهو رهينة الوضع الإقتصادي العالمي.

تطور المديونية الخارجية للجزائر للفترة 93-97

السنة	93	94	95	96
رصد الدين الخارجي 1	26,4	29,5	32,5	33,5
خدمة الدين الخارجي 2	9,34	4,8	4,5	4,1

المصادر : (1) كريم النشاشيبي و آخرون - الجزائر - تحقيق الإستقرار و التحول الى اقتصاد السوق دراسة خاصة - ص.ن.د. 1998 .
(2) banque africaine de developpement-rapport annuel- 1998 .

إن إنخفاض خدمات الدين الخارجي إنعكس إيجابيا على ميزان المدفوعات الذي

حقق فوائض متزايدة خلال الفترة الأخيرة .

خامسا : ميزان المدفوعات :

لقد عرف هو الآخر تحسنا خلال السنوات الأخيرة ما عدا التراجع النسبي في سنة 1994 ، أين سجل عجزا ب 300 مليون دولار . إن هذه النتائج المحققة أثرت إيجابيا على مستوى الإحتياطيات الدولية كما يتضح من البيانات المدرجة في الجدول التالي :

تطور مستوى الإحتياطات الدولية خلال الفترة 93 / 97

البيان / السنوات	93	94	95	96	97
المبلغ مليار دولار	1,5	2,6	2,1	4,2	8
بالأشهر	1,9	2,9	2,1	4,5	8

المصدر :

1- ABDOUN Rabah -bilan du P.A S. en Algerie (1994 -1998) colloque P.A S. et perspectives pour l'economie algerienne. cread -andru-alger 1998.

2- بالنسبة لسنة 97 : كريم النشاشيبي و آخرون - دراسة خاصة عن الجزائر -ص.ن.د. 98

تبرز المعطيات أعلاه الطفرة المحققة في مستوى الإحتياطات الدولية للجزائر خلال سنتي 96 و 97 ، حيث بلغت هذه الأخيرة مستويات مطمئنة بمعدل الإرباع المحسوس و العير متوقع لأسعار البترول في الأسواق الدولية .

رغم التحسن في معظم المؤشرات الكلية ، و الإنفتاح الإقتصادي الذي عرفته الجزائر خلال الفترة الأخيرة و التغيرات الجذرية في معظم القوانين المتعلقة بالإنتاج و الإستثمار والتي قدمت تشجيعات مغرية للإستثمار الأجنبي ، علما أن برنامج التكيف يعتبر هذا النوع من الإستثمار المحور الأساسي الذي لا غنا عنه ، إلا أن البيانات تؤكد عن إحجام الإستثمار الخاص الأجنبي عن الدخول للجزائر لعدم ثقته في الجزائر، حيث لم يسجل سوى بعض الإستثمارات في المجال البترولي (300 مليون دولار) .

نستخلص مما سبق أن نتائج التكيف الهيكلي على المستوى الكلي كانت في معظمها إيجابية رغم التأخر الكبير في إنجاز سياسة إعادة الهيكلة للقطاعات المختلفة من الإقتصاد الوطني . إلا أن النتائج الإيجابية لم تتحقق دون آثار سلبية معتبرة في الجانب الاجتماعي.

الصنف الثاني : أثر البرنامج على الجانب الاجتماعي.

نحاول من خلال هذا الجزء معرفة أثر برنامج التكيف الهيكلي على مختلف الشرائح الاجتماعية من خلال مؤشرين أساسيين : البطالة و نصيب الفرد من الناتج المحلي الإجمالي . بالنسبة للبطالة فقد عرفت هذه الظاهرة تزايدا مستمرا خلال سنوات البرنامج بسبب التسريح لعدد كبير للعمال من جهة و تزايد عدد البطالين الجدد الباحثين عن العمل من جهة أخرى ، وقد نجمت الظاهرة الأولى عن تطبيق برنامج التكيف الهيكلي أما الثانية فقد ترتبت عن

معدل النمو الديمغرافي المرتفع في العقود السابقة . ولقد نتج عن حل و خصوصية العديد من المؤسسات العامة تسريح الآلاف من العمال كما يتضح من الجدول أدناه :

تطور تسريح العمال خلال الفترة 94-97

السنوات	عدد العمال المسرحين	عدد المؤسسات	الطبيعة القانونية للمؤسسة*
1994	20 908	20	المؤسسات المحلية 633
1995	236 300	300	مؤسسات عمومية 268
1996	100 498	162	المؤسسات الخاصة 85
1997	162 175	503	
المجموع	519 881	*985	

Source : Maatouk Belattaf P.A.S . Algerie et qlqs effets socio-economiques - colloque P.A.S et respectives de l'economie Algérienne cread-andru Alger 1998.

و للتعلم أكثر في تحليل البيانات السالفة ، و معرفة القطاعات الأكثر تضررا على مستوى الاقتصاد الوطني في فترة برنامج التكيف الهيكلي فإن الجدول الموالي يوضح تلك الوضعية .

مناصب العمل المفقودة حسب المؤسسات و النشاطات الاقتصادية

(الوحدة %)

قطاعات النشاط الاقتصادي	الزراعة	الصناعة	البناء و الأشغال العمومية	الخدمات	المجموع
مؤسسات عمومية	1,42	21,15	59,89	17,55	100,00
مؤسسات إقتصادية محلية	1,69	8,15	64,04	26,13	100,00
المجموع	1,52	15,81	61,59	21,07	100,00

Source -M.Saïd Musette et Nacer Eddine Hamouda - Elément de reflexion pour une évaluation des effets du P.A.S sur le marché du travail Algerien - colloque P.A.S et respectives de l'eco . ALG- cread-andru . Alger 1998

إن البيانات الإحصائية توضح أن القطاع الأكثر تضررا هو قطاع البناء و الأشغال العمومية سواء على المستوى المحلي (مؤسسات محلية) أو على المستوى الوطني (مؤسسات عمومية) بأكثر من 61 % يليه قطاع الخدمات خاصة فيما يتعلق بالمؤسسات المحلية ، أما القطاع الصناعي

فيحتل المرتبة الثالثة من ناحية إجمالي مناصب العمل المفقودة ، بينما يحتل المرتبة الثانية بعد قطاع البناء و الأشغال العمومية بالنسبة للمؤسسات العمومية بـ 21,15 % و هو ما يؤكد الصعوبات التي يعانيها هذا القطاع كما سبقت الإشارة الى ذلك.

إن هذا العدد سيضاف حتما إلى العدد الهائل من الباحثين عن العمل ، حيث تؤكد الأرقام الإحصائية المتاحة أن معدل البطالة تجاوز 28 % سنة 1996 ليرتفع بأكثر من 4 درجات في فترة برنامج التكيف.

تطور ظاهرة البطالة للفترة 1996-1991

السنوات	91	93	94	95	96
معدل البطالة	21	24,4	20,8	28,1	28,3

المصدر :

كريم النشاشيبي و آخرون - الجزائر - تحقيق الاستقرار و التحول إلى اقتصاد السوق دراسة خاصة بالجزائر-ص.ن.د - 98.

إن إرتفاع معدلات البطالة الى معدل يقارب 29 % من السكان القادرين عن العمل يعني إرتفاع معدل الإعالة بحكم العادات و التقاليد العربية الإسلامية لاجتماعنا ، الأمر الذي يؤدي إلى تدني مستويات المعيشة للسكان وإنتشار الأمراض المرتبطة بذلك كالإغماء، السل... إلخ و التي إختفت منذ سنوات ، ناهيك عن السلوكات السلبية التي تنتشر بين فئات الشباب كالمخدرات ، الإجرام ...

إن إرتفاع هذا المعدل الذي رافقه تدهور مستوى المعيشة نتيجة لإخفاض مستوى الدخل الفردي الحقيقي خلال فترة البرنامج بسبب تحرير الأسعار وإخفاض الدينار بأكثر من 60 % من قيمته (8) قد عجل بتدحرج الطبقة المتوسطة لتنضم الى الطبقة ذات الدخل الضعيف.(مشكلة توزيع الدخل).

تطور الأسعار و الدخل

السنة	89	90	91	92	93	94	95
نمو الدخل %	-	15	29,5	36,2	27,2	27,4	19,3

Source Maatouk Belattaf- P.A.S Algerie et qlqs effets socio- economiques -colloque. P.A.S et perspectives de l'economie Algérienne - cread-andru Alger 1998 .

إن البيانات الإحصائية تبرز أن معدل نمو الدخل في تراجع خلال الفترة 1995-1992 ، الأمر الذي يترجم بتراجع القدرة الشرائية للمواطنين (الأجراء - المتقاعدون و أصحاب الدخل

الثابتة) حيث تشير بيانات أخرى أن القدرة الشرائية للفئات الأكثر تضررا إنخفضت بـ 45,3 % سنة 94 و بـ 42,8 % سنة 95 (11).

أما بالنسبة للعنصر الثاني المتمثل في نصيب الفرد من الناتج المحلي الإجمالي فقد شهد هو الآخر تراجعا محسوسا حيث إنخفض من 1852,6 الى 1529,5 ثم إلى 1477 خلال سنوات 93 ، 94 و 95 على التوالي (7).

الخلاصة

تؤكد النتائج العملية لبرنامج التصحيح الهيكلي الذي إعتمدته الجزائر على تحسن في المؤشرات الإقتصادية الكلية، غير أن هذا التحسن مرده إلى عوامل خارجية أكثر منها فعالية إقتصادية ، في حين أن النتائج الإجتماعية كانت في مجموعها سلبية على معظم فئات المجتمع بحيث أدت إلى تدهور مستوى المعيشة وارتفاع معدل البطالة و غيرها مما أثار سلبا بدوره على الجانب الصحي و الأخلاقي و التعليمي لفئات واسعة من المجتمع .